

Rédaction et administration
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TELEPHONE : . . . HARbour 1241*

SERVICE DE NUIT :

Administration : . . HARbour 1243

Rédaction : . . . HARbour 3679

Gérant : . . . HARbour 4897

LE DEVOIR

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

TROIS SOUS LE NUMERO

Abonnements par la poste

Edition quotidienne

CANADA (Sauf Montréal et banlieue) \$ 6.00

E.-Unis et Empire Britannique . 8.00

UNION POSTALE 10.00

Edition hebdomadaire

CANADA 2.00

E.-UNIS et UNION POSTALE . 3.00

Le bilan d'une journée mouvementée

Une écrasante taxe de consommation — Tuons-la! — Familles nombreuses et charges fiscales — Que fait-on de la charge de la Commission métropolitaine? — "Solotram" — Capital soufflé et bétail humain comprimé

LES PREMIERS PAS DE LA COMMISSION D'URBANISME — CÉSSEZ LE FEU!

Journée mouvementée à l'hôtel de ville hier. Le projet d'impôts nouveaux du maire est à l'eau. Celui-ci est parti comme un dard pour Québec et a prié M. Taschereau d'imposer dans tout le territoire de la province une taxe de consommation de 5% dont la recette serait ensuite remise aux municipalités au prorata de leur population.

On ignore la réponse de M. Taschereau. Espérons qu'il repoussera cette proposition. Une telle imposition relèverait automatiquement le coût de la vie d'un vingtième et serait une charge intolérable pour les familles nombreuses. Celles-ci ne paraissent avoir d'amis et de défenseurs nulle part. On croirait, au contraire, qu'on s'emploie à les brimer systématiquement. La taxe fédérale des ventes frappe déjà une foule d'articles; elle est de 6%. On acquitterait désormais un impôt de 11% sur ces articles. Belle perspective!

Il y avait un moyen de régler pour toujours, sans aggraver les charges des contribuables, le déficit de cette année: emprunter. Et pour faire le service de l'intérêt et de l'amortissement de cet emprunt, y affecter le demi-million ou presque que l'administration de la commission métropolitaine coûte, bon an mal an, à la ville de Montréal. Nous n'avons aucune part de responsabilité dans cette charge; elle nous a été injustement imposée par Québec, sans la plus légère compensation de quelque sorte que ce soit. Un échevin, M. Filion, a fait écho au conseil à cette proposition. Il n'a pas eu de succès. C'est regrettable. Le budget serait en effet équilibré pour un an et cela donnerait le temps de chercher des moyens de compression et des ressources additionnelles pour les budgets futurs. Sans compter que si la crise s'atténue, les rentrées de fonds s'effectueraient à une cadence accélérée, facilitant d'autant la solution du problème.

Dans cette même journée d'hier, grosse d'événements, le comité chargé de préparer les amendements à la charte a proposé de faire insérer dans celle-ci la proscription du *one man car*.

Inutile de dire que nous applaudissons des deux mains à cette suggestion. Le *solotram* n'a pas de place dans une ville à population dense du point de vue confort des voyageurs. Il ralentit la circulation déjà languissante. Il offre d'autres inconvénients graves que nous avons signalés; de plus, il tend à accroître le chômage. Le proscrire est le plus simple. Mais l'intention que l'on prête à M. Bennett de taxer la machinerie dite *labor saving*, qui accroît le chômage en dispensant d'une certaine proportion de travail manuel, s'appliquerait au *one man car*. Il est vrai que l'on nous répondra que si la compagnie a un déficit, elle augmentera ses taxes. Pourquoi? Il n'est que de réduire la rente que le public-voyageur doit lui verser chaque année, sur un avoir matériel fluxionnaire. En vertu de quel droit, quand tous les prêteurs — voyez le concordat fédéral! — sont légalement astreints à subir de lourdes pertes, les actionnaires de la M. T. constitueraient-ils une classe privilégiée?

Incidentement, les observations de M. Bray au sujet de l'encombrement des voitures sont pertinentes. La compagnie viole son concordat avec la ville depuis qu'il est passé, puisqu'il prescrit l'affichage du nombre de voyageurs que chaque voiture devra contenir. On réglemente les wagons de marchandise; on limite le nombre de vaches, veaux et cochons que chacun devra contenir. Pourquoi le tramway, dans le transport du bétail humain, jouirait-il encore ici d'un privilège? Il n'en jouit, du reste, que parce que ledit bétail humain à Montréal est au-dessous, du point de vue énergie et initiative, du bétail animal. On n'attendrait pas impunément des boeufs dans un wagon. Ils n'attendraient pas, pour en enfoncer les murailles, l'intervention de la Société protectrice des animaux.

Toujours à cette même séance, le comité échevinal a approuvé la constitution d'une commission d'urbanisme. Bravo! Celle-ci existe et fonctionne: il sagit de lui donner l'investiture légale. La première réunion de l'un des sous-comités a eu lieu hier. M. Terrault mérite des éloges pour le travail abattu jusqu'ici avec les ressources rudimentaires à sa disposition. Déjà le problème du *zonage* ou de la localisation des divers genres d'immeubles est étudié à fond. Une double carte est dressée de chaque quartier, l'une indiquant la localisation actuelle des maisons d'habitation, des établissements commerciaux et industriels, l'autre, les bornes qui devraient être assignées à chaque genre de construction dans l'avenir.

M. Terrault procède par persuasion et obtient sans peine l'adhésion individuelle de chaque représentant de quartier. Ceci fait, le règlement du *zonage* serait facilement ratifié par le conseil, lequel n'aura pas d'objection à ce que la sanction du parlement lui donne force de loi. L'échevin a tout intérêt à se garder contre les sollicitations importunes des électeurs et le seul moyen de fermer la porte à celles-ci, c'est d'y faire mettre le cadenas par Québec.

Mais l'important, c'est de maintenir le *statu quo*, de donner l'ordre; cessez le feu.

En d'autres termes, ce qu'il faut obtenir d'ores et déjà, c'est qu'aucune modification ne soit apportée à un règlement de construction en vigueur sans l'autorisation préalable de la commission d'urbanisme.

Les dispositions du conseil sont excellentes. Il se rend compte de l'imprévision qui a présidé jusqu'ici au développement de la ville: nous n'avons jamais été gouvernés, si gouverner, c'est prévoir.

Un député de Montréal (M. Francoeur, qui s'intéresse particulièrement à l'urbanisme, est tout désigné), qui proposerait ce simple minimum, n'entraînant pas le plus petit déboursé, serait sûr du succès.

Spontanément, dans le cas de la reconstruction de l'église Saint-Louis de France, le comité exécutif a eu le bon esprit de s'en rapporter à la commission d'urbanisme. Il ne s'agit plus que de perpétuer ces excellentes dispositions.

Ce n'est pas là tout le travail de la commission Terrault. Une autre carte indique tous les terrains libres dont la ville est propriétaire. C'est le premier pas vers un très utile relevé qui permettra au moyen d'échanges, quand cela sera néces-

L'actualité

En français

Au marché Atwater, mardi soir. M. Bennett a parlé français. Ce discours n'a pas été long, mais il était en français. La Presse en donne le texte: "Je veux exprimer par ces quelques paroles prononcées dans votre belle langue toute la bonne volonté et toute l'estime que j'éprouve pour l'élément français de ce beau grand Dominion". Ce n'était pas long, mais c'est toujours cela. Si seulement il y en avait eu même aussi court à Gaspé! Mais les collègues français de M. Bennett ne lui en avaient soufflé mot, en cette circonstance, et il a parlé comme de coutume. Que ne lui ont-ils dit alors: "Quelques mots de français, cela ferait plaisir à des milliers de gens de langue française"? Les organisateurs avaient la tête ailleurs, — on ne sait pas bien encore où ils l'avaient; et ils ne rendirent pas au premier ministre, ce jour-là, le service qu'il aurait eu droit d'attendre d'eux-mêmes, — d'autant que c'étaient de ses amis politiques et qu'ils eussent pu penser aux répercussions d'un tout petit discours français. Ceux de l'assemblée du marché Atwater ont eu le sens électoral plus développé. Il faudra leur en savoir gré, dans les milleux bleus.

M. Bennett, — on l'a déjà dit ici, — sait assez bien le français pour le comprendre à la lecture. Plus d'une fois on l'a vu suivre un texte français. Mais, comme bien des hommes publics de langue anglaise qui n'ont pas appris le français tandis qu'ils étaient tout jeunes, et en ont commencé l'étude bien, plus tard, à l'âge d'adulte, il n'a pu apprendre à le parler en public. Il est vrai que même des Canadiens de langue française ne savent guère parler leur langue en public. Question de trac, de timidité, d'insécurité? Les Anglais ont une expression pour qualifier celui qui ne peut parler en public. "He is tongue-tied, — il a la langue liée". M. Bennett ne l'a pas, en anglais. Vit-on souvent torrent plus pressé, plus impétueux, plus tonitruant, plus débordant? Il court au plus droit, se précipite, — submerge tout, bouscule les mots et les idées, capte et emporte les auditeurs et les laisse, une fois le flot passé, haletants. Il parle une belle langue, claire et il a des formules frappées sans bavure. C'est, en anglais, un orateur remarquable, quoi que l'on pense de ses idées et de ses théories. On comprend qu'en français ce ne soit pas le même homme. Essayez, une fois ou deux dans votre vie, d'employer en public un langage avec l'usage duquel vous n'êtes pas familier et vous verrez jusqu'à quel point vous réussirez mieux que M. Bennett s'essayant à parler français à l'assemblée de mardi soir.

Deux de ses prédécesseurs conservateurs, MM. Borden et Meighen, le dépassent sur ce point. Vers la cinquantaine, M. Borden commençait d'apprendre le français. Ce fut pénible, dur, difficile. Mais, comme la ténacité, M. Borden surmonta la difficulté. Si M. Fernand Rinfret, alors journaliste aux Communes, voulait le raconter, il dirait comment, un soir que M. Borden désirait citer quelques vers français dans un petit discours qui allait faire, il approcha le chroniqueur politique du Canada et s'informa comment bien prononcer certains mots. Monsieur Borden, au reste, s'en tira bien ce soir-là; et, peu d'années plus tard, il pouvait soutenir convenablement une conversation en un français un peu lent, mais très correct. Choix de mots, tournure de la phrase, syntaxe tout cela était français. M. Borden a dû continuer de cultiver le français surtout depuis son séjour à Paris, à l'issue de la grande guerre, pendant l'étude du traité de Versailles.

Quant à M. Meighen, il a fait comme M. King, son rival de quelques années. Il a voulu apprendre le français. Ce fut long et malaisé. L'un et l'autre y ont néanmoins réussi. Quelle que soit leur prononciation à tous deux, l'un et l'autre peuvent lire et bien comprendre un texte pas trop compliqué. Et M. Meighen est le bon sens, étant père de famille, d'apercevoir l'utilité du français pour ses enfants. Ce qui fait que l'un de ses fils, avocat à Montréal, peut parler français de façon convenable, même en public, et qu'il travaille sans cesse à améliorer son vocabulaire depuis qu'il lui parait nous.

Jadis, il n'y avait d'hommes publics vraiment bilingues que chez les nôtres: Laurier, Lemieux, Bibeau, Lapointe, Bédard, Rinfret, chez les libéraux d'Ottawa, Boursassa, un des maîtres de l'éloquence parlementaire, tant anglaise que française, d'autres aussi, chez les conservateurs, à commencer par Dupré, plus près de nous. Parmi la prochaine génération d'hommes politiques, il y aura des Anglo-Canadiens bilingues, capables de se faire entendre bien d'un auditoire canadien-français tout comme d'un auditoire anglais. Et la vie publique y gagnera.

André VERBOIS

Madame Tardif

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Madame Tardif, mère de notre collaboratrice Michelle Le Normand, belle-mère de notre ancien camarade Léo-Paul Desrosiers.

Madame Tardif est décédée hier, à l'âge de soixante-seize ans. Ses funérailles auront lieu samedi à 8 heures, en l'église Saint-Vincent Ferrier, départ de la maison mortuaire, 8223, rue Henri-Julien, à 7h. 45.

Nous prions M. et Mme Desrosiers et leurs parents de vouloir bien agréer dans leur grand deuil l'hommage de notre profonde sympathie.

Bloc-notes

A la "Banque du Canada"

La Presse d'hier soir publiait une dépêche particulière d'Ottawa coiffée des titres suivants: Une importante nomination à la Banque centrale — M. K.-A. Henderson est nommé chef du service des placements.

Le correspondant de la Presse, après avoir résumé la biographie de M. Henderson, qui est âgé de 31 ans, ajoutait: La division dont M. Henderson aura charge, à la Banque du Canada, jouera un rôle important dans les opérations de la banque. Il terminait sa dépêche par ces mots: Sous peu on annoncera d'autres nominations à la Banque du Canada.

Et, pendant tout ce temps, le poste de sous-gouverneur adjoint de la Banque, qui, parait-il, doit être attribué à un Canadien de langue française, reste vacant!

De telle sorte que, non seulement on n'aura réservé à ce Canadien de langue française que le poste le moins important, alors qu'il eût été logique d'attribuer aux deux Canadiens les postes 1 et 2, et d'attribuer au numéro 3 l'expert étranger, mais qu'en plus, le fonctionnaire canadien-français n'aura pratiquement rien à voir à l'organisation et à la mise en train de la Banque. A la façon dont vont les choses, le sous-gouverneur adjoint n'arrivera à Ottawa que pour prendre connaissance de tout le travail qu'on aura fait sans lui.

Cela est proprement absurde. Si l'on a voulu que l'un des hauts fonctionnaires de la Banque fût de langue française, c'est, supposons-nous — à moins que l'on n'ait fait que céder devant l'agitation populaire, — qu'on entendait non seulement poser un geste sympathique à la population française du pays, mais encore, profiter de la connaissance plus intime que ce fonctionnaire sera censé posséder d'une nombreuse partie de la future clientèle de la Banque.

On ne devrait pas pouvoir impunément, et pendant plus longtemps, se moquer du public de langue française.

Vieux textes

En feuilletant les vieux procès-verbaux du parlement provincial, en réveillant les textes où les libéraux de jadis réclamaient la suppression du Conseil législatif et l'abolition de Spencer Wood, M. Oscar Drouin joue un mauvais tour aux jeunes journalistes ministériels que scandalise l'attitude de M. Paul Gouin et qui ne paraissent pas très bien connaître l'histoire ancienne de leur parti.

En poursuivant ses recherches, M. Drouin découvre à probablement un article du programme libéral de 1897 où l'on reprochait amèrement aux conservateurs de réserver aux journaux bleus les travaux d'imprimerie du gouvernement.

Cette résurrection d'un programme antique ferait vraisemblablement grand plaisir au Soleil.

Comme des animaux

M. Bray se propose, parait-il, de demander au conseil municipal d'empêcher que la Compagnie des tramways continue, dans trop de cas, à encombrer ses voitures.

En fait, si un volutier quelconque s'avisait de charger ses voitures d'animaux à la façon dont certains tramways sont parfois remplis, on aurait probablement tout fait de le condamner à l'amende. Que depuis si longtemps le public montréalais tolère un pareil état de choses, c'est l'un des plus remarquables exemples de bonasserie populaire que nous connaissons.

O. H.

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies. Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — Service complet — Le "DEVOIR-VOYAGES", 430 Notre-Dame Est. Téléphone: HARbour 1241*

saire, de réserver sans frais pour la collectivité des terrains de jeux où ils sont nécessaires. La suggestion précieuse de M. l'échevin Ledue prend corps.

Encore une fois, nous comptons, pour faire cesser le massacre des règlements actuels dont parlait pertinemment l'échevin de LaFontaine, sur un geste des députés de Montréal. L'aurons-nous? Il s'agit d'un petit amendement de rien du tout, mais les petites causes ont parfois de grands effets. En voici un cas.

Louis DUPRE

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

Les réductions de taxes accordées par le gouvernement de Québec aux "Dominion Stores" et aux "Stop and Shop"

Deux motions de M. Maurice Duplessis au sujet des magasins-chânes

QUEBEC, 17 (D.N.C.) — M. Maurice Duplessis a inscrit au feuilleton de la Chambre deux motions fort intéressantes, au sujet des désormais fameuses réductions de taxes accordées aux magasins-chânes.

Voici le texte de ces motions:

M. Duplessis. — Copie de toute correspondance entre le gouvernement de cette province, aucun de ses ministres ou officiers et toutes personnes, compagnies ou corporations, depuis le 1er mai 1932 jusqu'au 1er octobre 1934, quant aux réductions de taxes accordées par le gouvernement de Québec aux compagnies ou corporations privées "Dominion Stores Limited" et "Stop and

Shop Limited", quant aux salaires ou émoluments payés par lesdits "Dominion Stores Limited"; quant à la comptabilité et à la tenue de livres du gouvernement de cette province au sujet de ces réductions, et quant aux sommes dues par la province aux marchands et épiciers.

M. Duplessis. — Copies authentiques de tous les arrêtés ministériels adoptés par le gouvernement de cette province, depuis le 10 janvier 1934 jusqu'au 16 janvier 1935, et se rapportant à la remise ou à la réduction des taxes ou pénalités décrétées par la loi imposant des taxes sur les corporations, compagnies, sociétés, associations, raisons sociales et personnes (S.R.Q. 1925, chap. 26 et ses amendements).

A Québec

MM. Godbout, Barré, Lafleur, Fortin et Bertrand continuent le débat

Agriculture, colonisation et impôts — M. Godbout annonce une commission pour étudier le remaniement des impôts — Critiques et fleurs — Bills des députés

UN MINISTRE PROVINCIAL DU COMMERCE

(Par Alexis GAGNON)

Québec, 17. — La barque législative vogue sous un ciel azuré sur la mer de l'éloquence. L'on se sert avec fortitude et magnificence de tous les sujets d'éloquence, à partir des temps antiques jusqu'aux époques contemporaines.

La crise, la situation financière, l'économie, l'électricité, l'agriculture, la colonisation, tout cela défile dans le torrent majestueux des exordes et des péroraisons. Le journaliste, sidéré, regarde passer les discours, ahuri, déconcerté.

C'est que depuis trois ans les débats sur l'adresse avaient été réduits à trois ou quatre oraisons grâce à l'artifice de M. Duplessis qui déclarait vouloir limiter le débat à un seul discours pour permettre au gouvernement d'adopter sans délai les mesures pour soulager la misère générale.

M. Taschereau, quelque envie qu'eussent ses députés et ministres d'être obligés de répondre: Fierté. Et les députés entraînaient les discours préparés, signolés au long des heures de calme.

Mais de même que les vapeurs concentrées longtemps dans une bouillotte finissent à trouver une issue et jaillissent avec d'autant plus d'impétuosité qu'elles ont été plus comprimées, de même l'éloquence de nos députés se précipite en cataclysmes impétueux. Combien de temps tout cela durera-t-il? Qui, pour parler comme Racine, mettra un frein à la fureur des discours? Bien osé qui pourrait le prédire.

Hier après-midi, MM. Barré, Godbout, Fortin, Lafleur et Bertrand ont parlé. M. Frigon a ajourné le débat. Le tout peut se résumer à ceci: Le gouvernement ne vaut pas le diable; le gouvernement est le sauveur de la race et de la patrie.

On y a dit cependant des choses intéressantes. M. Godbout a annoncé la création d'une commission d'étude pour le rétablissement d'une assiette de l'impôt sur des bases plus justes. Il a laissé entendre que le gouvernement augmentera la proportion d'intérêt que le gouvernement provincial paie déjà sur les prêts agricoles.

M. Fortin a réclamé la nomination d'un ministre du commerce et de l'industrie.

Le bill Elie

Au début de la séance, hier après-midi, une vingtaine de députés ont présenté des bills privés, en première lecture.

Puis la Chambre adopte en seconde lecture quelques-uns des bills présentés par les députés oppositionnistes.

M. Elie explique son projet de loi qui permettrait d'effectuer une saisie-arrêt avant jugement sur les autos de personnes étrangères qui causent des dommages en cette province. Il arrive souvent qu'un touriste ou un visiteur des provinces voisines, en parcours dans la province, cause des dommages sérieux, mais lorsqu'il faut attendre le cours des procédures et le jugement du tribunal, ledit touriste ou étranger a filé depuis longtemps sans qu'il soit possible de le retracer. M. Taschereau propose que le bill soit adopté sur division, en seconde lecture, et envoyé devant le comité des bills privés.

Le bill Fisher

La Chambre, également sur proposition de M. Taschereau, adopte sur division le bill Fisher pour décréter qu'à l'avenir la taxe d'enre-

Les Franciscains au Japon

Selon les plus récentes nouvelles parvenues aux monastères franciscains de Montréal, c'est à la suite d'une requête signée par un certain nombre des habitants de l'île japonaise d'Amami-Oshishima que les quatre religieux franciscains, dont il était mention dans les dépêches, il y a quelque temps, ont dû quitter la ville de Nasé et rentrer à la maison-mère franciscaine du Japon, à Kagoshima.

L'île d'Amami-Oshishima est une île fortifiée, peuplée d'au-delà de 100,000 habitants. Plus peut-être qu'ailleurs dans le reste du territoire du Japon, on y soupçonne les étrangers, qu'ils soient missionnaires permanents ou simples touristes de passage, d'être des espions. C'est une légende qui a la vie dure que les missionnaires sont des espions. Il ne semble pas que la demande de renvoi des quatre religieux franciscains de Nasé s'accompagne d'une persécution contre les catholiques. Les autorités japonaises seraient prêtes à tolérer l'exercice du culte catholique, sous réserve que des prêtres japonais aient la charge du ministère.

Entre temps, les quatre missionnaires franciscains demeurent à Kagoshima.

Carnet d'un grincheux

Mussolini détiendrait maintenant sept portefeuilles dans le gouvernement italien. Et nul directeur de compagnie. Notre Mussolini québécois est plus fort en finances privées.

M. Houde voudrait, parait-il, frapper d'une taxe provinciale de 5% tous les achats faits par les contribuables. Ignore-t-on que le consommateur paie déjà à Ottawa une taxe de vente de 6% sur à peu près tout ce qu'il achète?

On ne reprochera pas à M. Duranleau de n'avoir pas parlé anglais au marché Atwater mardi soir. Ni même d'avoir parlé français.

Tant que le conseil législatif sera en très grande majorité formé de libéraux, le Soleil ne recommencera pas sa campagne pour l'abolir. Mais du jour qu'il deviendra bleu... Cela porte la campagne du Soleil pour l'abolition à une date un peu éloignée.

Comment se fait-il que le discours du trône s'appelle ainsi? Celui qui le lit reste debout, loin du trône.

Modèle des analyses de discours que l'Action Catholique devrait publier, pour satisfaire le Soleil qui ne la trouve pas aussi généreuse envers les libéraux qu'il l'est lui-même envers les adversaires du régime dont il reçoit les fonds de la province. "M. Boursassa a aussi parlé" (compte rendu complet, dans le Soleil de 1908, d'un grand discours de M. Boursassa). Cela est d'un journal honnête.

Le Grincheux

EN PAGE 2:

Le discours du R. F. Marie-Victorin à la Société canadienne d'Histoire naturelle.

L'année qui commence

ELLE OFFRIRA UN EXTREME INTERET — IL FAUT EN PROFITER POUR PROPAGER LE "DEVOIR"

L'année qui commence sera, du point de vue politique particulièrement, extrêmement intéressante.

A Québec, une session qui s'annonce violente; à Ottawa, une session que l'on croit devoir être l'une des plus passionnées qu'on ait vues depuis longtemps. Après cela, à Québec comme à Ottawa, des élections générales. Et nous ne parlons point de ce qui se passera dans le reste du pays.

Ce sera le temps pour tous de se renseigner à fond et, pour nos amis, d'accroître la propagande du "Devoir", qui donnera des sessions et des élections des compte rendus de tout premier ordre.

Nous les prions de ne pas laisser passer cette occasion.

La tâche des naturalistes canadiens-français

Suite du discours du R. F. Marie-Victorin — Entomologie et ornithologie — Faune maritime, lacustre et terrestre — Les innombrables problèmes qui restent à résoudre

POUR CEUX QUI VEULENT REFLECHIR

Voici la suite de l'important discours prononcé mardi soir à la Société canadienne d'Histoire naturelle par le R. F. Marie-Victorin, et dont nous avons donné hier la première partie.

b) La faune

Théoriquement les études zoologiques forment un tout évidentement délimité par la nature même de ce que nous appelons, sans trop oser le définir, un animal.

Mais en pratique, il s'est opéré une décentralisation commandée par l'ampleur des domaines, et par l'importance très inégale des groupes. C'est ainsi que l'Entomologie est devenue à peu près autonome. A un moindre degré peut-être, l'Ornithologie s'est également émancipée. Mais, malgré cet allègement, le bloc de la Zoologie reste encore énorme.

Qu'y a-t-il accompli chez nous dans les diverses sections de la Zoologie?

Parce que l'agriculture a pu être définie avec quelque raison: la lutte de l'homme contre l'insecte, l'Entomologie est peut-être, de toutes les disciplines zoologiques, celle qui a été le plus sérieusement cultivée chez nous. Nous avons eu des pionniers. Le nom et l'œuvre de Provancher sont familiers à tous. Après lui nous avons eu quelques professionnels, et d'excellents amateurs. De riches collections — surtout de Coléoptères — existent dans les maisons d'éducation et chez des particuliers. Mais le territoire n'est qu'effleuré et les collections ne représentent encore que le dessus du panier. Le côté systématique semble d'ailleurs avoir monopolisé l'attention de nos entomologistes. Sauf le cas des fleaux qui, naturellement, a préoccupé les professionnels de l'agriculture, on s'est peu préoccupé des aspects extra-systématiques de l'Entomologie. L'étude des cycles vitaux, des rapports du monde des insectes avec le monde des plantes, de la distribution géographique, est encore un champ presque vierge. Il n'y a chez les Canadiens français aucune institution ayant pour but de centraliser les matériaux et les documents entomologiques. Enfin, l'en-

seignement de l'Entomologie n'existe qu'à un degré élémentaire, malgré les louables efforts de nos Écoles d'agriculture et de la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal.

La mobilité du monde des Oiseaux nous rend solidaires de nos voisins, au point de vue de l'Ornithologie. Grâce à la place remarquable que tient la chasse dans les préoccupations des Canadiens français, nos Oiseaux sont relativement bien connus, mais sous certains aspects seulement. L'attention s'est surtout concentrée sur l'idée de conservation, idée qui est à la fois au service du sentiment, et de l'intérêt sportif.

Mais le côté proprement scientifique a été assez généralement négligé. Notre contribution se résume à peu près à la publication de l'ouvrage de C.-E. Dionne: *Les Oiseaux du Québec* (1906), et à l'œuvre de la Société Provancher.

Et cependant il y a ici encore un vaste domaine de recherches, presque intouché: étude de la variation fluctuante et du dimorphisme sexuel; cartographie de la distribution géographique et des migrations; établissement des corrélations entre les déplacements saisonniers et la fluctuation quantitative de l'aliment végétal ou animal; rapports spécifiques entre l'oiseau et l'insecte, entre l'oiseau et la plante; rôle des oiseaux dans la distribution géographique des plantes.

Si les animaux à fourrure qui ont fait la richesse du Canada, ou au moins la richesse des grandes compagnies qui ont exploité le Canada, si les animaux à fourrure, dis-je, sont empiriquement connus du point de vue systématique et jusqu'à un certain degré du point de vue de leurs mœurs, il n'en est pas de même des aspects proprement biologiques de ces animaux.

Bien que les Mammifères soient, dans la nature, nos frères les plus rapprochés, si rapprochés que nous disons parfois de certains d'entre eux qu'il ne leur manque que la parole, nous les connaissons bien peu.

Nous ignorons presque tout de la biologie propre des espèces, de l'ampleur des variations, des relations de parasitisme, des cycles d'abondance, de la distribution géographique exacte. Notre littérature mammalogique est bien maigre, quoiqu'elle ait pris naissance à l'époque lointaine où Michel Sarrazin écrivait pour l'Académie des Sciences ses admirables mémoires sur le Castor et le Rat musqué. Après ce beau début, il faut sauter deux siècles pour trouver la suite: un petit livre de C.-E. Dionne, *Les Mammifères du Québec*, et un ouvrage récent de Claude Mélançon, *Nous animaux chez eux*. Même pauvre de connaissances en ce qui concerne notre faune de Batraciens et de Reptiles.

La Laurentine, on l'a dit cent fois, est avant tout le pays de l'eau. Les eaux marines la bordent à l'est et au nord, pénètrent fort loin entre les rives du bas Saint-Laurent. D'autre part la grande pénétration préambienne, ce vieux socle du monde encaissé des milliers et des milliers de lacs racordés par le réseau des rivières, grandes et petites. Le Saint-Laurent lui-même, avec ses affluents, est l'un des plus grands systèmes d'eaux courantes du globe.

Toutes ces eaux, plutôt froides, constituent un milieu biologique merveilleusement doté au point de vue des nécessités vitales. Aussi fourmillent-elles de vie planctonique et d'organismes invertébrés et vertébrés. Il en résulte que la biologie marine, la biologie lacustre, et particulièrement l'ichtyologie, devraient être chez nous des sciences de premier plan, au double point de vue théorique et pratique.

Je viens de dire que le Québec est l'un des plus remarquables pays lacustres du monde. Mais il y a le lac et le lac. Depuis longtemps le peuple, qui ne peut attendre le bon gré d'une science qui retarde par trop, a ébauché une classification naturelle des lacs laurentiens. Qui n'a entendu nos gens parler de lac au sable, de lac à la vase, de lac des rochers, de lac à l'eau claire, etc.? Ces dénominations, et bien d'autres, cachent tout un ensemble de relations directes ou indirectes avec la faune, et particulièrement avec la faune ichtyologique. L'étude des faciès lacustres, du plancton et de la vie des poissons, offre chez nous des horizons indéfinis.

Si nous nous tournons maintenant du côté de la mer, nous sommes encore devant un domaine immense et peu connu. Quelque paradoxal que cela puisse paraître à première vue, les eaux froides fourmillent de vie végétale et animale. Plus les eaux sont froides, plus elles retiennent d'air en dissolution, et plus le milieu devient favorable à la respiration et à la photosynthèse des êtres planctoniques. Or, à partir du plancton, s'ordonne, suivant une obscure et cruelle loi de la nature, la série

superposée des organismes de plus en plus grands qui vivent les uns des autres. Le tout constitue une mosaïque écologique où s'insèrent des myriades d'êtres vivants, allant depuis la minuscule Diatomée, bijou de la mer, jusqu'à l'Ours polaire, en passant par le Copépode, le Ver, le Saumon et le Phoque.

Aussi le golfe Saint-Laurent, où les conditions sont plutôt subarctiques, est-il un vaste aquarium naturel où les hauts fonds de l'ancien avant-pays laurentien sont peuplés d'une faune abondante et variée. Ici nous rencontrons à peu près tout le groupe des grands problèmes océanographiques, qui, pour la plupart, n'ont pas été sérieusement entamés sous cette latitude dans le nouveau monde: salinité des eaux, nature et densité du plancton, courants marins, succession des organismes, migration des poissons, habitudes des espèces, modalités de la reproduction, parasitisme, etc. Sans doute, la plupart de ces questions ont été étudiées plus ou moins bien en d'autres pays, mais il reste à transporter, et à vérifier. Certains problèmes, d'ailleurs, parmi les plus importants, sont locaux et encore sans solution.

En dehors du domaine proprement maritime du Golfe, le Québec en offre un autre d'un extraordinaire intérêt. Je veux parler de l'estuaire, en employant ce mot pour désigner la longue section du Saint-Laurent qui est assujettie au régime des marées d'eau douce. C'est un milieu biologique spécial où se posent, avec une ampleur spatiale unique au monde, de multiples problèmes floristiques et faunistiques. Ces problèmes déjà fort complexes sous leur aspect statique, sont encore surchargés d'inconnu par l'élément dynamique qui en est la caractéristique principale, ainsi que par le caractère transitionnel des facteurs de cet habitat, — conditions qui donnent une forte prise aux possibilités évolutives intrinsèques des organismes.

Où en sommes-nous au juste dans l'étude de nos domaines aquatiques? Un ouvrage ancien de A. N. Montpetit, *Les poissons d'eau douce*, fait surtout au point de vue sportif. Sur les Invertébrés, un ancien ouvrage de Provancher, *Les Mollusques*. Sur les Protozoaires, quelques travaux de détail du Dr J. A. Crevier.

(A suivre)

MacDonald flétrit les journaux

LA PUBLICATION DE FAUSSETÉS

Newcastle, Angleterre, 17 (S. P. C.). — Dans un discours à une association de jeunes gens, le premier ministre, M. MacDonald, a flétri les journaux qui font de la propagande au moyen de faussetés. Après avoir fait remarquer qu'il serait possible d'adopter une loi pour punir les journaux qui montent en épingle des informations controvérsées, il a dit que ce serait restreindre la liberté dans une mesure qu'il n'admet pas, puis il s'est dit convaincu que les lecteurs peuvent faire cesser la publication de faussetés en manifestant leur réprobation.

MacDonald a aussi parlé de politique étrangère. Il a dit en cette matière qu'un pays peut à lui seul susciter une guerre, mais que la paix est une affaire de coopération internationale.

M. MacDonald a reçu un accueil où se mêlaient les huées et les acclamations. Des auditeurs lui ont crié: "Traître! Judas!"

Cette phénoménale pianiste de 10 ans

Paul Le Flem, critique musical de *Comœdia*, écrivait au lendemain d'un récital donné à Paris par Ruth Slenczynski, la phénoménale pianiste de 10 ans, que nous entendrons à Montréal le 5 février prochain:

"Ruth Slenczynski nous ravit et nous déconcerte en effet par cette maîtrise qui tient seule au génie". Quand un critique sérieux parle pareil langage, nous sommes indiscutablement en présence d'un artiste extraordinaire.

Ecole d'action sociale

4873 AVE WESTMOUNT

Samedi, le 19 janvier 1935: A 1 heure, "Economie politique", R. P. Arthur Dubois, S.J. A 2 heures, "Civisme", par M. Edouard Montpetit. A 3 heures, "Morale Sociale", par M. l'abbé Jules-Bernard Gingras.

Mgr Deschamps au service de M. Charlebois

Son Excellence Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, célébrera demain à 8 h., à l'église Ste-Cécile, le service de son neveu, M. Emile Charlebois, marchand, membre de l'A.C.V., décédé mardi dernier. Le départ du convoi funéraire quittera la demeure du défunt, 6992, rue Saint-Denis, à 7 h. 45.

Docteurs, Consultez !!!
Les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X
Toute électricité médicale
—Gallois & Cie—
Ultra-Violet — Quarts — Infra-Rouge
Lampes aseptiques pour salles d'opérations.
—Etablissements G. Boullitte—
Instruments de Diagnostic
—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale
par excellence.
Service d'ingénieur électro-radiologiste.
Conditions faciles.
Prix, catalogue sur demande.
PAUL CARDINAUX, D. Sc.
"PRÉCISION FRANÇAISE"
428 Cherrier MONTREAL R.A. 232

La tragédie de la rue Iberville

Une pellicule cinématographique prend feu — Une septuagénaire et quatre enfants perdent la vie — Treize personnes sont blessées dont quatre pompiers

Une tragédie s'est déroulée hier soir, vers 9 heures, chez M. Napoléon Desmarceau, domicilié à 506 Iberville, alors que cinq personnes ont perdu la vie et treize autres ont été blessées, dont quatre pompiers.

Les morts sont: Mme (veuve) Joseph Desmarceau, 70 ans, 506 Iberville. Maurice Desmarceau, 3 ans, 506 Iberville. Tancrède Desmarceau, 10 ans, 506 Iberville. Gérard Desmarceau, 6 ans, 506 Iberville. Madeleine Lamoureux, 10 ans, 522 Iberville.

Les blessés sont: Thérèse Manseau, 21 ans, 3408 Lafontaine. Joseph H. Hébert, 23 ans, 3414 Lafontaine. Roland Archambault, 8 ans, 3408 Lafontaine. Jacques Desmarceau, 3 ans, frère jumeau de la plus jeune victime, 506 Iberville. Cécile Hébert, 19 ans, 3414 Lafontaine. Dolorès Hébert, 26 ans, domestique à l'emploi de la famille Desmarceau, 506 rue Iberville. Mme Joseph Hébert, 28 ans, 3414 Lafontaine. Mme Irénée Nadeboncoeur, 60 ans, 583 Davidson. Mme Adrien Archambault, 33 ans, 3408 Lafontaine. Le pompier Arthur Gagnon, 38 ans. Le pompier Lucien Beaupré, 29 ans. Le pompier Ernest Blouin, 35 ans. Le pompier Isaie Gauthier, 39 ans.

Trois des blessés ont été admis à l'hôpital St-Luc, cinq autres y sont gardés sous observation et les cinq derniers ont pu regagner leurs domiciles après avoir été sommairement pansés.

Une explosion

Hier soir, une vingtaine de personnes, parents et amis, s'étaient réunies chez M. Napoléon Desmarceau, 506, Iberville, pour assister à une séance familiale au cours de laquelle on a projeté un film cinématographique. Tout allait bien pendant les premières minutes de la représentation, mais, tout à coup, une explosion se produisit. Immédiatement le feu a pris et la pièce dans laquelle se trouvait le groupe joyeux a été envahie par une fumée épaisse.

Les spectateurs, terrifiés par l'explosion et les flammes, ont complètement perdu la tête. Tous se sont levés précipitamment pour se ruer vers l'unique issue de la pièce où ils se trouvaient rassemblés. Le saut qui peut généraliser une telle panique folle et l'on peut dire qu'il a coûté la vie à une septuagénaire et à quatre enfants.

Au milieu des cris et des pleurs, la plupart des spectateurs parvenaient à se sauver en écrasant les faibles et en s'infirmité de graves et douloureuses brûlures.

Les pompiers

Lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux du sinistre, une fumée opaque s'échappait par toutes les fenêtres et les flammes faisaient rage par tout l'intérieur de la maison. Comme quelques victimes se trouvaient encore dans le logement, cinq échelles furent dressées contre les fenêtres et on opéra plusieurs sauvetages.

Il fut d'abord impossible aux pompiers de pénétrer à l'intérieur de la maison, la fumée les obligeant de battre en retraite. Au risque de leur vie, les pompiers Gagnon, Blouin et Beaupré, qui entendaient des victimes appeler au secours, ont tout bravement volé à l'aide de ceux que les flammes consumaient.

Le pompier Arthur Gagnon, se conduisant comme un héros, a sauvé Mlle Thérèse Manseau d'une mort horrible et certaine.

Les blessés ont tous été transportés à l'hôpital Saint-Luc, soit dans les ambulances dépechées sur les lieux, soit dans des voitures du service de la Commission des incendies, soit dans des voitures de radio-police.

Les pompiers se sont rendus maîtres de la situation en moins d'une heure. Trois casernes ont répondu à l'appel. Les pompiers étaient sous les ordres du capitaine Dumontet, chef de district intermédiaire. Le directeur Christopher Carson et le sous-directeur Ezéar Robert ont assisté le capitaine Dumontet.

L'inspecteur Armand Brodeur, de la Sureté municipale, a dépêché sur les lieux les détectives Bernard, Gursky, Prysky et le lieutenant-détective Francoeur, chargés de faire une enquête.

L'appareil

Les détectives auraient appris que l'appareil projecteur de cinéma appartenait à un M. Picard, de Contrecoeur, et que c'est ce beau-frère de M. Desmarceau, M. Berz, opérateur de cinéma licencé, qui le faisait fonctionner hier soir.

Cet appareil avait été essayé au cours de l'après-midi et il fonctionnait très bien. Dans la soirée, peut-être parce que le courant électrique de la maison n'était pas assez fort pour l'appareil, la pellicule a pris feu et une explosion s'est produite.

Comme M. Berz, de Contrecoeur, n'était pas en possession de son permis d'opérateur, les détectives ont jugé bon de le conduire à la Sureté municipale. Là, l'inspecteur Brodeur l'a interrogé longuement pour décider de le détenir comme témoin important dans l'enquête qui sera tenue en Cour du coroner. De l'hôpital Saint-Luc, on nous informe que l'état de Jacques Des-

marceau, 3 ans, et de Thérèse Manseau, 21 ans, inspire des craintes très sérieuses. Pour ce qui est des autres blessés, tout danger sérieux semble écarté, pour le moment.

Sursis pour Sarao et Gagliardi

Le ministre de la justice, M. Hugh Guthrie, a accordé un sursis dans le cas de Tomasina Theolis-Sarao et de Leone Gagliardi, condamnés à être pendus demain, le 18 janvier, pour le meurtre de Nicholas Sarao, assassiné l'été dernier à Blue Bonnets. Le ministre de la justice a retardé l'exécution de la peine de mort dans le cas de ces deux individus et dans le cas d'Angelo Donafrio, leur complice, dont la cause a été portée en appel, au 29 mars prochain.

Mort du R. F. Matthieu à Gand

Les Frères de la Charité de Montréal viennent de recevoir de Gand, Belgique, la nouvelle de la mort du 3e conseiller général de leur communauté: le Frère Matthieu, d'origine flamande. Il était âgé d'environ 50 ans.



A Rome — De gauche à droite, Mussolini et Pierre Laval signent les accords franco-italiens.

Les ventes d'immeubles

Cité de Lachine — 4ème Avenue: bât. 20, 22; lot no 753-100. C. Dorval vend à A. Lapointe, \$2,200. J.-M. Trépanier, notaire — 1935.
26ème Avenue: bât. 33, 35, 37; lot no 232; terrain 72 x 90 1-2 pieds. O. Châle vend à J. Tuck, \$2,000. J. S. A. Ashby, notaire — 1934.
Quartier Hochelaga — Rue Nicolet: bât. 349 à 357; lot no 22-136-2, 137-2; terrain 21 x 100 pieds. Dame D. Beauchamp vend à C. J. Duquette, \$12,925 et considérations. J.-M. Vermette, notaire — 1934.
Rue Nicolet: bât. 349 à 357; lot no 22-136-2, 137-2; terrain 21 x 100 pieds. C. J. Duquette vend à La Cie de Construction de Rosemont Ltée, \$12,925. J. M. Vermette, notaire — 1934.
Rue Vaillat: bât. lot no 22-353, 22-352-1; terrain 28 x 100 pieds. Dame H. F. Dreyer vend à Dame J. O. Bourque, \$5,000. A. Boileau, notaire — 1935.
Quartier Notre-Dame de Grâce — Ave Old Orchard: bât. 411, 413; lot no 176-39, 40. A. Lalumière vend à D. Ranger et al., \$10,000. J. W. Lévesque, notaire — 1935.
Quartier Rosemont — Jeanne d'Arc: bât. 5165; lot no 183-216; terrain 25 x 75 pds. C. F. Fuller vend à S. Moche et al., \$2,750. P. Ouliet, notaire — 1935.
Quartier Villars — Rue De Gaspe: bât. 8047, 8049; lot no 2643-1273; terrain 20 x 80 pds. J. Faubert vend à J. Gingras, \$3,900. J. L. Desjardins, notaire — 1935.
Rue De Gaspe: bât. 7791, 7793; lot no 2643-888; terrain 20 x 80 pds. Dame L. P. Dostader vend à Dams P. A. Lacasse et al., \$3,000. J. M. Savignac, notaire — 1935.

UN RHUME NÉGLIGÉ

c'est la porte ouverte à toutes les maladies de la GORGE, des BRONCHES et des VOIES RESPIRATOIRES. NE NÉGLIGEZ PAS UN RHUME. SOIGNEZ-LE avec les PASTILLES VALDA. En Vente partout. Les Exiger EN BOITES portant le nom VALDA. Agent Général pour le Canada: J. Alired OUMET, 84, St-Paul Est, Montréal.

'Le nom dans le bronze'

Achetez pour vos bibliothèques le nouveau livre de Michelle Le Normand. En vente au *Devoir*, un dollar franco, ou chez l'auteur, 163 rue Mackay, Ottawa.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Avis de décès

CHARLEBOIS — A Montréal, le 15 janvier 1935 décédé à 38 ans, Emile Charlebois, époux d'Emilie Bouchard. Funérailles le 16 janvier. Le convoi funéraire partira du No 6992 rue St-Denis à 7 h. 45 du matin, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 8 heures. EC de la au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TARDIF — A Montréal, le 16 janvier 1935, à l'âge de 78 ans, est décédé Hélie Tardif, époux de feu B.-L. Tardif. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 6223 rue Henri-Julien, à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent, où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière de L'Assomption, lieu de la sépulture.

VANIER — A Montréal, le 16 janvier 1935, décédé à 77 ans, Séphora Dandurand, épouse de Joseph Vanier. Funérailles le 19 janvier 1935. Le convoi funéraire partira du No 3626 rue Sainte-Famille à 8 h. 30 du matin, pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture.

LAFONTAINE — A Montréal, le 15 janvier 1935, à l'âge de 61 ans et 7 mois, est décédé Delice Laurin, veuve de David Lafontaine. Le service aura lieu vendredi le 18 courant à l'église du St-Enfant-Jésus. Le convoi funéraire partira de la demeure de son gendre, Edouard Chamberland, 4658 Jeanne Mance à 8 heures 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

GUIROT — A Montréal, le 16, à 64 ans, Henri-Louis Guirot, époux d'Augustine Josée.

DANSEUR — A Verchères, le 14, à 75 ans, Alfred Danseur, époux en 2e noce de Mathilde Fontaine, et en 2e d'Emma Larocque.

DENIS — A Montréal, le 14, à 49 ans, Clementine Boileau, épouse d'Eustache Denis.

DESJARDINS — A Lachine, le 15, à 85 ans, Émile Desjardins, époux de feu Delima Craton.

FRECHETTE — A Montréal, le 15, à 55 ans, Mme Wilfrid Fréchette, née Pablosa Pas.

GAUTHIER — A Montréal, le 15, à 63 ans, Lucille Gauthier, épouse de Catherine Galarneau.

GODIN — A Montréal, le 16, à 59 ans, J.-Eugène Godin, époux de Rose-Delima Thériault.

HACKETT — A Winchester, Mass., le 15, John P. Hackett, curé, à 83 ans.

HEBERT — A Plantagenet, Ont., le 15, à 71 ans, Mme Thomas Hébert, née Elisabeth Bourdon.

LAFLEUR — A Verdun, à 60 ans, Malvina Nadeau, épouse d'Ernest Lafleur, de Lachine.

LAFLEUR — A Montréal, le 15, à 69 ans, Mme Charles Lafleur, née Mathilda Nuckie.

LAFONTAINE — A Montréal, le 15, à 67 ans, Delice Laurin, veuve de David Lafontaine.

LAVIGNE — A Montréal, le 15, Orlas Lavigne.

LEBRUN — A Montréal, le 15, à 50 ans, Ida Raymond, épouse d'Ernest Lebrun.

LUSIER — A St-Philippe de Laprairie, le 16, à 85 ans, Marie Lefebvre, épouse de T.-B. Lusier.

MANTHA — A Verdun, le 16, à 16 ans, Rolande, fille de M. et Mme Ernest Mantha.

PERRAULT — A Montréal, le 15, à 66 ans, Joseph Perrault, époux de feu Lucina Desautels de Lapointe.

ST-ARNAUD — A Ste-Genève de Batiscan, à 69 ans, Eugène St-Arnaud.

Une police d'assurance funéraire écarte tout sujet d'appréhension et d'inquiétude pour l'avenir.

Tél.: PLateau 7-9-11

La Société Coopérative de Frais Funéraires

L.-EUG. COURTOIS, Président et Gérant Général. JOSEPH COURTOIS, Secr.-Trés. et Ass't-Gérant Général. RUE STE-CATHERINE, 302 EST, MONTREAL

Demain: VENDREDI, 18 janvier 1935.
Ch. de Saint Pierre, à Rome, d. mai.
Lever du soleil 7 h. 36.
Coucher du soleil, à 4 h. 44.
Coucher de la lune, 7 h. 15.
Nouv. Lune, le 5, à 25 m. du matin.
Premier quart, le 11, à 4 h. 1 m. du soir.
Plaine lune, le 19, à 10 h. 50 m. du matin.
Dernier quart, le 27, à 3 h. 5 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Montréal, jeudi 17 janvier 1935

— DEMAIN —

FROID, NEIGE
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 18.
Minimum 10.
Même date l'an dernier 6.
Minimum aujourd'hui 3.
Même date l'an dernier, 2 sous zéro.
BAROMÈTRE: 10 h. a.m. 29.80. 11 h. a.m. 29.85. Midi: 29.75.
Chiffres fournis par la Maison L.-R. de Mesle, 1618, St-Denis, Montréal.

Les motions de M. Oscar Drouin à l'Assemblée législative

Le député libéral de Québec-Est demande l'abolition de Spencer Wood, la modification du Conseil législatif, la substitution de grands travaux aux secours directs, et que le procureur général agisse à chaque infraction commise par les firmes charbonnières.

Québec, 17 (D.N.C.) — M. Oscar Drouin, député de Québec-Est, a inscrit au feuillet de la Chambre, les motions qu'il avait inscrites aux premiers jours de la session, puis apparemment retirées.

Il demande au gouvernement de supprimer les dépenses pour l'entretien de Spencer Wood, comme dépense illogique, inutile, à compter de la fin du présent terme du lieutenant-gouverneur.

M. Drouin veut modifier le Conseil législatif. Il veut que les "Conseillers, à l'avenir, ne soient plus nommés à vie et par le gouvernement, mais pour une certaine période seulement et sur une base de représentation corporative, de manière à permettre à toutes les classes de la population de se choisir des représentants suivant leurs intérêts moraux, économiques et sociaux et sans nuire aux droits pressés acquis."

M. Drouin demande une loi provinciale pour les pensions de vieillesse, à base contributive, une loi propre à la province, ou, au moins, en attendant, d'accepter la loi fédérale comme mesure transitoire.

Il demande l'abolition du secours direct et la substitution de grands travaux, payés par emprunts à longue échéance.

Le chômage

M. Drouin demande que le gouvernement provincial s'engage immédiatement à payer la moitié du coût du chômage dans les municipalités.

Sir Francis Floud à Montréal

Sir Francis Floud, nouveau haut-commissaire britannique au Canada, est descendu du train du Canadien National ce matin à Montréal. Débarqué hier matin à New-York, il quitta dès hier la métropole américaine pour le Canada. Il passe la journée à Montréal afin de ne pas déranger le programme des cérémonies officielles dans la capitale fédérale, à l'occasion de l'ouverture du parlement. Il se mettra en route pour Ottawa demain.

Sir Francis est accompagné de lady Floud, de sa fille Molly et de son fils Bernard. Mlle Molly est licenciée de l'Académie royale de musique de Londres. M. Bernard poursuivra ses études au Trinity College de Toronto.

M. Manion occupera le fauteuil de M. Stevens

Ottawa, 17 (P.C.) — Le remaniement ministériel récent modifie l'ordre des places aux banquettes ministérielles à la Chambre des Communes. L'ancien ministre Stevens occupera un fauteuil plus éloigné de M. Bennett. M. Manion prendra celui de M. Stevens et se rapprochera par conséquent du premier ministre. M. Gordon prendra, lui, celui de M. Manion. Tous ces messieurs seront dans la première rangée. Les deux nouveaux ministres Hanson et Stirling siègeront dans la deuxième rangée, le premier prenant le siège de M. McLaren et le second celui de M. Gordon.

Mort de Mme Joseph Vanier

Madame Joseph Vanier, née Dandurand (Séphora), est décédée, hier, à l'âge de 77 ans, à sa demeure, 3626, rue Sainte-Famille.

Lui survivent: son mari; trois fils; MM. Anatole et Guy Vanier, avocats, et le R. P. Lionel Vanier, S.J.; trois petites-filles, Claire, Lucie et Elisabeth Vanier; et un frère, M. Ucal Dandurand.

Le service funéraire aura lieu samedi matin, à 9 h., en l'église Notre-Dame.

Mesure punitive contre le Paraguay

Genève, 17 (S.P.A.) — La Société des nations a recours pour la première fois depuis sa fondation à une mesure punitive contre un de ses membres, le Paraguay. Elle lève en faveur de la Bolivie l'interdiction d'exporter des armes aux belligérants du Gran Chaco, mais elle la maintient quant au Paraguay parce que ce pays refuse d'accepter un plan pour rétablir la paix.

M. L. Fairburn est candidat

Lethbridge, 17 (S.P.C.) — M. L. Fairburn, avocat, a été choisi comme candidat libéral pour le comté de Lethbridge, lors des prochaines élections fédérales.

Un ministère provincial du commerce et de l'industrie

M. Taschereau songe à l'établir dans un bref délai — Il obtiendrait l'approbation pratiquement unanime de la députation

QUEBEC, 17 (D.N.C.) — Il est de plus en plus, et très sérieusement, question d'un ministère provincial du commerce et de l'industrie.

Le premier ministre, M. L.-A. Taschereau, étudie la question depuis bientôt trois ans et il songe maintenant à établir ce nouveau ministère dans un bref délai. Il obtiendrait d'ailleurs, pour une pareille mesure, l'approbation pratiquement unanime de la Chambre. On dit même qu'à l'heure présente, quarante députés ministériels au moins approuvent entièrement le projet que médite le premier ministre et l'encouragent à le mettre à exécution.

Le ministère du commerce et de l'industrie s'impose pour de multiples raisons. Il servira d'abord à mettre fin aux abus nombreux dont les consommateurs d'abord, puis les producteurs, les marchands et industriels de bonne foi ont été victimes, abus par lesquels ont été achetés à vil prix les produits des producteurs, pour les vendre très cher aux consommateurs, tout en nuisant au commerce honnête, par des trucs illicites: fausses pesées, falsification, etc.

Le ministère servira aussi à promouvoir la vente des produits québécois. Dans ce dernier domaine il unifiera et dirigera les efforts de nombreux organismes et agents de différents ministères pour la vente ou la propagande de nos produits. On obtiendra ainsi un meilleur rendement et à moins de frais.

On affirme que la déclaration faite hier par M. Edouard Fortin ne serait pas étrangère à ce projet du premier ministre.

Le projet de bill de Montréal

Modifications importantes — La taxe de ventes — L'impôt sur le revenu — Contre le solotram — M. Houde rencontre M. Taschereau hier soir et revient immédiatement à Montréal

Le comité spécial chargé d'étudier le projet de bill de Montréal s'est réuni ce matin et a siégé de 11 heures jusqu'à une heure moins le quart, alors que la séance a été ajournée à cet après-midi à 3 h.

A l'ajournement, les journalistes ont demandé au maire des nouvelles de son voyage d'hier soir à Québec, mais M. Houde n'a rien voulu dire. Il a dit seulement qu'il a vu M. Taschereau et que le premier ministre a été charmant. Il a ajouté que ce matin le comité a fait des changements importants au projet de bill, mais il n'a pas voulu dire en quoi ces changements consistent.

Hier après-midi le comité s'est réuni dans une impasse lorsque la majorité des membres se sont déclarés catégoriquement opposés à une taxe des ventes imposée par Montréal, parce que cela isolerait Montréal économiquement, et qu'une telle taxe, plus dure pour le pauvre que pour le riche, serait en outre fort difficile à percevoir.

Devant cette attitude, M. Houde a ajourné la réunion et est parti en hâte pour Québec où il a eu une entrevue avec M. Taschereau. M. Houde devait suggérer au premier ministre que la province impose une taxe de vente de 5 pour cent, susceptible de rapporter \$20,000,000 par an, cette somme devant être distribuée entre les diverses municipalités, et Montréal espérait en retirer les \$8,000,000 qui lui manquent.

On était à étudier la proposition que nous rapportions hier au sujet de la taxe d'affaires à l'effet de demander pour Montréal le pouvoir d'imposer cette taxe sans fixer pour le moment tous les détails, lorsque les échevins favorables à l'impôt sur le revenu sont revenus à la charge en proposant l'imposition d'une seule taxe additionnelle pour équilibrer le budget.

Il y a dans le comité des échevins qui veulent absolument l'impôt sur le revenu qu'ils croient possible d'appliquer dès maintenant, mais on dit que le maire y est opposé.

Après son entrevue avec M. Taschereau, hier soir, M. Houde a pris le train de minuit pour revenir à Montréal et a convoqué le comité.

Le tramway

Sur proposition de M. Bray, ce comité a décidé, hier après-midi, de recommander l'insertion dans le bill de Montréal d'une clause interdisant le solotram, nonobstant tout accord à ce contraire, cette dernière proposition ayant pour but de parer au cas où le contrat du tramway avec la ville autoriserait ces voitures. M. Bray a annoncé qu'il joindra à cette proposition un ordre du jour concernant l'embourgeoisement des tramways à Montréal.

Il entend amener le conseil à tirer de l'oubli un ancien amendement à la charte autorisant les échevins à fixer le nombre de voyageurs que le conducteur aura la permission de laisser monter dans chaque tramway ou autobus.

L'urbanisme

Le comité a aussi approuvé une demande d'autorisation pour rendre la carte d'identité obligatoire aux prochains élections municipales; le projet de M. Trépanier pour la création d'une commission d'urbanisme et la réglementation sévère de l'aménagement des réservoirs et raffineries d'essence dans le territoire de Montréal.

Le comité a également recommandé à \$2 par logement le tarif de l'inspection municipale de la plomberie. Les directeurs du service d'inspection avaient demandé que ce tarif fût plutôt variable, c'est-à-dire proportionné à la grandeur de chaque maison, soit \$0.25 pour chaque pièce visitée.

Cinq personnes blessées

Un tramway et un autobus sont venus en collision cet avant-midi à l'angle des rues Saint-Hubert et Mont-Royal.

Le choc a été assez violent pour faire dérailler le tramway. Cinq personnes ont été plus ou moins sérieusement blessées et conduites à l'hôpital Notre-Dame.

La taxation des magasins-chânes

Québec, 17 (D.N.C.) — On annonce que M. Desmarais, député de Richmond, président de l'Association des marchands détaillants, qui s'intéresse vivement au progrès et à la défense du commerce depuis de nombreuses années, a suggéré au député provincial un système de taxation sur les magasins-chânes. Il estime que les magasins-chânes favorisent les monopoles, et ce, au détriment du commerce, du consommateur et du producteur.

La taxe provinciale projetée s'établirait comme suit: de 2 à 5 magasins, taxe annuelle de \$25 par magasin; de 5 à 10 magasins, \$100 par magasin; de 10 à 20 magasins, \$250 par magasin; de 20 à 30 magasins, taxe de \$500 par magasin; de 30 magasins et plus, \$1,000 par magasin.

M. Bowman président des Communes

(Dernière heure)
Ottawa, 17 (S.P.C.) — On apprend que le nouveau président des Communes sera le député conservateur James L. Bowman (Dauphin, Manitoba).

Asphyxie par l'oxyde de carbone

C'est ce que déclare le docteur Rousselle dans le cas des cinq victimes de la rue Iberville — L'enquête du coroner ajournée à mercredi — Bertz devra se rapporter mardi

Trois témoins seulement ont été entendus ce matin en Cour du coroner relativement à la tragédie survenue hier soir, rue Iberville, où cinq personnes sont mortes et treize autres ont été blessées.

On s'est contenté d'identifier les cadavres ce matin afin de pouvoir les remettre aux familles, pour inhumation. L'enquête a ensuite été ajournée au 23, mercredi de la semaine prochaine.

M. Napoléon Desmarais, 506, Iberville, a identifié les larmes aux yeux, sa mère, Mme (veuve) Joseph Desmarais, née Robert (Rose-Anne), et ses trois enfants: Maurice, Tancrède et Gérard. M. Charles Lamoureux, 522, Iberville, a ensuite identifié sa fille, Madeleine, âgée de 10 ans.

Le Dr Jean-Marie Rousselle, médecin légiste, a déclaré que l'asphyxie par oxyde de carbone a causé la mort des cinq personnes.

Carmel Bertz, de Contrecoeur, l'opérateur de l'appareil de cinéma, qui a pris et feu et causé l'accident, a été relâché par la Sûreté municipale. Il devra cependant se rapporter mardi de la semaine prochaine et comparaître le lendemain à l'enquête. Il est un des témoins les plus importants dans la cause.

Le cardinal Villeneuve n'ira pas en France

St-Martin de Ré (France), 17 (S.P.C. Havas). — Le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, mande que, par suite du décès de sa mère, il diffère son projet de voyage en France. Son Eminence se proposait notamment de passer par La Rochelle, petite patrie de ses ancêtres français.

La fuite des francs français du bassin de la Sarre

Il n'en resterait plus que 400 millions — La France recevrait de l'Allemagne à peine la moitié de la somme que celle-ci a promise pour le rachat des houillères

SARREBRUCK, 17 (S.P.A.) — Les francs français s'enfuient en si grand nombre du bassin de la Sarre que, d'après des experts, la France recevra de l'Allemagne à peine la moitié de la somme que celle-ci a promise pour le rachat des houillères. Afin d'éviter les pertes qu'entraînerait la conversion de francs, monnaies à étalon-or, en marks, nombre de Sarrois, surtout des industriels et des marchands, ont déposé leurs épargnes en France ou en Suisse.

En vertu d'un accord conclu à Rome peu de temps avant le plébiscite, l'Allemagne doit verser à la France, pour racheter les houillères sarroises, 855 millions de francs en circulation sur le territoire sarrois et une certaine quantité de houille. A ce moment-là, on évaluait à 1 milliard 800 millions les francs en circulation sur le territoire de la Sarre. Aujourd'hui, il ne resterait plus en Sarre que 400 millions de francs.

PAS AVANT SIX SEMAINES

GENEVE, 17 (S.P.C. Havas) — Le Conseil de la Société des nations croit que le rattachement de la Sarre à l'Allemagne ne doit pas être effectué avant six semaines. La promulgation du rattachement aura lieu aujourd'hui ou demain.

Des assurances contre le chômage, la maladie et la vieillesse

Des heures de travail maximums et des gages minimums — La refonte du régime de l'impôt sur le revenu — La formation d'un conseil économique — Ce qu'on prévoit dans le discours du Trône à Ottawa

OTTAWA, 17 (D.N.C.) — D'après les derniers discours de M. Bennett à la radio, on est justifié de croire que le discours du Trône traitera particulièrement du programme de réformes du ministère. Cela comporterait des assurances contre le chômage, la maladie et la vieillesse, l'amélioration du régime du crédit pour les cultivateurs, des négociations extérieures en vue de nouveaux traités de commerce, des heures de travail maximums et des gages minimums, une refonte du régime de l'impôt sur le revenu, la protection du public contre les abus financiers, la formation d'un conseil économique, etc.

M. Paul Sauvé veut prohiber les fonctions de directeurs de compagnies pour les ministres de la Couronne

QUEBEC, 17 (D.N.C.) — M. Paul Sauvé, député des Deux-Montagnes, a inscrit au feuillet de la Chambre une motion importante pour prohiber les fonctions de directeurs de compagnies chez un ministre de la Couronne.

Voici le texte de cette motion: M. Sauvé propose, secondé par M. Hortensius Béique, député de Chambly: Que cette Chambre exprime l'avis que les ministres qui composent le gouvernement de cette province n'auraient pas dû et ne devraient pas faire partie du bureau de direction de compagnies ou de corporations privées faisant affaires directement ou indirectement avec le gouvernement ou qui sont sous la surveillance du gouvernement.

Le procès de Hauptmann

Flemington, New-Jersey, 17 (P.A.) — Le médecin légiste qui a fait l'autopsie du petit cadavre du bébé Lindbergh, a rendu témoignage au procès Hauptmann et déclaré que l'enfant est mort d'une fracture du crâne.

On apprend, d'autre part, que l'avocat de la défense projette de faire un appel au public américain pour l'inviter à lui faire part de tous les renseignements qu'il posséderait sur son client Hauptmann, inculpé du rapt et du meurtre du bébé Lindbergh. Cet appel se ferait par les journaux, la radio et le cinéma.

Erratum

La communication intitulée "La ruine des rentiers et des créanciers", publiée hier dans "Faits et opinions", a été signée par erreur George Shooner. Il aurait fallu lire Shooner.

LE REZ-DE-CHAUSSÉE — FAITS ET OPINIONS

Reprise de "La terre vengée"

Un bel auditoire formé de membres de l'A. C. V. et de leurs invités, de membres de l'A. C. J. C., de représentants des *Jeune-Canada* et de la plupart des sociétés catholiques et nationales a assisté, hier soir, à une soirée de gala, donnée au Monument National sous les auspices de l'Association catholique des Voyageurs de commerce.

A cette occasion, la troupe Bertrand a repris, sur la scène, le drame patriotique du notaire Paul Guillet: "La Terre vengée".

Les artistes, qui ont déjà eu l'occasion de répéter la pièce dans plusieurs paroisses de la province, savent parfaitement leurs rôles et sont plus à l'aise en scène. M. J.-A. Bertrand et Mlle Jeanne Leduc composent leurs personnages de façon originale. Les autres interprètes sont MM. Eugène Daigneault, Monté, Chamberland, Savard, Denis et Phaneuf, Mlles Liliane Masson, Jeannine Maurice et Oriange Fontaine.

Nous avons déjà fait, ici même, une analyse de la pièce du notaire Guillet. Rappelons-en les principaux traits.

Ils ont tôt fait de se laisser des distractions artificielles et de regretter les joies saines de la campagne. Et les affaires commencent à mal aller. Les Hébert devront remettre l'un après l'autre, les meubles rehaussés qu'ils ont achetés à crédit. Un jour, le père perd sa position. Avec le chômage, la misère pénètre dans le foyer. La famille Hébert ne compte plus maintenant que sur le secours direct.

Ce drame, un peu sombre, s'éclaircit par la visite providentielle à Montréal de Jean-Baptiste Sansoucy, ancien voisin, à Saint-Lin, des Hébert.

Sansoucy est resté fidèle à la terre et il en a été récompensé, car il jouit d'une honnête aisance. Pris de pitié devant l'échec lamentable d'Hébert et caressant aussi un projet de mariage entre sa fille et le fils Hébert, il offre au chômeur de lui prêter l'argent suffisant pour retourner sur la terre. L'offre est acceptée avec une reconnaissance bruyante par toute la famille.

Au dernier acte, la pièce de M. Guillet nous montre la scène où l'on revoit les Hébert à Saint-Lin. En redevenant "habitants" les Hébert ont retrouvé la sourire, la paix de l'âme, le bonheur complet. Le tout se termine par une veillée où les artistes chantent à qui mieux mieux un groupe imposant de chansons tirées du folklore canadien.

L'histoire des Hébert est un symbole, peut-être, mais il s'en dégage des leçons qui devraient profiter aux gens tentés de commettre la même erreur que les Hébert.

STRAPONTIN

Retour de Ninon Vallin

C'est avec un vif plaisir que le public des concerts retrouvera, ce soir, au Ritz-Carlton, Mme Ninon Vallin, incomparable soprano française. L'an dernier, Ninon Vallin chantait à l'Impérial, lors d'une soirée de bienfaisance. Cette fois, ce sera dans une salle intime que l'artiste se fera entendre: le plaisir des auditeurs n'en aura que plus de charme. Mme Vallin a la réputation d'être l'une des interprètes les plus compréhensives de Debussy et de Fauré; aussi a-t-elle inscrit plusieurs pièces de ses deux auteurs préférés au programme. Dans sa récente tournée aux Etats-Unis, Mme Vallin a chanté beaucoup d'espagnol. Ne sachant pas si les Canadiens aiment la musique espagnole, Mme Vallin n'avait pas d'abord l'intention de chanter ici en cette langue. Mais à la demande des journalistes qu'elle a reçus, hier soir, Mme Vallin donnera en rappel des pièces espagnoles.

En plus de la personnalité exceptionnelle de la chanteuse et de son programme délicat, le concert de ce soir aura un nouvel intérêt: celui du jeune pianiste basque Pierre Darré — qui accompagne désormais Mme Vallin dans ses tournées. Celle-ci fait l'éloge le plus grand du jeune pianiste et nous assure qu'il a été fort apprécié par tous les auditeurs qui l'ont entendu. — LUCIFER D.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Achetez nos produits

BOIS DE CHAUFFAGE — FOIN — POMMES DE TERRE — AVOINE

M. le directeur: —

Dans ces temps de crise il est nécessaire de s'entraider afin que chacun de nous puisse vivre. C'est un lieu commun de répéter, après tout le monde: que les temps sont durs; l'argent rare; la misère grande. Toutes ces lamentations ne servent de rien si elles ne sont suivies d'un mouvement de réaction efficace; elles n'aboutiront à rien de produits de la terre, nous ajoutons dans l'intérêt général.

Il faut l'avouer et le dire sans vantardise, la région du Témiscouata est un coin de la province qui progresse en agriculture. Si, à celui des vieilles paroisses qui donnent un plus fort rendement de produits de la terre, nous ajoutons le rendement des nouvelles terres qui s'ouvrent à la colonisation, nous arrivons à un excédent de production sur la consommation. S'il est vrai, comme partout ailleurs, que nous importons encore beaucoup de produits manufacturés, nous n'en sommes pas moins des exportateurs de certains pro-

duits — du moins si l'on nous trouve un marché où les écouler.

GOIS DE CHAUFFAGE. — A date, l'hiver n'a pas été très rigoureux si nous le comparons à celui de l'an dernier. Il serait sage et de bonne politique d'user davantage de bois de chauffage à la place du charbon. Le chauffage au bois est plus économique, il y en a en abondance, puis, c'est de l'argent qui reste parmi nous. Au contraire, le charbon, c'est votre argent qui s'en va enrichir des gens qui sont millionnaires et donnent du travail surtout à des étrangers.

Reservez le charbon — s'il vous est indispensable — pour les très grands froids; usez davantage du chauffage au bois.

La réduction assez importante du taux de transport, par chemin de fer du Témiscouata, vous permet d'avoir ce combustible à un prix raisonnable.

Voulez-vous en faire l'essai? Achetez le bois de chauffage du Témiscouata?

FOIN. — Que dire de la récolte de foin qui fut très abondante? Il y en a des centaines de tonnes à vendre dans chacune des paroisses de la région.

Se figure-t-on l'étendue de terre que cela représente? A-t-on calculé le montant que cela veut dire, qui serait très utile aux cultivateurs qui en ont grandement besoin pour faire honneur à leurs affaires?

N'est-il pas raisonnable de suggérer le groupement de quelques citoyens pour trouver un marché et

faire l'achat du foin de Témiscouata?

La Chambre de Commerce de la Rivière-du-Loup est l'organisation toute prête.

Voulez-vous nous aider? Achetez le foin du Témiscouata.

POMMES DE TERRE. — Depuis assez longtemps, dans le *Devoir*, M. Clarence Hogue conduit une belle campagne de l'achat chez nous.

Nous devons l'en féliciter. Ses articles ont-ils donné les résultats que l'on devrait attendre d'une telle campagne? Nous l'ignorons. Ce que nous pouvons affirmer à M. Hogue, c'est qu'il a vingt chances contre une, à Montréal, de manger des pommes de terre du Nouveau-Brunswick ou de l'île du Prince-Edouard, de préférence à celles du Québec. Pourquoi cela? C'est qu'il s'est fait une réclame exagérée des pommes de terre de ces deux provinces maritimes. On a créé un esprit, un besoin, une nécessité de manger les tubercules de nos voisins de préférence aux nôtres. Il est difficile maintenant de remonter le courant. Les rapports du ministère fédéral, division des fruits, nous en fournissent la preuve.

Mieux que cela. Au marché Bonsecours, à Montréal, une maison canadienne n'annonce même pas les pommes de terre du Québec, alors qu'elle le fait pour celles des autres provinces.

Dans le Témiscouata nous pourrions bien fournir au moins deux cents wagons de "pommes de terre", de même qualité que celles du

N.-B. puisque nous sommes voisins, que nous récoltons les mêmes variétés, dans de la terre semblable.

Le surplus dont nous pourrions disposer représente un bon montant; il est gelé. Capital absolument perdu.

N'y aurait-il pas un moyen de créer une demande pour les pommes de terre du Témiscouata? Evidemment oui. Pour arriver à ce résultat, il faudrait que nos acheteurs canadiens-français achètent nos produits. Pour nous aider: Achetez des pommes de terre du Témiscouata.

Nos ruraux ont besoin d'une foule d'articles manufacturés. Comment voulez-vous qu'ils les achètent s'ils ne vendent pas leurs produits?

Créons un nouvel esprit. Que nos concitoyens des villes s'habituent à spécifier que ce sont des produits du Québec qu'ils leur faut.

Qu'ils ne se gênent pas de demander les "pommes de terre" du Témiscouata... Excellentes, ces pommes de terre.

JEAN NAY

14 janvier 1935.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adresses-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Jeudi, 17 janvier

Radio-Etats-Unis

Auditions recommandées

WABC — 348.6 m., 860 kil.

2.30 p.m. L'Ecole américaine de l'air.
— L'Anglais et les Etats-Unis. — Le cri des berges, de Granger; Danse maillonnée (Henry VIII), suite, de German.
3.00 p.m. L'Heure du charme. — Orchestre et ensemble vocal de Phil Spitz.
— June in January; Object of My Affection; Valse (La Vierge Joyeuse), de Lehar; La Camparista; Tea for Two; When Day Is Done.

Vendredi, 18 janvier

WABC — 348 m., 860 kil.

10.00 a.m. Nouvelles.
11.30 a.m. Musique de la marine.
2.30 p.m. L'Ecole américaine de l'air.
3.45 p.m. Robinson Crusoe Jr.
5.45 p.m. Nouvelles.
7.30 p.m. Pousière d'argent présente: "The O'Neill".
— "The O'Neill" opérette; chœur de seize voix; solistes.
11.30 p.m. Orchestre Jacques Renard.

WEAF — 454 m., 660 kil.

6.30 p.m. Nouvelles.
8.00 p.m. Cites Service Concert. Jessica Dragonette, soprano; quatuor: Frank Banta et Milton Rittenberg, pianistes; orchestre Roscoe Bourdon.
9.00 p.m. L'Heure de la valse. — Frank Munn, Vivienne Segal; orchestre Abe Lyman.
12.00 a.m. Orch. Jack Denny.

WJZ — 395 m., 760 kil.

6.30 p.m. Nouvelles.
6.35 p.m. Gale Page, contralto.
7.15 p.m. Echos de la plantation.
8.15 p.m. Revue musicale de Dick Leiber.
9.00 p.m. Beatrice Lillie, comédienne; quatuor Cavalieri; orchestre Perrin.
9.30 p.m. Orchestre Armour, Orchestre Belasco.

Auditions recommandées

WABC — 348.6 m., 860 kil.

9.45 a.m. Carla Romano, pianiste. — Programme consacré à Liszt. — Etude "Paganini", no 5 (La Chasse); Mes Jours de Chopin-Liszt; Die Forelle, de Schubert-Liszt; Gnomes, de Liszt.
3.15 p.m. Symphonie de Minneapolis. — Direction Eugène Ormandy. — Anne O'Malley, Gaiety, contralto; Corinne Frank Bowen, soprano. — Musique d'eau, de Haendel; Symphonie no 2 en do majeur, de Mahler.

Radio-Montreal

JEUDI, 17 JANVIER

CRCM — 329.7 m., 910 kil.

5.00 Bonjour, les amis!
5.15 The Star and the Carpenter. — Loring (disques phonographiques).
6.00 Chansonnettes françaises.
6.30 Paddy Fantasy.
7.00 Orch. Cavallera de La Salle.
7.15 Billy et Pierre.
7.45 Service de nouvelles pour les radio-philles des centres ruraux.
7.52 Nouvelles en anglais.
8.00 Aspects pratiques de l'agriculture.
8.08 La Petite Histoires: Laure Conan, par Léon Lortie.
8.15 Orch. Joe DeCourcy.
8.30 Musique de chambre, de Toronto.
9.00 Conférence par M. Léon Lortie, professeur de sciences à l'Université de Montréal. Sujet: Les sciences exactes dans notre histoire.
9.15 Causerie sous les auspices de l'Association canadienne de la Ligue des Nations.
9.30 Fred Waring et ses Pennsylvaniens.
9.30 Orch. Billy Bisset.
9.45 Radio-Journaux.
10.02 Nouvelles en anglais.
1.00 Résultats des joutes de hockey.

CRAC — 411 m., 730 kil.

4.00 American Little House.
4.30 Orchestre.
4.45 Studio d'art dramatique.
4.45 Les événements sociaux.
5.00 Chant par Loretta Lee.
5.15 Fante Bonne-Humeur.
5.30 Le programme du foyer.
6.15 Musique classique légère.
6.25 L'heure récréative.
7.00 Le voix musicale.
7.30 Dans la coulisse.
7.45 Le curé de village.
7.45 Trio de concert Queen's.
8.30 Par-dessus les toits.
8.00 Radio-théâtre.
10.30 Programme musical.
10.45 Musique de danse.
11.00 Le reporter sportif Molson.

CFCE — 500 m., 600 kil.

11.55 Nouvelles.
1.00 Bourse.
2.45 Programme Langelier.
6.30 Permettez de la bourse.
7.15 Causerie sur l'Orchestre de Montréal, par M. Clark.
7.30 Sport.
8.00 Orch. Rudy Vallée.
9.00 Radio-théâtre du Dominion.
10.00 Orchestre Paul Whiteman.
11.00 Nouvelles.
11.15 Jesse Crawford, organiste.

CHLP — 266 m., 1,120 kil.

8.25 Sommaire, heure, culture physique.
8.45 Musique variée.
9.00 Chansonnettes françaises.
9.30 Comédies musicales.
10.00 Opérettes.
10.30 Fantaisies.
11.00 Poèmes symphoniques.
11.30 Extraits d'opéras.
11.55 Heure.
12.00 Heure des dames.

Le rôle du "Canadien National"

Le transport par rail est la clé de voûte de notre armature économique — Le Grand-Tronc et la province de Québec — Le C.N. et les Canadiens français

Causerie de M. Edouard Labelle devant la section Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste

M. J.-Edouard Labelle, c.r., régisseur du Canadien National, était l'hôte d'honneur, à midi, au premier déjeuner-causerie de l'année de la Section Duvernay, de la Société Saint-Jean-Baptiste. Le président de table était M. Téphère Brassard, qui, en sa qualité de président de la Section Duvernay, présenta la conférence.

Après avoir décrit le chemin de fer comme "une partie intégrante et indispensable de notre vie moderne, un organisme qui influe à chaque instant sur notre vie nationale, économique et sociale", M. Labelle dit brièvement comment le Canadien National remplit son rôle utile sous ces trois aspects importants.

"Le transport par rail, dit-il, est la clé de voûte de notre armature économique. Si vous consultez les tableaux de la statistique, vous constaterez que la courbe ascendante de nos exportations est pratiquement parallèle à celle de la progression de la voie ferrée. Par ailleurs, le seul lien véritable entre nos immenses provinces accrochées bout à bout est le double ruban d'acier qui les traverse.

"En 1933, dit le conférencier, le Canadien National a transporté 37,871,201 tonnes de marchandises et 9,434,812 voyageurs. Il a employé en moyenne 78,949 personnes toute l'année et leur a versé une rémunération globale de \$100,305,000.

Parlant du rôle considérable joué par le Canadien National dans la province de Québec, M. Labelle rappelle que le premier chemin de fer canadien, le Champlain and St. Lawrence Railway, aujourd'hui englobé dans le Canadien National, fut construit dans la province de Québec et que le réseau national y exploite encore le plus grand nombre de milles de voie, soit 2,900. Il rappelle encore que le Grand-Tronc, partie constituante du réseau de l'Etat, a donné à Québec son premier débouché vers l'Ouest, via Chicago, son premier port d'hiver, Portland, qui, pendant trois générations fut le principal port d'hiver canadien et que de plus il a pratiquement fait la fortune du port de Montréal qu'il fut le premier à servir. C'est encore le Canadien National, ou les lignes qui en font aujourd'hui partie, qui ont développé les régions du Lac St-Jean, du Saguenay, et de la Gaspésie, une partie des Laurentides et plus près de nous la riche région agricole et minière de l'Abitibi.

Montréal doit non seulement son essor au Grand-Tronc, mais encore aujourd'hui il ne saurait se passer du Canadien National. Ce réseau aide non seulement à ravitailler notre ville (l'an dernier il est passé 2,300 wagons de marchandises au C.N., par jour, dans Montréal), mais il encourage puissamment le commerce local grâce à ses 9,500 employés en activité à Montréal — dont les plus hauts fonctionnaires du réseau — qui touchent une rémunération globale de \$14,000,000 par année. Le réseau lui-même est un formidable consommateur. En 1933 il a acheté de 8,867 firmes différentes pour \$37,211,460 de denrées et marchandises diverses. C'est aussi un fort contribuable. L'an dernier il a versé au trésor municipal de Montréal pas moins de \$900,000. Le total de son compte annuel de taxes s'élève à \$6,500,000 et figure naturellement dans le passif de la compagnie.

Rôle social et humain

"Mais, dit M. Labelle, entre le Canadien National et nous il y a mieux qu'un lien d'intérêts réciproques, mieux qu'un échange de services sur une base d'affaires." Et il souligne le rôle social et humain du chemin de fer: transport des colons à prix réduit (en deux ans ce réseau a transporté plus de 35,000 personnes sur la terre), transport du courrier (3,000 sacs postaux apportés chaque jour à Montréal), transport du lait pour les bébés et

les malades (778,288 gallons de lait et de crème en un seul mois), transport gratuit des malades dans les régions éloignées, en Abitibi, par exemple, soins donnés aux accouchées prématurées dans les trains et les gares, protection des jeunes filles sans escorte, recherche des enfants et des objets perdus, etc. M. Labelle montre ensuite comment le Canadien National, par son organisation interne, sert la collectivité. Son fonds autonome de pensions, ses cliniques médicales, ses services de sécurité et de premiers soins (1,200 employés à Montréal en état de donner les premiers soins à un blessé ou à un malade), autant d'œuvres qui soulagent le budget collectif tout en servant les fins d'éducation et de protection générales.

5,000 employés canadiens-français

Après avoir dit que le chemin de fer est une école de vie admirable, qui forme des caractères et des compétences, M. Labelle donne un exemple de son attrait pour les Canadiens français, dont pas moins de 5,000 sont à l'emploi du réseau national dans Québec. Il cite le cas de quatre familles canadiennes, françaises ou l'on est au service du chemin de fer de père en fils et de père en fille, puisque toutes les filles épousent des hommes de chemin de fer. Ces familles représentent à elles seules, depuis 1870, un total de 605 années de services réparties entre 25 personnes.

"Protégé aux mille visages, dit M. Labelle, en terminant, le Canadien National épouse toutes les formes. Ce n'est pas simplement le train que vous prenez de temps à autre à l'une des trois gares de la ville, la voiture qui enlève ou livre vos marchandises à domicile, ou l'employé du télégraphe qui reçoit le message que vous lui confiez; c'est aussi une magistrale organisation matérielle et sociale, une merveilleuse machine qui assure notre confort de chaque jour et un corps public dans lequel chacun de nous possède un intérêt particulier."

Ninon Vallin

Voici le programme que Mme Ninon Vallin, soprano, exécutera ce soir, au Ritz-Carlton, à la soirée que présidera M. Jean Lallemant. — Voi che sapete, (Noces de Figaro), Mozart; O del mio dolce ardor, Gluck; Récitatif et air, (Judas Maccabée), Haendel; "So shall the lute and harp awake"; Intimité, (sur la troisième étude), Chopin; Au printemps, Gounod; La cloche, Saint-Saëns; L'enfant prodigue, (air de Lia), Debussy; C'est l'estate, Debussy; Fantoches, Debussy; Après un rêve, Gabriel Fauré; Nell, Gabriel Fauré; La rose (ode anacréontique), Gabriel Fauré; Visions Manon, (opéra Manon), Massenet; Il est doux, (opéra Hérodias), Massenet.

M. Darck sera au piano.

Les Trois-Rivières (1535-1935)

PAR L'ABBE ALBERT TESSIER
Un volume de 165 pages, format 10 x 6 1/2, imprimé sur papier coquette teinté, enrichi de tableaux et de dessins marginaux. Imprimé en deux couleurs.
La ville des Trois-Rivières s'est mise en évidence par la façon grandiose dont elle a célébré son trois centième anniversaire au cours de l'été de 1934. Ces pages offrent un prolongement utile à ces démonstrations.

L'auteur n'a pas la prétention d'avoir écrit une histoire, même un résumé, de la région trifluvienne. Il a tout au plus tracé à grands traits une synthèse qui pourra servir de fond de tableau à des œuvres plus fouillées.

Le principal mérite de ce travail est de constituer la première étude d'ensemble sur un coin de pays trop ignoré jusqu'ici. En attendant mieux, ce tableau rendra service!

L'ouvrage se vend \$1.00 franco. A la douzaine, \$9.00. Adresser les commandes: SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", 430, rue Notre-Dame est.

Tarif des annonces classifiées

du "DEVOIR"
Téléphone: HARbour 1241

1 sou le mot, 25c minimum comptant.
Annonces facturées, 15c le mot, 50c minimum.

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINES MARIAGES, MARIAGES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES. \$1.00 par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 cents.

BUREAUX A LOUER

à très bonnes conditions. S'adresser à 3 Notre-Dame est, chambre 6.

Emploi demandé

Cuisinière pour communauté, presbytère, ville ou campagne. Mme Laviolette, 101 LaGauchetière ouest, Plateau 6437.

Maison à vendre

Maison à deux logements, l'un de huit pièces et l'autre de trois pièces. Grand terrain. A Ville Saint-Laurent, à proximité de l'église et des maisons d'éducation. Idéal pour famille de la campagne voulant se rapprocher de la ville. \$3,900. S'adresser à 303-A rue Principale, Saint-Laurent, tél. 274-041. J.B.O.

Traducteur demandé

Traducteur expert, pour traduire en français impeccable un livre anglais (non technique) de caractère éducatif. Environ huit cent mille mots. Poser conditions et fournir amples recommandations. L'on ne considérera que les offres raisonnables et la qualité experte du travail. Case postale 324, Station R. Montréal.

Les élections municipales

A Saint-Dominique, village, M. Napoléon Dupont, réélu maire; MM. Napoléon Bousquet, Arthur Cabana et Albert Dansereau, réélus conseillers.

— A Saint-Dominique, paroisse, M. Henri Ménard a été réélu maire, MM. Domina Chicoine, Eugène Lapalme et Omer Chagnon, réélus conseillers.

— A Saint-Ephrem d'Upton, M. Alp. Fréchette, réélu maire; MM. Joseph et Eugène Brunelle, réélus conseillers; M. Albert Lemay élu, en remplacement de M. Hornmisdas Croteau.

— A Saint-Guillaume d'Upton, M. Oscar Gervais réélu maire, MM. Edouard Baudet et Jules Melançon réélus conseillers; M. Thomas Lafleur élu, en remplacement de M. Achille Goulet.

— A Sainte-Hélène de Bagot, M. Euclide Poitras élu maire, en remplacement de M. Toussaint Forest. MM. Ferdinand Lemay, L.H. Messier et Joseph Barnabé réélus conseillers.

— A Sainte-Hélène, paroisse, M. Louis Marcel réélu maire.

— A Saint-Hugues, village, M. le Dr J.-P. Gendron réélu maire; MM. Edmond Lanoix, Alfred Archambault et Théodre Côté, réélus conseillers.

— A Saint-Jean-Baptiste, M. Euclide Meunier réélu maire; MM. Edmond Choquette et Valmore Choquette réélus conseillers, M. Joseph Meunier élu.

— A Saint-Jude, M. Joseph Dupuis réélu maire; MM. Aimé Beauregard, Ernest Saint-Jean et Amédée Lamoureux élus conseillers.

— A Sainte-Madeleine, paroisse, M. Elphège Brodeur réélu maire; MM. Joseph Brodeur, Gédéon Pilon et Armand Jodoin, conseillers.

— A Sainte-Madeleine, village, M. Orlas Hébert réélu maire; MM. Noël Guillemette, Joseph Girard, élus conseillers.

Savourez le meilleur
THÉ
"SALADA"

— A Saint-Pie, village, M. Arthur Tétrault réélu maire; MM. Raoul Desparis, Ernest Chicoine et Wilma Chaput réélus conseillers.

— A Saint-Pie, paroisse, M. Albert Tremblay, réélu maire, MM. Augustin Tremblay, Wilfrid Ménard et Noël Dupont, élus conseillers.

— A Saint-Pie, paroisse, M. M. Postel, réélu maire, réélu maire; M. Walter Ingalls, réélu maire; M. John Dixon, Léo Bourbeau, Ernest Taylor, réélus conseillers.

— A Saint-Mathieu de Laprairie, M. Méridien Lussier, réélu maire; MM. Cédiliet, Sam Mondat, Alcide Robert, conseillers.

— A Saint-Mathieu de Laprairie, M. Méridien Lussier, réélu maire; MM. Cédiliet, Sam Mondat, Alcide Robert, conseillers.

— A Saint-Mathieu de Laprairie, M. Méridien Lussier, réélu maire; MM. Cédiliet, Sam Mondat, Alcide Robert, conseillers.

— A Saint-Mathieu de Laprairie, M. Méridien Lussier, réélu maire; MM. Cédiliet, Sam Mondat, Alcide Robert, conseillers.

— A Saint-Mathieu de Laprairie, M. Méridien Lussier, réélu maire; MM. Cédiliet, Sam Mondat, Alcide Robert, conseillers.

— A Saint-Mathieu de Laprairie, M. Méridien Lussier, réélu maire; MM. Cédiliet, Sam Mondat, Alcide Robert, conseillers.

— A Saint-Mathieu de Laprairie, M. Méridien Lussier, réélu maire; MM. Cédiliet, Sam Mondat, Alcide Robert, conseillers.

— A Saint-Mathieu de Laprairie, M. Méridien Lussier, réélu maire; MM. Cédiliet, Sam Mondat, Alcide Robert, conseillers.

— A Saint-Mathieu de Laprairie, M. Méridien Lussier, réélu maire; MM. Cédiliet, Sam Mondat, Alcide Robert, conseillers.

— A Saint-Mathieu de Laprairie, M. Méridien Lussier, réélu maire; MM. Cédiliet, Sam Mondat, Alcide Robert, conseillers.

— A Saint-Mathieu de Laprairie, M. Méridien Lussier, réélu maire; MM. Cédiliet, Sam Mondat, Alcide Robert, conseillers.

— A Saint-Mathieu de Laprairie, M. Méridien Lussier, réélu maire; MM. Cédiliet, Sam Mondat, Alcide Robert, conseillers.

— A Saint-Mathieu de Laprairie, M. Méridien Lussier, réélu maire; MM. Cédiliet, Sam Mondat, Alcide Robert, conseillers.

— A Saint-Mathieu de Laprairie, M. Méridien Lussier, réélu maire; MM. Cédiliet, Sam Mondat, Alcide Robert, conseillers.

— A Saint-Mathieu de Laprairie, M. Méridien Lussier, réélu maire; MM. Cédiliet, Sam Mondat, Alcide Robert, conseillers.

— A Saint-Mathieu de Laprairie, M. Méridien Lussier, réélu maire; MM. Cédiliet, Sam Mondat, Alcide Robert, conseillers.

— A Saint-Mathieu de Laprairie, M. Méridien Lussier, réélu maire; MM. Cédiliet, Sam Mondat, Alcide Robert, conseillers.

— A Saint-Mathieu de Laprairie, M. Méridien Lussier, réélu maire; MM. Cédiliet, Sam Mondat, Alcide Robert, conseillers.

— A Saint-Mathieu de Laprairie, M. Méridien Lussier, réélu maire; MM. Cédiliet, Sam Mondat, Alcide Robert, conseillers.

— A Saint-Mathieu de Laprairie, M. Méridien Lussier, réélu maire; MM. Cédiliet, Sam Mondat, Alcide Robert, conseillers.

— A Saint-Mathieu de Laprairie, M. Méridien Lussier, réélu maire; MM. Cédiliet, Sam Mondat, Alcide Robert, conseillers.

— A Saint-Mathieu de Laprairie, M. Méridien Lussier, réélu maire; MM. Cédiliet, Sam Mondat, Alcide Robert, conseillers.

— A Saint-Mathieu de Laprairie, M. Méridien Lussier, réélu maire; MM. Cédiliet, Sam Mondat, Alcide Robert, conseillers.

— A Saint-Mathieu de Laprairie, M. Méridien Lussier, réélu maire; MM. Cédiliet, Sam Mondat, Alcide Robert, conseillers.

Fini — le Trouble du Chauffage!

Le COKE LASALLE se fait chaque jour de nouveaux partisans. Il est vite allumé et son feu ardent brûle ensuite très longtemps sans requérir de soins. Et vous économisez \$4.00 la tonne sur le coût de votre combustible.



DE VOTRE FOURNISSEUR OU DIRECTEMENT DE — MARQUETTE 6221



L.M.1908P



"Vivre en aimant"
Directrice: Jeanne METIVIER

Les désœuvrées

Les désœuvrées vivent leur vie sans but, sans ambition, sans amour. Elles n'ont surtout rien de précis à faire, et ne savent pas s'occuper. Au gré du hasard, elles s'occupent de leur temps. Parfois, elles se consacrent à la famille et à la société, elles y demeurent pour l'instant, et constatent, à leur surprise, qu'elles y sont même souvent choyées, adulées et admirées!

Les jeunes filles qui consacrent la majeure partie de leur journée à un travail dont la rémunération, bien faible parfois, est indispensable à l'équilibre du budget familial; les autres qui, seules dans la vie, doivent mener l'apère luttant pour subvenir à tous leurs besoins matériels, et conserver une saine indépendance, ces braves jeunes filles ne sont pas des désœuvrées. Pourtant, elles le deviennent si, à côté de la tâche journalière et pénible, elles ne font de leurs loisirs que des heures perdues et vides. Mais il est consolant de constater que dans les rangs de ces désœuvrées, bien rares sont les désœuvrées. Les membres actifs de ces cercles littéraires, des cours du soir, des œuvres sociales, des clubs sportifs sont recrutées en plus grand nombre dans cette catégorie. Accordons à tous leurs efforts de culture et de perfectionnement, notre franche et encourageante admiration.

Et parmi les jeunes filles qui ne travaillent pas, combien y en a-t-il qui font un emploi judicieux de leur temps? A l'âge heureux où tant d'activités sollicitent les talents, les énergies, les coeurs, comme il est triste de voir avec quelle apathie, quel désintéressement les désœuvrées laissent couler les jours, et se perdre à jamais, dans le vide de l'oisiveté, des heures précieuses qui ne reviendront plus.

Leur parler-ont de culture intellectuelle, de développement artistique, d'études sérieuses et approfondies, de volumes instructifs, de conférences intéressantes, d'œuvres sociales, etc. Hélas! à toutes les suggestions qui réclament une parcelle d'énergie, d'attention, de volonté, elles ont l'étonnant illogisme de répondre: "J'aimerais m'intéresser à ces choses, mais malheureusement, je n'en ai pas le temps". Les désœuvrées n'ont pas le temps de lire, d'écrire, de se cultiver, ni même de se rendre utiles à la maison.

Mais que font-elles alors? — Rien de précis, rien de fatigant, rien d'important, certes. Elles tuent le temps par des occupations banales. Elles flânent dans les magasins. Elles entrent au cinéma pour s'asseoir, et constater avec joie à la sortie que l'après-midi est enfin passé. Au théâtre, souvent elles ne retiennent de la pièce que les entrées ou elles ont causé et ri avec des amis. Elles se rendent à des bridges, elles jouent pour jouer, elles n'ont même pas l'ambition de posséder à fond cette science plutôt mondaine du bridge. Parfois, elles reçoivent, elles sont gentilles, polies, mais elles n'ajoutent jamais une note originale et différente à leurs réceptions. Elles font comme les autres: c'est plus simple de copier, que d'inventer quelques fines surprises, ou d'improviser un programme pouvant intéresser et charmer les invités. Pressées par l'orgueil et la nécessité, elles valent quelquefois, mais machinalement et sans joie, à certains petits travaux d'intérieur: ménage, cuisine, re-

INTIMITE

C'est l'hiver et le soir. Et la pluie aux carreaux. Par coups brusques et drus de passante tremblante. Heurtée la vitre dans le vent, mais l'ombre lente. Remue à peine aux plis ténébreux des rideaux.

Tu couds près de la lampe et tes beaux cheveux lourds, Tes cheveux dénoués se nagent d'or et d'ambre. Dans la pénombre intime et molle de la chambre. Où l'heure étend sans bruit ses ailes de velours.

Des roses d'un bouquet la table est parfumée, Des gouttelettes d'or pendent aux mimosas. Dentelet un soupçon de guirlande à tes bras, Et le silence heureux nous couvre, bien-aimée.

Le feu flambe. Il fait tiède et calme et reposé, La soie en écheveau brille dans ta corbeille. Et, sous mon front pensif, le passé s'ensommeille. Comme un enfant pleureur endormi d'un baiser.

Attentive, tu couds. Sur la tapisserie, Dans les dessins naïfs aux vivaces couleurs, Il semble qu'unissant à la trame nos coeurs. L'aiguille, fil à fil, brode ma rêverie.

Tu lèves, par instant, tes regards anxieux Et souris. Satisfaites, nous nous taisons encore; Ta pâleur doucement de hâte se colore, De nouveau tes longs cils s'abaissent sur tes yeux.

Chaque minute tisse une joie... Et voilà Mon âme, où cette paix du travail s'insinue, De la vaine amertume à la paix revenue. Pour ce simple bonheur que la vie offre là.

Léon BOCQUET

prisée. Celles qui veulent se marier seront, en présence des jeunes gens, banales, superficielles et coquettes. Leur coeur, étant resté fermé à tous les nobles enthousiasmes et désirs, ne s'illuminera pas au feu du grand amour. Epouses, elles ne sauront pas trouver le jugement, l'énergie indispensables, et répandre sur leur foyer la douce flamme de l'intelligente bonté et du dévouement.

Les désœuvrées toujours et partout passent sans rien donner d'elles-mêmes. Elles ne font ni le mal, ni le bien, au sens catégorique des mots. Elles ne font rien du tout, à tous les degrés de l'échelle sociale, nous voyons apparaître de ces êtres ennuyés et ennuyeux, parfaitement inutiles et nuisibles. Mais les yeux illuminés de clartés profondes, le front rayonnant de nobles enthousiasmes, je vois se dresser l'armée plus nombreuse des vaillantes et des luttantes! Conscientes de la grandeur et de la beauté de leur mission, ces âmes de femmes intuitives et altruistes sourient à l'effort, au travail, au sacrifice. Chaque heure qui fuit emporte une parcelle de leur âme, de leur vie.

Avec respect et admiration inclinons-nous devant elles, et souhaitons-les toujours plus nombreuses, pour le bien de notre race, et l'honneur de notre jeune et beau pays.

RUISSELET JASEUR
Montréal, 11 janvier 1935.

25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS
EN TROUVE UN AUTRE, ET LE
BUT SERA DÉPASSÉ.



Le marché des gourmets depuis 40 ans.

FILETS DE SOLES
FILETS D'ALGÈRES
TRUITE FRAICHE DES LACS
DORÉ FRAIS
BIGORNEAUX
EPICERIES FRAIS
FILETS D'ALGÈRES FUMES
HUITRES
Département des commandes ouvert jusqu'à 7.30 ce soir.
Plateau 8121
HENRY GATEHOUSE & SONS
628 OUEST, DORCHESTER, près Université

Conseils pédagogiques

L'apposition

L'apposition est une fonction assez rare dans la phrase, et il n'est peut-être pas très important, pour la généralité des élèves, de savoir la reconnaître. Cependant, les maîtres qui désirent inculquer cette notion ont à leur disposition quelques moyens empiriques. Les grammairiens ne donnent pas, en général, une définition bien nette de l'apposition. — Il y a lieu de faire remarquer qu'au début de l'apposition, la phrase est incomplète, et qu'elle est ordinairement formée par un nom, quelquefois par un pronom.

Si dans une proposition deux noms, ou deux pronoms, ou encore un pronom et un nom, se rapportent au même être ou au même objet sans être réunis par une conjonction, le second est apposition du premier. Exemples: Paris, capitale de la France; la gourmandise, vice hédicé.

Presque toujours le mot en apposition indique une catégorie, un genre de personnes ou de choses dans lequel peut se classer le mot auquel est jointe l'apposition. Exemple: La France, pays chevaleresque; le cheval, animal utile; le lin, plante textile; etc.

Partant de cette remarque, on pourra proposer aux élèves de petits exercices de synthèse dans lesquels on leur demandera de former des appositions par l'emploi d'un terme générique. Outre ce but spécial de l'apposition, ces exercices auront l'avantage d'habituer le jugement et la sagacité des élèves. Si, par exemple, on propose de donner une apposition au mot maison, les uns répondront édifice, mais les autres répondront habitation. De même le mot vin pourra appeler en apposition les termes: breuvage, produit fermenté, substance. — Du choix des idées jaillit la lumière pour l'esprit, comme du choc des silex jaillit l'étincelle pour les yeux.

"A travers les beaux livres"

PAR BIBLIOPHILE

Lord Bacon disait: "Si l'on était permis de contrôler la littérature qui entre dans les foyers, je serais en mesure de garantir le bien-être de l'Église et de l'État". Cette pensée, la première des "paroles à retenir" que Bibliophile a inscrite dans son superbe ouvrage: "A travers les beaux livres", a évidemment

ment présidé à son énorme travail de compilation.

Publié par l'Action Sociale Limitée, Québec, "A travers les beaux livres" contient de précieux conseils sur les lectures de tous genres, des lectures de bibliothèque, des remarques sur les romans, sur l'œuvre de l'abbé Berthelme, une liste d'un certain nombre d'anciennes librairies remplacées par d'autres maisons d'édition, puis du catalogue proprement dit et distribué ainsi: Ouvrages de culture religieuse — Biographies, souvenirs, correspondances, ouvrages — Livres de distraction — Nouvelles et romans — Quelques rayons pour les enfants.

Cet ouvrage, croyons-nous, est appelé à rendre d'immenses services aux éducateurs, aux mères de famille, aux jeunes gens et aux jeunes filles désireux d'apporter dans le choix de leurs lectures une scrupuleuse prudence.

"A travers les beaux livres", en vente au Service de Librairie du Devoir, 25c. l'exemplaire.

Le calme devant la critique

L'écrivain Antoine de Laplace (1707-1793) se promenait un jour, vers 1747, aux Tuileries, et s'immobilisait en lisant une brochure qu'il venait d'acheter, quand il entendit nommer par quelqu'un qui le suivait. C'était Fontenelle, qui l'aimait beaucoup.

— Qu'avez-vous donc, mon fils, pour vous démenier ainsi? — Tenez, mon cher papa, voyez si j'ai tort. On joue à peine pour la sixième fois ma tragédie de *Vénus sauvée*, et voilà déjà un libelle affreux contre la pièce et contre l'auteur.

— N'est-ce que cela, mon ami? Pourquoi vous êtes-vous avisé d'avoir fait un bon ouvrage? Donner moi votre bras, et passons un moment chez moi.

— Jacques, s'écria Fontenelle, cherchez moi les clefs du bahut. C'était un vieux coffre et qui tenait presque tout un côté de l'antichambre. Jacques accourut avec un troussseau de vieilles clefs, et ouvrit le coffre, que Laplace vit avec surprise rempli jusqu'au couvercle de brochures de tout format:

— Voilà, lui dit Fontenelle, une partie des critiques, des satires, et même des libelles, dont mes ouvrages et moi-même avons été l'objet, depuis mes premiers essais dans les lettres. Jusques à aujourd'hui, mais, ce qui vous surprendra bien plus, c'est que je n'ai jamais ouvert aucune de ces brochures.

— Quoi! jamais? — Jamais, mon ami. De deux choses l'une, me suis-je dit de très bonne heure, ou la critique est bonne, ou elle est mauvaise. Si elle est bonne, mes amis m'en rendront compte, et je tâcherai de me corriger; au cas contraire, j'en pourrais prendre assez d'humeur pour que mon repos s'en ressentit, et moi repos, moi cher enfant, et vous vous en trouverez bien.

Mots d'enfants

LA DÉFINITION ET L'EXEMPLE — Papa, qu'est-ce que cela veut dire: informe? — Informé? Cela veut dire quelque chose de mal venu, de laid, de raté.

— Alors, elle est laide et ratée la justice? — Comment? — Eh bien oui, souvent en lisant le journal à maman, tu dis: "La justice informe..."

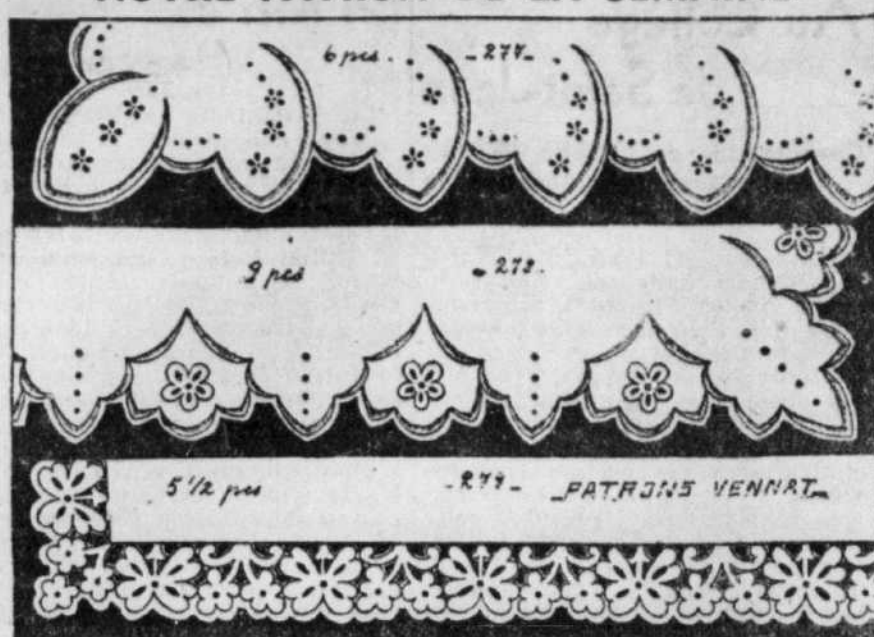
PRUDENCE — La dame, à la petite fille qui lui ouvre la porte. — Ta maman est-elle à la maison? — La petite fille. — Je ne sais pas, Madame, je vais aller lui demander.

Tirage d'une bague

AU PROFIT DE L'OEUVRE DES ENFANTS ÉPILEPTIQUES ÉDUCABLES

Don généreux d'une dame bienfaitrice, une bague d'une valeur de \$150.00 sera tirée au sort, au profit de l'Œuvre des Enfants Épileptiques Éducables. La bague est exposée au magasin Henry Birks & Sons, rue Sainte-Catherine, où l'on peut se procurer des billets. Prière de s'adresser par téléphone à Wil-

NOTRE PATRON DE LA SEMAINE



Nos 277-278-279. — Groupe de festons très pratiques pour draps, nappes de table, nappes d'autel et usages divers. Chacun, à tracer, 15c; perforé, 30c; au fer chaud, 3 verges et 1 coin, 25c.

COUPON DE COMMANDE

N.B. — Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste et de nous faire la remise par bons de poste ou timbres-poste en même temps que la commande.

17 JANVIER 1934

Ci-inclus..... pour patrons Nos.....

Nom.....

Adresse.....

bank 0075, de 9h. à midi, de 1h. 30 à 5h., tous les jours.

Les nouvelles féminines

A l'Ecole Normale des filles

Le vendredi, 18 janvier, à 7 h. 30, aura lieu la 4ème réunion du Cercle Marguerite LeMoine de l'Ecole Normale Jacques-Cartier des filles. Tous les membres sont priés d'y assister.

Société des ouvrières catholiques

La S. O. C., section Hochelaga, annonce la réouverture de ses cours du soir: le lundi, 21, coupe, couture, tricot, broderie, etc. Le mardi, 22, soifège, et diction. Le mercredi, 23, français, anglais, comptabilité. Ces cours se donnent à l'Ecole Stadacona, les angles des rues Adam et Darling. Les associées sont priées d'apporter leur carte d'admission. Pour renseignements, s'adresser à 1836 Déséry tous les vendredis soirs.

Providence Notre-Dame de Grâce

La partie de cartes organisée sous la présidence d'honneur de Madame E.-L. Patenaude, châtelaine de Spencer-Wood, au profit de l'Orphelinat de la Providence, aura lieu le 13 février à l'hôtel Viger.

Soirée au profit des Missions

Ce soir, à 8h. 30, à la salle Jeanle-Prévost, 5707, rue Saint-Dominique, la troupe des Anciens du Patronage Saint-Georges interprétera deux excellentes pièces: La Médaille du Pilote, de Théodore Botrel, et Durand et Maurice, comédie en trois actes de Maurice Ordonneau et Valabréque.

Les principaux rôles seront tenus par MM. Avila Cusson, François Bertrand, Félix-A. Grandmaison, Emile Fournier, Emile Hogue, Alphonse Gagnon, Arthur Faillie, Emmanuel Giguère et Arthur Gignas. L'Orchestre de l'Ecole supérieure Saint-Viateur jouera les meilleurs morceaux de son répertoire. La soirée est au profit des Missions de Mandchourie.

Octave pour l'Unité de l'Eglise

DU 18 AU 25 JANVIER

Depuis plusieurs années, une octave de prières se célèbre dans un grand nombre de diocèses, du 18 janvier, fête de la Chaire de saint Pierre à Rome, au 25, fête de la conversion de saint Paul. Cette dévotion, depuis sa fondation, a pris d'année en année un développement considérable. Elle comporte la récitation quotidienne pendant l'Octave, de la prière suivante: Antienne (S. Jean, XVII, 21): Afin que tous soient un, comme vous, mon Père, vous êtes en moi et moi en vous, et qu'ils soient de

même un en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé. V. Je te dis que tu es Pierre.

R. Et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.

Priens. Seigneur Jésus-Christ, qui avez dit à vos Apôtres: Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix; ne considérez pas mes péchés, mais la foi de votre Eglise. Daignez lui donner, selon votre volonté, la paix et l'union, ô Dieu, qui vivez et réglez dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Pour que vous ramenez à l'Unité de l'Eglise tous ceux qui sont dans l'erreur et pour que tous les fidèles parviennent à la lumière de l'Evangile, nous vous en prions, Seigneur, exaucez-nous!

INTENTION DE CHAQUE JOUR

Une intention particulière est proposée pour chaque jour de l'octave:

18 janvier: Retour de toutes les "autres brebis" à la bergerie de Pierre.

19 janvier: Retour des Orientaux à l'Unité de l'Eglise catholique.

20 janvier: Retour de l'Eglise anglicane.

21 janvier: Retour des Luthériens et des autres protestants d'Europe à la sainte Eglise romaine.

22 janvier: Que tous les chrétiens d'Amérique deviennent un en communion avec Rome.

23 janvier: Retour de tous les mauvais catholiques à la pratique des sacrements.

24 janvier: Conversion des Juifs.

25 janvier: Conquête du monde entier au Christ.

QUELQUES SUGGESTIONS

L'Octave pour l'Unité de l'Eglise est enrichie d'une indulgence plénière à gagner aux conditions habituelles, en communiant le premier et le dernier jour de l'Octave, et d'une indulgence de 200 jours à gagner chaque jour en récitant la prière approuvée.

Partie de cartes

Le lundi, 21 janvier, à 2 h. p.m., aura lieu la partie de cartes annuelle au No 1185 rue Saint-Mathieu. Toutes les anciennes élèves des Soeurs Grises sont priées d'encourager cette oeuvre de charité et d'action catholique et d'y faire participer leurs amies et leurs connaissances. On est prié d'apporter cartes et marqueurs.

Pour une BONNE DIGESTION tous les jours les délicieux Yogourts - Fromages

ORBIS Appelez IMMEDIATEMENT HARBOUT 4747

EATON



Pardessus d'hiver

Confectionnés de tissus importés d'Angleterre

Tout faits ou faits sur mesure pour le même prix!

Si nous ne pouvons vous ajuster convenablement de notre grand assortiment de modèles et tailles... à vous de choisir un tissu de la même qualité provenant des mêmes tissages, et de le faire confectionner d'après vos mesures individuelles exactement du modèle que vous désirez. Choisissez de ces deux groupes extraordinaires:

35.00

Elysians anglais d'Isaac Carr

Lainages de choix, luxueux et épais, reconnus pour confort, durée et élégance. Nuances de gris et bleu. Faits sur mesure ou tout faits.

25.00

Elysians importés de Bar d'Angleterre

Semblables, mais de prix moins élevés que les Elysians de Carr. Pardessus tout faits en bleu et gris... ceux faits sur mesure en tissus de nuances gris, brun, bleu et gris-bleu.

Nos Conditions de Paiement Différées sont applicables à tout achat de vêtements au montant de 25.00 et plus. 25% de dépôt, le solde, plus un supplément équitable, en trois versements mensuels égaux.

Au deuxième étage — rue Ste-Catherine.

T. EATON CO. L'UNITÉ DE MONTREAL



CHALFONTE HADDON HALL

Les statistiques nous prouvent que l'hiver à Atlantic City est plus doux et plus ensoleillé. La gaieté règne en hôtel. Chalmers éclairées. Amusement et repos. Golf et équitation. Taux de \$7 en montant au Chalfonte et \$8 et plus au Haddon Hall pour une personne. Système Américain... Aussi système Européen. Taux spéciaux à la semaine.

Leeds and Lippincott Company

ATLANTIC CITY

Feuilleton du "Devoir"

Le Pont sur l'Oiselle

par M. MARYAN

30 (Suite)

XIII

Il y avait ce soir-là de la lumière au premier étage de la vieille ferme, sur l'autre rive de l'Oiselle. Les chambres si longtemps inhabitées, que les maîtres s'étaient réservées en vue d'un séjour passager, avaient été aérées avec soin et mises en ordre, et la fermière se tenait debout devant une jeune femme qui lui donnait des instructions soigneusement détaillées.

— Mon oncle arrivera peut-être à l'improviste, Française, et il lui faudra autant de confort que possible; j'irai demain à Tours; vous

me prêterez votre carriole jusqu'à la gare, et je ferai expédier immédiatement les objets qui lui sont nécessaires.

— Mademoiselle ne se trouve pas trop mal? — Nous sommes délicieusement installés, ma bonne Française.

— Les enfants sont-ils bruyants, et peut-être gêneront-ils Monsieur ou Mademoiselle?

— Oh! pas du tout! J'aime les enfants, les vôtres seront bientôt mes petits amis...

— Alors, Mademoiselle fera-t-elle elle-même le thé de Monsieur? — Certainement; ne vous inquiétez de rien, j'ai fait tout ce qu'il

faut. Apportez-moi seulement, s'il vous plaît, de l'eau et du lait... Oh! mais non, je vais descendre avec vous et faire des tartines de pain bis, que mon frère aime en vrai gourmand...

Elle laissa la porte ouverte, pour que la lampe éclairât l'escalier en spirale, fort primitif et quelque peu dangereux, puis, tout en causant gaiement avec la fermière, elle choisit dans le vaisselier une assiette à fleurs rouges, et un petit pot en faïence couvert de palmes, bleues et lilas.

— Je vous emprunte votre vaisselle, n'est-ce pas?... Voulez-vous mettre un peu de crème dans cet amusant petit pot? Et maintenant, donnez-moi un tablier, le pain et le beurre; vous allez voir comme je fais bien les tartines!

La fermière, charmée de la simplicité et de la bonne grâce de la dame de Paris, qu'elle avait tant redoutée, alluma une lampe de fer suspendue au-dessus de la table, noua elle-même autour de la taille de la jeune fille un grand tablier à bavette, puis apporta un pain bis et une motte de beurre frais. Ses trois enfants, que la timidité avait

tenus jusque-là blottis dans les coins les plus sombres, ne résistèrent pas à la curiosité et s'approchèrent sans bruit, levant au-dessus de la table leurs visages étonnés. La jeune fille leur sourit à la ronde, puis commença à couper des tartines, à la stupeur des marmots, qui n'avaient jamais vu réduire le pain à l'état de dentelle.

Quand ces tartines furent arrangées sur l'assiette, et que la fermière se mit en devoir de les monter, la jeune fille ôta son tablier et, sortant de la maison, prit l'allée abandonnée qui menait à la rivière. La nuit s'était presque faite dans la maison aux plafonds bas, aux noirs solives et aux étroites fenêtres, mais il y avait encore un peu de jour au dehors, malgré l'épais abri du bois.

La jeune fille marchait lentement, respirant avec délices l'air frais du soir, tout saturé de parfums rustiques, et les yeux attachés sur l'eau brillante, qui scintillait au bout de l'allée. Elle n'était jamais venue en ce lieu, et elle en goûtait toute la beauté, rendue à la fois plus solennelle et plus douce par le calme de cette heure.

Comme elle se rapprochait, elle découvrit l'ogive brisée du vieux pont, ressortant sur l'eau tout empoûvrée à cet endroit, puis elle fut saisie d'admiration en voyant de plus près, sur l'autre bord, la masse pittoresque des bâtiments du manoir. Mais tout à coup elle tressaillit et s'arrêta. Au bas du perron rustique, une forme svelte se tenait maintenant debout, regardant les premières étoiles, qui apparaissaient au point le plus élevé du ciel...

Elle n'était pas seule à regarder cette apparition presque fantastique, à cette heure et en ce lieu, dans son immobilité. Un homme, à demi caché derrière les arbres, fit un pas vers elle et murmura d'une voix très émue: — Christiane, c'est elle, c'est Mlle de Marmennes...

Il restèrent quelque temps silencieux, et virent Marie-Thérèse, inconsciente de l'attention dont elle était l'objet, remonter lentement l'escalier de pierre, puis disparaître dans la baie toute noire d'une porte.

Christiane s'avança jusqu'au bout de l'allée et s'appuya contre la pile mousmée du vieux pont.

Un calme étrange se dégageait de cette scène. Même la brise qui s'était levée, qui agitaient lentement les feuilles des arbres et soulevait de toutes petites vagues sur la surface de l'eau, semblait tranquille et douce; on eût dit une voix chargée de transmettre à toute la nature un message de paix. Et, cependant, cette rivière coulait comme un obstacle incessant, perpétuel, renouvelé par chacun de ses flots, entre les demeures élevées sur ses rives, et le pont, brisé non par le temps, mais par la main des hommes, rappelait la sombre rancune qui séparait leurs vies, qui faisait deux ennemis des amis d'autrefois.

Jean avait rejoint sa sœur. Elle le regarda dans la lumière toujours plus faible, et vit sur son visage une expression inconsciente de triomphe et de joie.

— Nous l'avons trouvée avant même d'avoir commencé les recherches! dit-il gaiement. Nous saurons demain pourquoi elle ne

l'a pas écrit; mais je suis sûr d'avance qu'il y a eu quelque banal accident de lettre perdue.

— Peut-être notre souvenir ne lui a-t-il pas laissé de traces, Jean, dit-elle comme à regret. A son âge, on est primesautier, on n'a que les amitiés avec enthousiasme, mais quelques jours d'éloignement les dénouent plus facilement encore.

Jean la regarda avec un peu d'inquiétude, puis se mit à rire. — Non, non, tu ne penses pas ce que tu dis là; nous l'avons vue et étudiée pendant de longs jours, ce n'est point, tu le sens comme moi, un esprit oublieux ni un coeur léger. Puis, il s'agit de toi, Christiane! Si tu comprends bien ce que tu es, tu ne penses pas pouvoir être effacée si aisément du souvenir de ceux qui t'ont connue.

Christiane soupira involontairement.

(A Suture)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par "l'Imprimerie Populaire" (à responsabilité limitée), administrateur: Georges Pelletier, directeur: Gérard.

Dépôts de deux ouvrières

Elles ont tenté en vain d'obtenir un salaire minimum dans une manufacture de robes de Toronto — Pas le temps de prendre un verre d'eau

Ottawa, 17 (C. P.). — Deux ouvrières, qui travaillaient dans une manufacture de robes de la maison T. Eaton, à Toronto, ont dit, hier, devant la commission sur le commerce et l'industrie, qu'il y a quelques mois elles ont tenté en vain d'obtenir le minimum de salaire auquel elles avaient droit, \$12.50. On rémunérait les ouvrières à la pièce, et les tarifs étaient si bas que celles-ci s'épuisaient inutilement en vue de gagner un salaire convenable.

La rationalisation était en honneur à la manufacture. A l'aide d'une montre d'une construction particulière, on déterminait le temps nécessaire à la confection d'une robe: les ouvrières étaient forcées de se conformer au temps indiqué par l'expert.

Un témoin, Mlle Annie Wells, a déclaré qu'elle avait été congédiée avec 37 autres pour avoir voulu discuter les tarifs en vigueur pour le paiement au morceau.

"Vous ne pouviez vous arrêter un moment pour prendre un verre d'eau ou vous poudrer le nez", a dit Mlle Wells. "On réclamait de vous plus que vous ne pouviez donner." Elle a été congédiée en février 1934. Les tarifs étaient si bas qu'il était pratiquement impossible d'atteindre le minimum légal.

Le témoignage de Mlle Wells a été corroboré par les dépositions d'un autre témoin, Mlle Jean Chambers, laquelle, après avoir travaillé 10 ans à la même manufacture, partit de son chef.

Mlle Chambers dit qu'en 1932 elle n'était payée que pour ce qu'elle gagnait (il y a une disposition de loi permettant aux employeurs de ne payer qu'à 80 pour 100 de leurs employés le minimum légal de \$12.50). En 1933 ou 1934, son salaire fut porté à \$12.50, mais la semaine suivante réduit à ce qu'il était précédemment.

D'autres ouvrières ont fait la même déposition. Ces accusations ont conduit à une enquête qui a permis de dire qu'il y avait un certain écart entre les salaires inscrits aux registres de la compagnie et de ce que l'on remettait aux ouvrières.

Au début de la journée, le vérificateur-comptable, Walter Gordon, de Toronto, avait présenté un rapport que les témoignages entendus dans la suite ont contredit. M. Gordon prétendit que le salaire minimum était payé à la manufacture et même dépassé.

Mlle Chambers a dit encore qu'on ne lui faisait signer aucun reçu pour le salaire qu'on lui remettait. Elle constatait parfois qu'il ne correspondait pas au travail accompli. Quand elle portait plainte à l'administration, on lui répondait que son salaire avait été réduit afin de compenser pour ce qu'on y avait ajouté précédemment afin de lui donner une rémunération conforme aux exigences de la loi.

Mort du docteur Rodolphe Boulet

Paris, 17 (P.C.). — M. Rodolphe Boulet, médecin, de Montréal, est décédé hier à Prengins, village situé entre Genève et Lausanne, sur la rive nord du lac Léman. Les funérailles auront lieu demain.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Au Collège de Saint-Jean

Conférence de l'abbé Arthur Tessier sous la présidence de S. E. Mgr Forget

Saint-Jean, 17 (D.N.C.). — Mardi soir, dans la salle du collège, M. l'abbé Arthur Tessier, supérieur, présentait à un groupe de citoyens de Saint-Jean et à ses élèves, un conférencier de marque, passionné des choses de "chez nous", un infatigable prédicateur régionaliste, M. l'abbé Albert Tessier, préfet des études au Séminaire des Trois-Rivières.

S. E. Mgr Forget présidait cette réunion de caractère plus intime, et remerciait le conférencier à la fin de la soirée. Monseigneur émettait le vœu de voir surgir dans son diocèse des hommes qui, comme M. l'abbé Tessier, s'acharnaient à connaître et à aimer davantage le coin de terre où ils vivent, la vallée du Richelieu. Il invitait aussi ses auditeurs à suivre l'exemple des Trifluviens en formant ici, ce qu'eux ont réussi là-bas, une société d'histoire régionale débordante de vie.

M. l'abbé Tessier servit à ses auditeurs une conférence illustrée; mais, au cours de son introduction, il ne manqua pas de jeter largement dans l'esprit de ceux qui l'écoutaient, ces idées qui lui sont chères: "Pour être vraiment patriote, il faut connaître son pays; et pour connaître toute cette patrie, il faut commencer par connaître le petit secteur où l'on vit, ceux qui l'habitent, ceux qui l'ont habitée. Et développer chez nos gens la connaissance et l'amour de cette petite patrie, c'est faire auprès d'eux de la véritable éducation nationale, c'est mettre à leur portée l'aliment qui donnera à leur vie plus de valeur et plus de signification."

Les péculeries que le conférencier, à l'aide de son ciné-kodak, présentait à l'assistance, révélèrent le talent d'artiste de M. l'abbé Tessier et les beautés que la nature ne cesse d'offrir à ceux qui savent la regarder.

Le premier film, véritable chapelle de tableaux d'art, fut tourné au cours de la célébration des fêtes de l'Ille centenaire des Trois-Rivières. En disant la richesse historique de la ville trifluviennne, cette pellicule vante aussi le succès obtenu par la société historique de Trois-Rivières, en faisant revivre les personnages d'autrefois dans leurs costumes, leurs traditions, leurs chansons et leurs légendes.

Les autres films font voir la beauté de la Mauricie et donnent raison à celui qui a voulu la faire connaître d'abord aux Mauriciens, en les enthousiasmant pour leur petite patrie.

Le duc et la duchesse de Kent aux Antilles

EN CROISIÈRE A BORD DU DUCHESS OF RICHMOND

Un câblogramme reçu hier de Londres aux bureaux du Pacifique Canadien à Montréal annonce que le duc et la duchesse de Kent, dont le mariage a eu lieu avec tant d'éclat il y a quelques semaines, s'embarqueront le 25 janvier à Southampton, à bord du paquebot *Duchess of Richmond*, pour faire une croisière d'un mois et demi aux Antilles. Cette croisière, organisée en Europe, comporte des escales à Tenériffe, îles Canaries, Trinidad, Curaçao, Cristobal, la Jamaïque, Miami, Nassau, les Bermudes, Porto-Rico, Antigua, la Martinique, Barbade et Madère. Le *Duchess of Richmond* sera de retour à Southampton le 14 mars prochain.

Déjà plus de 400 touristes ont réservé leur passage pour cette croisière, et l'on estime à la compagnie que la présence du couple royal à bord du paquebot aura pour résultat de faire enlever promptement les quelques billets qu'il reste à vendre.

Le Pacifique Canadien a souvent l'honneur de transporter des princes de la famille royale sur ses paquebots en service régulier, mais c'est la première fois qu'un fils du roi d'Angleterre fait une des croisières d'hiver organisées par cette compagnie canadienne.

Les fêtes du 4e centenaire

LE TOURISME A MONTREAL

Nous donnons hier un résumé de la conférence prononcée par M. Trépanier devant la Ligue du progrès civique. Après cette causerie M. Milton Hervey, qui présidait, a invité M. le maire Houde à dire quelques mots. Le maire a remercié d'abord des félicitations que la Ligue lui a faites à l'occasion de sa récente décoration; il a ajouté qu'il se dispose à travailler activement aux projets de célébration du IVe centenaire de la venue de Cartier à Montréal, dont venait de parler M. Trépanier, mais qu'il n'aspire pas en faisant cela à de nouveaux honneurs: "Ma modestie jusqu'ici a été taxée à sa limite, je ne voudrais pas qu'on en abusât."

M. Houde a remercié la Ligue pour son beau travail. Il a ajouté au sujet du tourisme: "Nous voulons que les touristes viennent ici en grand nombre, parce que nous sommes contents de recevoir leur argent. Mais il faut leur offrir quelque chose en retour. C'est ce qui devra nous guider dans l'élaboration des manifestations de cet été. Il faut que les comités d'organisation fassent l'impossible pour redonner à notre ville l'atmosphère réelle, l'ambiance nécessaire au succès de ces fêtes du souvenir. A Trois-Rivières, si l'on a eu du succès, c'est qu'on s'est, avant tout, préoccupé de retrouver cette ambiance d'autrefois."

"Si nous pouvons offrir à nos visiteurs des manifestations de ce genre, cela aura comme avantage de faire prendre aux Canadiens français conscience du rôle que leur race a joué dans l'histoire du Canada. Il faut qu'au cours de ces fêtes, les étrangers nous voient sous notre meilleur jour. Tout cela, intimement lié, engagera les visiteurs anglais à s'intéresser plus à nos problèmes, à relire l'histoire de notre beau pays."

M. John Jenkins, maire de Westmount, a parlé dans le même sens que M. Houde. M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont, félicita M. Trépanier et se dit heureux que la question du tourisme soit enfin mise au premier plan à Montréal. "On n'attache pas assez d'importance, dit-il, à cette grave question. Pourtant, les plus grands hommes d'Etat européens s'y sont intéressés grandement." Il cite ici l'exemple de Mussolini, en Italie, et des divers syndicats d'initiatives établis aux Etats-Unis pour promouvoir les mouvements touristiques.

"Qu'éch, dit-il, doit vivement s'intéresser à cette question du tourisme, parce que cette industrie profite à tous, et de la façon la plus directe. Une proportion de 95 p.c. de l'argent dépensé par les visiteurs étrangers demeure chez nous. Sans doute le gouvernement provincial, jusqu'ici, a fait du bon travail en ce sens, mais il est temps de faire davantage. Nous ne désespérons pas du tout du sort de Montréal, parce que cette ville fait face, actuellement, à de graves difficultés. Que tous travaillent à remettre notre grande ville à la place qui lui convient de droit, et on verra vite renaître une prospérité complète..."

A Longueuil LES CANDIDATURES

On croit que M. Paul Pratte sera candidat à la mairie de Longueuil contre le maire Alexandre Thibaut, aux élections du 1er février prochain. A l'échevinage les candidats seraient les citoyens suivants: Quartier no 1, Lorenzo Robert, contre l'échevin actuel, Hilaire Dubuc; quartier no 2, l'ancien échevin Arthur Gareau, contre Edouard Dubuc; quartier no 3, Henri Holme à qui on n'a pas encore trouvé d'adversaire; quartier no 4, John Taylor, que la rumeur élit déjà par acclamation.

La nomination officielle des candidats aura lieu le 21 janvier à 2 h. de l'après-midi et les apparences sont que les élections seront mouvementées cette année dans Longueuil. En tout cas, le travail pour l'organisation de l'élection se poursuit activement.

La Ligue des contribuables de Longueuil reprend ce soir une assemblée qu'elle avait été forcée d'ajourner au commencement de janvier. Les membres entendront la lecture des rapports d'un comité nommé pour étudier les amendements proposés à la charte de la ville.

Lynch subira son procès

Hamilton, 17. (S.P.C.). — Edward P. Lynch, serre-frein sur le train du Canadien National, qui a été tué par la voie d'évitement de Dundas, près de Hamilton, a été condamné à subir son procès pour homicide involontaire. Quinze personnes ont été tuées dans la collision.

Le magistrat H. A. Burbridge, après avoir entendu plusieurs témoins de l'accident, a prononcé la sentence. Lynch a avoué avoir ouvert l'aiguillage qui a forcé le rapide "Maple Leaf" à s'engager sur la voie d'évitement où se trouvait le train spécial sur lequel il était serre-frein.

Le procureur de la défense, J. S. Singer, de Toronto, a soumis à un contre-interrogatoire prolongé le mécanicien du train spécial, Norman Devine. Il voulait lui faire admettre que la collision ne serait pas survenue si le train venant de London était resté sur la voie principale.

L'administration civile de l'Etat papal

Cité Vaticane, 17. (S.P.A.). — Le Souverain Pontife a conféré au marquis Serafini, gouverneur de la Cité Vaticane, de pleins pouvoirs législatifs pour six mois, afin qu'il réorganise l'administration civile de l'Etat papal.

Au Cercle Léon XIII

M. Philippe Girard, vice-président du Conseil Central des syndicats catholiques, sera le conférencier, ce soir, au Cercle Léon XIII. L'assemblée a lieu, à 8 h. 15 précises, à l'édifice des syndicats catholiques. Le sujet que traitera M. Girard est la municipalisation et la nationalisation. Il exposera les différents systèmes, indiquera les résultats qu'on peut en attendre et parlera de la possibilité d'appliquer la municipalisation ou l'étatisation aux compagnies d'utilité publique.

En plus de cette conférence, le programme de la soirée comporte une chronique ouvrière, des commentaires sur la restauration sociale et une discussion sur un sujet d'ordre religieux. Tous les ouvriers, et en particulier les membres des syndicats, sont invités.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: — Sachez que les propriétaires du brevet canadien No 322,336, UGINE-INFRA, concessionnaire de Victor Sorrel et Louis André Lafont, tous deux de Grenoble, Isère, France, accordé le 10 mai, 1932, pour: "FOUR A INDUCTION" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder leurs droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION et MARION, 1260 rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: — Sachez que les propriétaires du brevet canadien No 319,205, UGINE-INFRA, concessionnaire de Victor Sorrel et Louis André Lafont, tous deux de Grenoble, Isère, France, accordé le 10 mai, 1932, pour: "FOUR A INDUCTION" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder leurs droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION et MARION, 1260 rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: — Sachez que les propriétaires des brevets canadiens Nos 324,701 et 324,702, CONRAD SCHLIMBERGER, de Paris, France, accordé le 2 août, 1932, pour: "METHODE DE LOCALISATION DE TERRAIN PIERRE DE LIFERIE" et "APPAREIL A DECELER LA LIFERIE" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder leurs droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION et MARION, 1260 rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: — Sachez que les propriétaires du brevet canadien No 321,008, THE ALBION BOTTLE CO. LTD., concessionnaires d'Arthur Dowrick Tucker, de Oldbury, Staffordshire, Angleterre, accordé le 30 mars, 1932, pour: "DISPOSITIF DE MACHINES A FAÇONNER LES BOUTEILLES" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder leurs droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION et MARION, 1260 rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: — Sachez que les propriétaires du brevet canadien No 319,021, ERNST THEODOR RYDBERG, de Lijeholmen, Suède, accordé le 19 mars, 1932, pour: "PROCÉDÉ A RENDRE LES SUBSTANCES FIBREUSES IMPERMABLES AUX FLUIDES" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder leurs droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION et MARION, 1260 rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: — Sachez que les propriétaires des brevets canadiens Nos 308,428 et 308,429, GONN ZETSCHE de Hambourg, Allemagne et JAMES SINCLAIR-ROSS, de London, S.-W.I., Angleterre, concessionnaires de Zetsche et Nicolaus Peterson, tous deux de Hambourg, Allemagne et de James Sinclair-Ross, de London, S.W.I., Angleterre, accordé le 3 février, 1931, pour: "MOTEURS ELECTRIQUES" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder leurs droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION et MARION, 1260 rue Université, Montréal.

ainsi pense LA PRESSE CANADIENNE

-- de jour en jour

VENTE de JANVIER
TAPIS DE TOUTES LES MARQUES
Wilton - Axminster et Tapis d'Orient
Tous réduits de 20% à 50%
Ces réductions s'appliquent aussi à tous nos linoléums et prélatés.

H. LALONDE & FRERE
OUVERT LES VENDREDIS ET SAMEDIS SOIRS
4800, AVENUE DU PARC

Il y a un magasin TOUSIGNANT FRERE près de chez vous:
1584 Ste-Catherine E. 1374 Ontario E. 3475 Ontario E.
5167 rue Clarke 2309 Ontario E. 1148 Mont-Royal E.
2929 Masson 6920 St-Hubert 2034 Mont-Royal E.

TOUSIGNANT et Frère Limitée.
6312 RUE SAINT-HUBERT

BEURRE
Crémier 23c
1ère qualité 22c
Crémier 19c
2ème qualité 19c
Beurre de laiterie 19c

CENT POUR CENT CANADIENS-FRANÇAIS
Moins cher que partout ailleurs, même à qualité égale.

Electro-placage en or et argent
Fabrication de calices et ciboires
Réparation d'ornements d'église: une spécialité

Confiez votre commande à la MAISON
J. Gaston Bérard
(Succ. de La Cie Royal Silver Plate)
70, Craig Ouest - HA. 9948

Les personnes atteintes de rhumatismes, goutte, maladie du foie, de la peau, de l'estomac et de l'intestin ont grand avantage à prendre

LITHINES
du Dr GUSTIN
MOINS D'UN SOU LE VERRE
En vente dans toutes les pharmacies — Méfiez-vous des imitations.

"La réclame finit toujours par porter fruit", dit l'annonceur persévérant.

Où l'on s'habille bien —
Ernest Meunier
Le Tailleur Fashionable
994, RUE RACHEL (EST)
Téléphones: FR. 9343-9850

Spécialités: Chemises WARRENDALE — Complet LOMBARDI
RAOUL FOURNIER
CHEMISIER-TAILLEUR-CHAPELIER
4502, RUE ST-DENIS — 375, AVE MONT-ROYAL EST
Tél. HARBOR 3896 MONTREAL

SOIN DES PIEDS
Spécialité: Chaussures pour pieds malades.
HOULE & BLEAU
4861 ext. Ste-Catherine
Tél. CL. 7987

New System Cleaning Service
J.-H. BRETON, prop. ENRG.
TEINTURIER-NETTOYEUR
2461 DES CARRIERES
NETTOYAGE FRANÇAIS \$1
Robes, Costumes, Manteaux, Complots, Pardessus nettoyés et pressés à partir de \$1
Chapeaux nettoyés 50c — Service de 24 heures.
Appelez CRéscant 2149

GARAGE CRESCENT
PAUL MARTEL
Agence autorisée du Studebaker — Achat et vente d'auto usagées remis à neuf. Mécaniciens spécialisés: Débossage, Soudure, Duct. Travail garanti — Honnêteté et bon service — Nous achetons les autos usagées
5369 BOUL. SAINT-LAURENT — Tél. CRéscant 2196

Rhumes — Asthme
Toux — Bronchites
Sirop Villars
— Efficace dans toutes les affections des voies respiratoires — 2 formats: .50 et \$1.00
Voyez votre pharmacien
CANADA DRUG CO.
Maison essentiellement canadienne — française.

VENTE DE JANVIER
Grandes réductions
Chapeaux
à 1.89 et plus.
Ed. Michaud
Maître-Chapelier
Deux 1257, Université
Magasin: 911 rue Bleury

Le Moulin Econoraïque
— fabrique toutes essences
Spécialité: Vanille 1ère qualité
— Chez votre épicer ou
appeler Amherst 5751
4916, 5ème AVE, ROSEMONT

WISINTAINER & FILS
908, BOUL. ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
Moufles — Cadres — Miroirs
Réparation de cadres et miroirs
LAN. 2264

Honneur aux braves!
De La Feuille d'Erable, de Tecumseh, Ontario, numéro du 10 janvier:
La mort récente de M. James L. Hughes, ancien inspecteur des écoles publiques de Toronto, cause un vide de plus dans les rangs de la classe anglo-canadienne instruite et distinguée où s'élevaient de si complets ses meilleurs amis. Le défunt fut en effet un des premiers membres de la *Unity League*, dont les fiers affirmations de principes et les discrètes démarches contribuèrent pour beaucoup à amener la solution partielle de notre problème scolaire franco-ontarien. S'il y avait plus de Hughes, de Sissons, de Godfrey, de Moore, etc., parmi la population anglophone de notre pays canadien, nous ne serions pas obligés, les uns et les autres, de perdre un temps précieux à défendre les brèves de droits qui nous restent et l'énergie libérée pourrait s'appliquer à l'accomplissement d'actes plus positifs au service de notre commune patrie.

Confiez tout!
lavages et nettoyages à la
CANADA LAUNDRY
Co.
Pourquoi? Economique — Hygiénique — Satisfaction
AMherst 1195

Leurs sacrifices

Du *Droit*, d'Ottawa, numéro du 11 janvier:
Lors de son passage récent à Montréal, S. Exc. Mgr Yelle a donné une causerie à la radio sur ses compatriotes du Manitoba. Après avoir rappelé que les Canadiens français ne forment au Manitoba que sept pour cent de la population totale, il parla en ces termes de l'Association d'Education de cette province: "L'Association d'Education, fondée en 1916, s'est imposée la tâche de veiller sur l'école pour y entretenir et y développer, en attendant mieux, les quelques parcelles de liberté ouplées inconsciemment autour des textes de lois spoliatrices. Après dix-huit ans d'efforts soutenus, de labeurs constants, de sacrifices persévérants, elle peut se rendre le témoignage d'avoir fait l'union des esprits et des cœurs autour de l'enseignement français à l'école, d'avoir entretenu dans les coeurs la volonté de rester français, dans les âmes l'énergie de la lutte prudente et soutenue, et sur les lèvres de nos enfants des vocables de la douce France."

"L'Association d'Education ne crie pas, elle instruit; elle ne s'agit pas, elle agit; elle ne critique pas, elle construit; elle ne se plaint pas, elle se bat; elle ne demande ce qu'il faut faire et elle le fait."
"Mgr Béliveau, qui a été directeur prudent et sage de l'Association, après l'avoir suscitée lui-même, a dit d'elle:
"L'Association d'Education n'est pas un rouage d'attaque mais de défense nationale. Elle veut tout ce que veulent légitimement les autorités scolaires. Elle refuse de rester inerte devant l'assassinat national et religieux de ceux qui ont droit de vivre en ce pays."

Ces paroles de Mgr Yelle n'ont pas besoin de corroboration. Qu'il nous soit permis cependant de faire remarquer que nous avons toujours été frappés de la générosité dont les Canadiens français du Manitoba font preuve envers leur Association d'Education.

D'après le recensement de 1931, les catholiques manitobains de langue française sont au nombre de 43,320. Au cours de 1923, l'Association d'Education du Manitoba recueillait, en souscriptions volontaires, la somme de \$6,254. En 1925, les contributions des paroisses donnaient \$2,912 et en 1926, \$3,015. Au cours de dix années, la seule paroisse de Saint-Boniface a versé à l'Association la somme de \$9,040. Si nous comparons le montant de ces contributions à celles que reçoit notre Association d'Education, et si nous nous rappelons que nous sommes, en Ontario, au moins six fois plus nombreux que nos compatriotes manitobains, il est permis de nous demander si nous faisons tout ce que nous pouvons et si notre générosité envers l'Association n'est pas souvent prise en défaut.

Ch. G.

Les bienfaits de la cuisine

De l'Echo du Bas Saint-Laurent, de Rimouski, numéro du 11 janvier, sous les initiales de M. J.-B. Côté:

S. Ex. Mgr Courchesne, parlant au citoyens de Rimouski à la réception du premier de l'an à l'évêché, a demandé qu'on réhabilite dans la famille l'enseignement des arts ménagers et a signalé le non-sens de cette fausse mentalité qui fait qu'il est devenu de bon ton pour une jeune fille de ne plus savoir faire la cuisine.

Les mères qui élèvent leurs filles dans l'ignorance de l'art de faire la cuisine voient ces dernières, lorsqu'elles auront un foyer à elles, à la dépendance perpétuelle et parfois à la tyrannie de cuisinières quelconques. Elles privent d'une grande jouissance, dans toute femme est légitimement fière, celle de régaler leurs maris et leurs enfants de bons plats, sains et savoureux.

De tels foyers ont l'aspect et le caractère d'hôtels et de restaurants où il faut manger ce que l'on nous donne, et où on ne tient pas compte des goûts ni des exigences de l'estomac des hôtes. Je ne conçois pas pour un mari d'existence plus terne et plus désespérante que celle-là.

De La Feuille d'Erable, de Tecumseh, Ontario, numéro du 10 janvier:
La mort récente de M. James L. Hughes, ancien inspecteur des écoles publiques de Toronto, cause un vide de plus dans les rangs de la classe anglo-canadienne instruite et distinguée où s'élevaient de si complets ses meilleurs amis. Le défunt fut en effet un des premiers membres de la *Unity League*, dont les fiers affirmations de principes et les discrètes démarches contribuèrent pour beaucoup à amener la solution partielle de notre problème scolaire franco-ontarien. S'il y avait plus de Hughes, de Sissons, de Godfrey, de Moore, etc., parmi la population anglophone de notre pays canadien, nous ne serions pas obligés, les uns et les autres, de perdre un temps précieux à défendre les brèves de droits qui nous restent et l'énergie libérée pourrait s'appliquer à l'accomplissement d'actes plus positifs au service de notre commune patrie.

POUR VOS
VIGNETTES
Le
PHOTOGRAVURE NATIONALE
59 STE CATHERINE OUEST
MARQUETTE
CLARKE
4549

— EN —
EUROPE
A DES PRIX D'AUBAINE
Sur tous les transatlantiques, pour tous les départs
du 20 octobre 1934
au 30 avril 1935
Y compris billet de retour permettant un séjour de 15 JOURS
à destination d'un port de France et retour.

CLASSE TOURISTE	3ème CLASSE
\$146.	\$110.
(au lieu de \$190)	(au lieu de \$149)

Par paquebots rapides: —
Empress of Britain, Aquitania, Berengaria, Maletic, Olympic, Ile de France
Bremen et Europa

A DESTINATION DE L'ITALIE ET RETOUR
y compris escales en Méditerranée

Spécial	Touriste	3ème
\$220.	\$187.	\$150.
	\$178.	\$140.

Prix proportionnés pour tous endroits suivant le navire choisi
TOURNEE EUROPEENNE TOUS FRAIS COMPRIS A PRIX SPECIAL

LE DEVOIR — VOYAGES
430 Notre-Dame Est - (Tél. HARBOR 1241) - Montréal

LA VIE SPORTIVE

Le Toronto vient visiter le Canadien

(Par X.-E. NARBONNE)

Le Canadien reviendra dans la lutte ce soir, au Forum, alors que l'équipe de Léo Dandurand sera opposée au plus formidable club de la ligue Nationale, les Leafs de Toronto, actuellement en tête de la division Canadienne. Les Habitants ont une lourde tâche sur les bras mais ils ne désespèrent pas, bien au contraire, ils comptent pouvoir avoir raison de leur rival et prendre une revanche pour les échecs subis aux mains des Torontonians depuis l'ouverture de la série.

Le gérant Léo Dandurand a annoncé hier soir que Johnny Gagnon sera sur l'alignement du Bleu-Blanc-Rouge ce soir alors qu'il aura pour compagnons de jeu le fameux Aurèle Joliat et Pit Lepine. Le "Chat noir" de Chicoutimi a été racheté des Bruins de Boston et maintenant que Newsy Lalonde a quitté les rangs du Canadien, l'on croit que Gagnon fera de grands efforts pour donner pleine et entière satisfaction au pilote des Habitants et qu'avec son concours, le Canadien pourra avoir raison des meneurs du circuit. Le gérant Ross a fait savoir à Léo Dandurand hier soir que Johnny Gagnon sera à Montréal et qu'il se rapportera au Bleu-Blanc-Rouge pour la suite de ce soir. Cette nouvelle réjouira sûrement tous les partisans du Canadien et nul doute que nombreux seront ceux qui se rendront au Forum ce soir pour faire une ovation à l'ancien ailier du tricolore qui revient au bercail.

Le Canadien sera au grand complet pour la partie de ce soir, car le médecin a déclaré que Georges Mantha sera assez bien pour reprendre son poste contre les hommes de Connie Smythe et comme Crutchfield, Jenkins et Savage sont complètement remis, notre club n'enregistrera aucune absence ce soir. C'est du moins la déclaration faite par la direction du Bleu-Blanc-Rouge.

Les fervents du hockey auront l'avantage de voir à l'œuvre ce soir les deux meilleurs compteurs du circuit professionnel, Charlie Conacher et Harvey Jackson, mais ces deux lanceurs seront surveillés de près et il n'y aurait rien d'étonnant de les voir tenus en respect par nos joueurs de défense et comme ils seront bien couverts par nos ailiers, les deux meneurs de Toronto auront de la difficulté à s'approcher des buts de Cude.

Evidemment les Leafs ont le trait sur le Canadien et s'ils ont en considération le record des deux clubs depuis le commencement de la saison les visiteurs devraient remporter la palme, mais comme les surprises sont toujours possibles, les équipiers de Connie Smythe pourraient bien être battus par les Montréalais, ou tout du moins, tenus à un résultat nul.

Deux autres parties sont au programme de ce soir dans le circuit Calder. Chicago joue à Saint-Louis et Detroit visite les Américains. Les clubs visiteurs sont favoris et une victoire pour les Eperviers et les Ailes Rouges ne nous surprendrait nullement.

ALIGNEMENT DE CE SOIR

1-Hainsworth	but	Cude
3-Hollett	défenses	Carson
4-Day	défenses	Jenkins
10-Primeau	centres	Lepine
9-Conacher	ailes	Joliat
11-Jackson	ailes	Larochelle
Subs Toronto:		2-Horner; 5-Blair; 7-Clancy; 8-Cotton; 12-Kilrea; 14-Thoms; 16-Kelly; 17-Boll.
Subs Canadiens:		2-S. Mantha; 5-Gagnon; 6-G. Mantha; 12-Savage; 22-Crutchfield; 33-Riley; 55-McGill; 64-Mondou; 75-Goldworthy.

Le Collège St-Laurent recevra le Paul Corbeil

Le hockey du dimanche après-midi à l'Arena Laurentienne, à St-Laurent par l'équipe du Collège est des plus intéressants.

Dimanche dernier le fameux Snowdon, de la Ligue Laurentienne, qui détient la première position et qui a fait mordre la pousière à de célèbres équipes, rendait visite aux Collégiens. Ce fut une partie de toute beauté, et les personnes présentes sont unanimes à dire que la qualité de hockey qui se donne à l'Arena Laurentienne le dimanche après-midi, équivaut à l'importance quel attraction du dimanche après-midi. Le résultat final de cette partie a été de 3 à 2 pour le Snowdon, et cela après une partie excitante au possible. Brosseau, la célèbre défense du Collège, était absent, et qu'il aurait été présent le pointage aurait peut-être changé. La direction du Collège félicite le Snowdon pour son bel esprit sportif et se propose bien, dans un avenir rapproché, d'essayer de reprendre ses lauriers perdus. Réussiront-ils?

Dimanche prochain, à 2 h. 15, la fameuse équipe de Paul Corbeil rendra visite au Collège. L'équipe du Collège sera au complet. Le gérant Lebel a de grandes espérances de remporter la victoire. Le Père Aubé, C.S.C., le dévoué directeur du hockey au collège Saint-Laurent, ne se compte pas battu d'avance et prétend même qu'il se prépare à enregistrer une victoire dans son grand livre. Ce sera sans doute une joute enlevante au possible, et les amateurs de hockey de premier ordre devront se faire une devoir d'assister à ces parties. Que feront nos collégiens contre des joueurs de cette trempe? La qualité du jeu qu'ils donnent laisse supposer que le Paul Corbeil devra se surpasser s'il veut remporter la victoire.

Donc, à dimanche, à l'Arena Laurentienne. Le prix d'admission est des plus modiques. Une très grosse assistance est anticipée et rendez-vous à bonne heure afin d'avoir de bonnes places.

Le McGill a triomphé de l'Ottawa

Les Etudiants du McGill ont causé une surprise hier soir, au Forum, en triomphant des Sénateurs d'Ottawa par un résultat de 4 à 2 dans la joute d'ouverture du programme du Groupe Senior taillé par la joute finale s'est terminée par un résultat nul de 5 à 5 entre les clubs Victoria et Verdun.

Malgré l'absence de leur gardien régulier, Hollie McHugh, qui est sur la liste des blessés, les universitaires ont réussi à vaincre les gars d'Ottawa à la grande joie des partisans du McGill et au grand désappointement des supporters des gars de Bytown. Pacaud était dans les filets du McGill hier soir et s'est très bien acquitté de sa tâche.

Le second match dans lequel Verdun et Victoria luttaient tous deux contre l'élimination possible, n'a pas été moins surprenant. Deux punitions à la première période et Verdun trainait de l'aile sous un déficit de 3-0. Dans la seconde les Leafs se sont remis à l'œuvre et trois fois ils ont allé battre Coulter tandis que seul Mulan parvenait à prendre Martel en défaut.

La troisième période a continué du même train et finalement les Leafs ont égalé à 5-5 pour partager les points et conserver la quatrième place, sur un pied d'égalité, maintenant, avec McGill.

Alignement des équipes:

Ottawa	but	McGill
Peterkin	défenses	McHugh
Irvin	défenses	Meiklejohn
Wilkinson	défenses	Wigle
Finnegan	centres	Crutchfield
Chollette	ailes d.	McLernon
Olsen	ailes g.	Duff
Subs Ottawa:		Godin, Drouin, Pratt, Miller, Morrison, Cadieux.
Subs McGill:		Elie, Crosby, MacKay, Lamb, Morse, Dridickson, Hall, Pacaud.
Arbitres:		Léo Heffernan et Dave Campbell.

SOMMAIRE

1-Ottawa	but	McGill	9.31
2-McGill	but	McGill	12.25
3-McGill	but	McGill	14.45
4-McGill	but	McGill	17.51
Punitions:		Wilkinson, Wigle, Finnegan.	

5-McGill	but	McGill	12.25
Punitions:		Godin, Wigle, Chollette, Pratt.	

6-Ottawa	but	McGill	4.00
Punitions:		McLernon, Wilkinson, Elie, Cadieux.	

Victoria	but	Verdun
Coulter	défenses	G. Martel
Shagnessy	défenses	H. Lee
Tapin	défenses	Kilby
Farmer	centres	Brown
Mullan	ailes d.	Ethier
MacNeill	ailes g.	Bourcier
Subs Victoria:		Tobin, Vennor, Cope-
land, Orlando, Neville, Desroches, Thom-		son.
Subs Verdun:		Brunet, Berger, Lafon-
taine, M. Martel, Meloche, Johnson		Washboard.

1-Victoria	but	Verdun	12.08
2-Victoria	but	Verdun	13.20
3-Victoria	but	Verdun	15.29
Punitions:		Johnson, H. Lee.	

4-Verdun	but	Verdun	8.15
5-Victoria	but	Verdun	9.40
6-Verdun	but	Verdun	17.07
7-Verdun	but	Verdun	17.57
Punitions:		Kilby, Orlando.	

8-Victoria	but	Verdun	3.58
9-Verdun	but	Verdun	5.10
10-Verdun	but	Verdun	11.41
Punitions:		Thomson, Kilby (2).	

Les Indiens victorieux

Cleveland, 17. — Les Bisons de Buffalo qui faisaient leur première apparition en cette ville cette saison ont subi un échec aux mains des Indiens de Cleveland lorsque ces derniers ont vaincu leurs adversaires par un résultat de 2 à 0, hier soir, dans une joute des séries régulières de la Ligue Internationale. Par leur victoire, les Indiens sont remontés en deuxième place sur un pied d'égalité avec les Olympiques de Detroit.

Roger Cormier, ailier de droite des Indiens, a complété le premier point de la partie à la période initiale tandis que Cook enregistra le deuxième point des locaux dans la période finale.

Alignement des équipes:

Cleveland	but	Buffalo
Roberts	défenses	Taucher
Callaghan	défenses	Berlett
Vail	défenses	Miller
Reeves	centres	Jarvis
Brophy	aile	Barton
Halliday	aile	
Cleveland subs:		Daley, Cook, Cormier, Weir, Benson, W. Cunningham, Leroux.
Buffalo subs:		Lederman, Roth, Newton, Gross, Masecar, Patterson, L. Cunningham, Kalbfleisch.
Arbitres:		Ion et De Bernardi.

1-Cleveland	but	Buffalo	5.15
(Vail Cook)	but	Buffalo	
Aucune punition.			

2-Cleveland	but	Buffalo	3.28
Punitions:		Roth, Leroux, Daley (mauvaise conduite).	

Ce ralliement, qui est organisé sous les auspices du Red Bird Ski Club, offre un très vif intérêt pour les jeunes skieurs et très nombreux seront sans doute ceux qui voudront y prendre part. Le Pacifique Canadien, de concert avec les organisateurs, verra à ce que rien ne soit négligé pour assurer le confort et la sécurité des écoliers qui feront le voyage de Montréal à Shawbridge en cette circonstance.

Au retour, le convoi spécial quittera Shawbridge à 5h. 25 p.m. et arrivera à la gare Windsor à 7h. 10. Les enfants de moins de douze ans paieront demi-place sur le train.

Ralliement de skieurs à Shawbridge

Des centaines d'élèves des écoles de Montréal et des environs se rendront à Shawbridge samedi, le 16 janvier, par train spécial du Pacifique Canadien, pour assister au grand ralliement interscolaire de skieurs qui aura lieu ce jour-là dans le populaire centre de sports d'hiver des Laurentides et qui comprendra, entre autres épreuves, une course en descente, un slalom et une course de trois milles.

Le train spécial qui conduira les jeunes skieurs à Shawbridge partira de la gare Windsor le samedi matin, à 8h. 25 et arrivera à destination à 9h. 55, après s'être arrêté aux gares de Westmont, Montréal-Ouest et de l'avenue du Parc. La première épreuve, qui sera la course de trois milles, commencera peu après l'arrivée du train spécial, c'est-à-dire vers 10h. 30 de l'avant-midi. Suivront ensuite la course en descente à 2h. et le slalom, à 3h. de l'après-midi.

Ce ralliement, qui est organisé sous les auspices du Red Bird Ski Club, offre un très vif intérêt pour les jeunes skieurs et très nombreux seront sans doute ceux qui voudront y prendre part. Le Pacifique Canadien, de concert avec les organisateurs, verra à ce que rien ne soit négligé pour assurer le confort et la sécurité des écoliers qui feront le voyage de Montréal à Shawbridge en cette circonstance.

Au retour, le convoi spécial quittera Shawbridge à 5h. 25 p.m. et arrivera à la gare Windsor à 7h. 10. Les enfants de moins de douze ans paieront demi-place sur le train.

La victoire du Charbonneau sera protestée

Trois parties ont été disputées hier soir dans les séries de la Ligue Industrielle et deux de ces rencontres ont été contestées au possible, tandis que la troisième fut toute à l'avantage du Charbonneau, qui triompha du Savard et Fils par un résultat de 7 à 1.

Dans les deux autres matchs les United Theatres ont vaincu le Carsteel par 1 à 0 pendant que Viau s'est assuré la victoire contre le Syndicat de Saint-Henri par 2 à 1. Le match final fut le plus mouvementé de la soirée car sur la fin de la deuxième période une bataille éclata entre les joueurs et quatre équipiers prirent le chemin du pénitencier. Booth, Royal et Marchildon reçurent une punition de cinq minutes chacun, tandis que McLean s'en tira avec une mineure. Le club Savard a déclaré qu'il protesterait la joute d'hier soir à cause de la présence de certains joueurs sur l'alignement du Charbonneau qui ne seraient pas éligibles.

Alignement des équipes:

Carsteel	but	U. Theatres
McLeod	défenses	St-Onge
Halbert	défenses	Duhamel
Atchison	défenses	Gareau
Benett	centres	Smith
Lachapelle	aile	McDonald
Heffernan	aile	Hamilton
Carsteel subs:		Oswals, Angle, Gauthier, Nelson, Jamieson, Corcoran, Goddel, O'Connor, Bennett.
U. Theatres subs:		Daoust, Richard, Grandmaison, Lecavalier, R. Gagnon, Garreau, W.

Aucun point.

Punitions: McDonald, Gauthier, Halbert.

Deuxième période

1-U. Theatres — Dupuis (Gagnon) 1.00

Punitions: McDonald, Garreau, Richard.

Troisième période

Aucun point.

Aucune punition.

Viau

but

Brousseau

défenses

Lapointe

H. Viau

centres

Sénécal

P. Viau

aile

Viau subs: Viau, O. Labelle, Sauvé, Mercier, Dupuis, Trotter, Gravel, Aumais.

St-Henri subs: Critchley, E. Groulx, N. Lecavalier, E. Lecavalier, A.

Première période

1-Viau — Viau (O. Viau) 1.00

Punitions: Sénécal, H. Viau, Brossard.

Deuxième période

Aucun point.

Punitions: Groulx, Asselin, P. Viau, Brousseau.

Troisième période

2-Viau — Brousseau 2.00

3-Synd. St-Henri — F. Bourcier (C. Bourcier) 11.00

Punition: Millette.

Ed. Charbonneau

but

Filiatrault

Marchildon

Michaud

Héroux

Bélisle

Ed. Archambault subs: Royal, Raymond, Oulmet, Sanche et Dupuis.

J.-A. Savard-Fils subs: Booth, W. Payer, Peh, Grew, Wills, Pickering, Munday, Ritchot, McLean, D.

Première période

1-Savard et Fils — Ranger (McLean) 1.00

Punitions: Pickering, McLean, Booth.

Deuxième période

2-Charbonneau — Sanche 5.00

3-Charbonneau — Royal 9.00

4-Charbonneau — Dupuis 10.00

Punitions: Booth, Royal, Marchildon (5 minutes), McLean.

Troisième période

5-Charbonneau — Royal 10.00

6-Charbonneau — Marchildon 12.00

7-Charbonneau — Marchildon (Dupuis) 14.00

8-Charbonneau — Dupuis (Marchildon) 14.20

Bill Dwyer, propriétaire des Américains de New-York de la Ligue de Hockey Nationale, réclame la somme de dix mille dollars à Nathan Fraid, de Montréal, sous le prétexte qu'il a payé cette somme au sportsman montréalais après que ce dernier eut reçu le paiement complet de ses droits sur les franchises des clubs Boston et New-York, paiement effectué par Chas. F. Adams, hors de la connaissance du magnat new-yorkais.

Dwyer prétend qu'en 1925 il a payé quatre traites d'un total de dix mille dollars à l'ordre de Fraid et signées par feu Thomas J. Dugan, qui devait de l'argent à Fraid et qui lui avait donné en garantie certains droits sur les franchises à New-York et Boston.

En considération des traites en question, la déclaration du demandeur affirme que l'argent a été payé à Fraid en règlement de toute réclamation qu'il pourrait avoir dans les franchises de la N.H.L.

Hier matin, en pratique, une motion de Fraid a été présentée au juge Curran, de la cour supérieure, afin d'obtenir la permission d'examiner Dwyer, qui prétend-on, viendrait à New-York. Les avocats de Dwyer se sont opposés à l'examen préalable en déclarant qu'on ne pouvait assigner comme témoin un étranger et le forcer à comparaître.

La défense comprend bien que la demande, vivant à l'étranger et étranger lui-même ne pouvait être forcé à comparaître comme témoin mais qu'en sa qualité de demandeur, l'instance il pourrait voir sa demande rejetée s'il n'obéissait pas à un ordre de la cour.

Le juge a partagé cette prétention et il a ordonné que Dwyer comparaisse et d'apporter avec lui tous les contrats relatifs à la ligue de hockey nationale. D'un autre côté, le demandeur Fraid devra avancer la somme de \$75 à Dwyer comme dépenses de voyage.

Le Congrès des raquetteurs à Lewiston

Aux dernières nouvelles, de 1,000 à 1,500 raquetteurs canadiens assisteront au 12e congrès international des raquetteurs qui se tiendra les 26 et 27 janvier prochains à Lewiston, Me. Ils feront le voyage dans deux trains spéciaux du Canadien National, le premier qui partira de Montréal vendredi, le 25 courant, à 10 h. 45 du soir pour arriver à Lewiston à 8 h. 30 le lendemain matin et le second qui partira de Québec à 9 h. du soir pour arriver à Lewiston à 7 h. 30 du matin.

Dans le train spécial qui partira de la gare Bonaventure voyageront les raquetteurs de Montréal, Ottawa, Hull, Valleyfield, St-Jean, Joliette, Granby, Sorel-St-Yacinthe et Drummondville. Dans le spécial de Québec voyageront les raquetteurs de Québec, Loretteville, Lévis, Victoriaville, Sherbrooke, Thetford Mines, Magog et Berlin, N. H.

Au retour, le train de Montréal quittera Lewiston à 8 h. 30 dimanche soir, le 27 janvier et le train de Québec à 7 h. 30.

M. O.-A. Trudeau, chef du service des voyageurs à la gare Bonaventure, accompagnera les raquetteurs de Montréal et des environs à Lewiston et M. J.-E. LeBlanc, agent du service des voyageurs pour le district de Québec accompagnera ceux de cette région.

Un programme élaboré de fêtes, réceptions et événements sportifs a été arrêté à Lewiston et le congrès s'annonce déjà comme devant être un gros succès.

Voici le programme officiel:

Vendredi, le 25 janvier 1935

Arrivée des raquetteurs américains.

8.30 p. m. — Bal de la reine des raquetteurs au manège.

11.00 p. m. — Couronnement de la reine par le gouverneur.

Samedi, le 26 janvier 1935

7.30 a. m. — Arrivée des raquetteurs canadiens.

10.30 a. m. — Départ du marathon devant l'hôtel de ville.

11.00 a. m. — Réception à l'hôtel de ville par le gouverneur de l'Etat du Maine. Présentation des clefs de la ville par le maire Wiseman.

1.30 p. m. — Courses en raquettes sous les auspices de l'Union américaine des raquetteurs aux terrains du collège Bates.

4.30 à 7.00 — Souper aux fêtes pour les hommes raquetteurs, à l'hôtel de ville.

5.00 p. m. — Réception et goûter, salle Odd Fellows, par la reine de la convention pour les dames raquetteuses.

30 p. m. — Assemblée du comité international, à l'hôtel DeWitt.

7.30 p. m. — Formation de la parade sur le parc municipal.

8.00 p. m. — Parade aux flambeaux.

9.00 p. m. — Attaque du palais de glace.

10.00 p. m. — Réception et danse au manège. Soirée-boucan au même endroit. Présentation des médailles, des coupes et de la clef-touriste.

Assemblée des ex-présidents à l'appel du Commodore.

Dimanche, le 27 janvier 1935

9.30 a. m. — Formation de la parade d'égérie sur le parc municipal.

10.00 a. m. — Parade d'égérie.

10.45 a. m. — Messe à l'église St-Pierre. Photographie au palais de glace.

1.00 p. m. — Banquet des présidents.

2.00 p. m. — Réceptions dans les divers clubs de la ville.

8.00 p

COMMERCE ET FINANCE

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or

Londres, 17. (P.A.) — Le cours de l'or a avancé de 5d. à 141s. 11d.

A la Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce de Montréal a élu hier ses officiers pour l'année courante. M. Taggart Smyth, gérant général de la Banque d'Epargne, a été élu président; MM. Alphonse Millet et René Morin, vice-présidents; M. Henry Laurey, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, secrétaire honoraire; M. J. J. Perrault, trésorier honoraire.

Les personnes qui ont été mises en nomination pour être directeurs sont MM. J. H. Beaudry, J. L. Brosseau, Thomas Brosseau, J. R. Carmel, A. J. Dugal, Albert Dupuis, P. A. Gagnon, Wilfrid Gagnon, Edgar Genest, Valmore Gratton, P. E. Guilbault, Charles Hudon, Joseph Hurtubise, J. A. Leclerc, C. Henri Marceau, Rosario Messier, Hervé Nadeau, Alfred Paradis, Aimé Parent, Gérard Parizeau, Georges Pratt, J. B. Tremblay et Maurice Tremblay. Le secrétaire de la Chambre se mettra en communication avec tous ceux dont les noms précèdent pour leur demander s'ils acceptent leur nomination, et l'on procédera à l'élection de vingt directeurs, à la prochaine assemblée du mois de février.

M. J. J. Perrault, architecte, a été désigné pour représenter la Chambre à la Commission d'urbanisme.

Au Board of Trade

Le Board of Trade, à sa réunion d'hier, a désigné M. O. Lobley pour le représenter à la Commission d'urbanisme.

Le nombre des membres a été augmenté de 137 au cours de l'année 1934.

L'argent à Montréal

(P.C.) — Le marché a été ferme et certaines options ont avancé jusqu'à 30 points à l'ouverture. Les offres étaient comme suit: Janv. 53.90; fév. 54.00; mars 54.35; avril 54.55; mai 54.95; juin 55.15; juil. 55.40; août 55.65; sept. 55.95; oct. 56.25; nov. 56.55; déc. 56.85.

Cours du caoutchouc

New-York, 17 (P.A.) — Les tendances étaient quelque peu irrégulières sur le marché du caoutchouc cet matin. Options: janv. offre, 12.95; mars 13.25-26; mai, 13.40-42; juil. 13.59-61.

du sucre

New-York, 17 (P.A.) — Le marché du sucre est ferme. Options: janv. non coté; mars 1.91; mai, offre, 1.93; juil. 1.97; sept. 2.02; déc. offre, 2.07.

du café

New-York, 17 (P.A.) — Les cours se sont améliorés ce matin.

Rio: mars, offre, 6.65; mai 6.81-83; juil. offre, 6.90; sept. 6.98; déc. dem. 7.12.

Santos: mars 9.97; mai 9.97-99; juil. 10.00; sept. 10.00; déc. offre, 10.02.

Banque de France

Paris, 17 (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France indique les changements suivants, en francs: or, dim. 2 millions; effets de commerce escomptés au pays, dim. 128 millions; effets de commerce achetés à l'étranger, dim. 1 million; prêts, dim. 73 millions; circulation, dim. 907 millions; comptes courants, aug. 822 millions; taux de réescompte 2 1/2 %.

Banque d'Angleterre

Londres, 17 (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre indique les changements suivants, en livres sterling: réserve totale, aug. 7,646,000; circulation, dim. 7,499,000; or, aug. 147,000; autres valeurs, dim. 877,000; dépôts du public, aug. 2,258,000; autres dépôts, dim. 239,000; réserve pour billets, 7,601,000; valeurs d'Etat, aug. 4,740,000. La production de la réserve au passif est de 47.05 p.c., comparativement à 42.79 p.c. la semaine dernière. Le taux de réescompte est de 2 p.c.

Mesures à Toronto

Toronto, 17 (P.A.) — Parce qu'un certain nombre de compagnies minières ne se sont pas conformées à certains règlements en ne soumettant pas tous les rapports requis par les règlements de la Bourse sur leurs activités, un

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(P.C.) — Le marché a continué de s'améliorer lentement ce matin, quoiqu'il n'ait pas maintenu l'activité manifestée au début de la séance. L'alcool reste encore le titre en vedette et les deux classes s'améliorent de quelques fractions de

même que Canadian Car, Canada Cement, Bell Telephone a avancé de 2 1/2 à 132 et Dominion Textile de 1 à 81.

Canadian Bronze a reculé de 1/2 à 28. Gypsum d'une fraction.

(Compilation de la maison L.-G. BEAUBIEN)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang.
5 Agnew Surpass	8					
80 Bruck Silk	15					
138 Bell Telephone	131 1/2	132	131 1/2			- 1/2
85 Brazilian	9 1/2					
85 Bathurst P. and P.	6 1/2					
5 Bldg Prod.	29					
20 Can. Colanese priv.	106					
260 Can. Cement	7 1/2	7 3/4	7 1/2	7 3/4		+ 1/4
2 Can. Cement priv.	58					
200 Can. Bronze	28 1/2	28				- 1/2
110 Can. Car and Found.	7 1/2					
40 Can. Car and Found. priv.	15 3/4					
1915 Can. Ind. Alcohol "A"	9 1/4	9 1/2	9 1/4	9 1/2		+ 3/8
470 Can. Ind. Alcohol "B"	8	8 1/4	8	8 1/4		+ 1/4
8 Can. Pac. Ry	12 3/4					- 1/4
80 Can. Steamship	2					+ 10
8 C. Hydro Elect. priv.	78 3/4					- 1/4
145 Dom. Bridge	26 3/4	27	26 3/4			+ 1/4
100 Dom. Steel and Cl "B"	81					
60 Dom. Textile	8					
50 Gypsum, Lime and Co.	6 3/8					
40 Hollinger Can. Gold	18.40					+ 15
10 Int. Power priv.	60					
65 Int. Nickel	22 1/2					
300 McCall Frontenac	15	14 1/2				- 1/8
1615 Mont. Power	31	30 3/4	31			
35 Mont. Power Deb.	49 1/8					
100 Nat. Breweries	32					
20 Power Corp.	9					+ 1/4
20 Rolland Paper priv.	91					
95 Quebec Power	15 1/2					
85 St. Law. Paper priv.	14					- 1/2
75 Shawinigan W. and P.	18 3/4					+ 1/2
115 Sher. Williams priv.	100					
100 So. Can. Power	14					
250 Steel of Canada	45					
10 Woods Mfg priv.	65					

BANQUES

5 Dominion	200
15 Royale	172 1/2
3 Canada	57

sous-comité de la Bourse a recommandé que leurs titres soient enlevés de ce marché tandis qu'une période de soixante jours a été accordée à d'autres pour se soumettre aux règlements. Les compagnies qu'on demande de faire enlever de la liste sont Anaconda, Baldwin, Grandview, McDougall-Segar, Spooner Oils parce qu'elles n'ont pas répondu au questionnaire soumis, et Buckingham, Capitol Roy, Hilltop et Kootenay-Florence parce que leurs réponses ne sont pas trouvées satisfaisantes.

Les grains

Winnipeg, 17. — Aucune tendance particulière ne s'est manifestée ce matin sur le marché du blé.

Chicago, 17. (P.A.) — A cause du froid et du manque d'humidité dans les régions productrices américaines, la tendance des cours des grains était à la hausse ce matin.

Nouvelle inscription en Bourse

On annonce que les actions de la Celanese Corporation of America, qui est affiliée à la Canadian Celanese et à la British Celanese, viennent d'être inscrites à la Bourse de Montréal et qu'elles seront transférées à partir du 25 janvier. Les actions du Canadian Celanese sont aussi inscrites au marché de Montréal. Celanese Corporation of America a aussi ses actions inscrites sur le marché de New-York et sur celui de Londres.

Commerce extérieur

Ottawa, 17. (P.C.) — La valeur de nos exportations en décembre a été de 60 3/4 millions de dollars comparativement à un peu moins de 51 millions en décembre 1933. Nos importations ont été de 39 millions contre 35 1/3 millions en décembre 1933. Il y a donc eu le mois dernier une balance favorable de 21 3/4 millions contre une de 15 1/2 millions en décembre 1933 et une de 13 3/4 millions en déc. 1932.

Pour les neuf premiers mois du présent exercice, nos exportations ont été de 510 3/4 millions contre 437 et 379 millions pour les périodes correspondantes des deux années précédentes. Nos importations ont été de 400 millions contre 320 et 325 1/2 millions. La balance favorable a été, pour les mêmes périodes, de 110 3/4 millions en 1934, 117 millions en 1933 et 53 3/4 millions en 1932.

Canadien National

Les recettes brutes du Chemin de fer national du Canada durant la semaine terminée le 14 janvier 1935 se sont élevées à \$2,733,684, chiffre que l'on compare à \$2,833,160 durant la semaine de 1934 correspondante, soit une augmentation de \$100,524.

Banque Provinciale

On lira avec un intérêt tout particulier le rapport de l'assemblée de la Banque Provinciale du Canada et surtout cette partie du discours où le directeur-gérant de cette institution, M. Charles A. Roy, traite de la situation économique et en particulier de la nécessité de réduire le coût de la distribution des produits. Le détaillant devrait comprimer davantage ses dépenses de toutes sortes, déclare M. Roy, afin que le consommateur puisse profiter dans une plus large mesure de la diminution du coût de la production, ainsi augmenter son pouvoir d'achat et par conséquent l'activité économique du pays.

M. Roy a aussi insisté sur le fait que s'il est bon que le loyer de l'argent soit diminué, ce qui réduit les charges fixes de l'Etat et des autres corps publics, il ne faudrait pas que cette diminution soit telle qu'elle décourage l'épargne et prive d'une partie de son pouvoir d'achat une importante partie de la population.

RENTE-QUATRIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Rapport du conseil d'administration soumis à l'assemblée générale annuelle tenue au siège social de la Banque, 221 rue Saint-Jacques ouest, le 17 janvier 1935

Réélection des membres du conseil d'administration et du bureau des commissaires-censeurs — Allocation de M. S.-J.-B. Rolland, président

La Banque Provinciale du Canada a tenu, aujourd'hui, le 17 courant, à son siège social, à Montréal, l'assemblée générale annuelle de ses actionnaires. M. S.-J.-B. Rolland occupait le fauteuil présidentiel. Le bilan et le compte de Profits et Pertes furent soumis, puis une courte allocution de M. Rolland fut communiquée à l'assemblée.

M. S.-J.-B. Rolland

Avant de présenter le rapport du Conseil d'Administration, qu'il me soit permis de rendre un dernier hommage à la mémoire de sir Hormidas Laporte, notre président honoraire, décédé en février 1934, quelques semaines après la tenue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires.

L'autorité de son jugement, son activité et l'intérêt qu'il a toujours porté aux affaires de la Banque pendant 33 ans, dont 25 comme président, nous inspirent de nouveau une pensée de reconnaissance et d'appréciation pour les services rendus. Je suis sûr que vous partagez ces sentiments.

Si ce deuil nous a frappés douloureusement, nous avons d'autre part à nous réunir d'une nomination qui a été accueillie avec joie par tous les actionnaires de la Banque et par votre Conseil d'Administration, celle du Président de votre Bureau des Commissaires-Censeurs au plus haut poste qui puisse être confié à un citoyen de cette Province, la nomination de l'Honorable E.-L. Patenaude comme Lieutenant-gouverneur de Québec. Nous sommes heureux de lui adresser au nom de cette assemblée nos plus chaleureuses félicitations ainsi que le témoignage de notre admiration et de notre estime.

M. Charles-A. Roy, gérant général, donne lecture du rapport au nom du conseil d'administration.

Montréal, 17 janvier, 1935

Aux Actionnaires. La Banque Provinciale du Canada. Le bilan de votre Banque vous a été remis accompagné du relevé des opérations pour l'exercice terminé le 30 novembre 1934. Bien que les profits réalisés ne soient pas ceux des années de grande prospérité, vos administrateurs sont persuadés que vous en serez satisfaits.

La période couverte par le rapport fut comme celle de l'année précédente une période difficile, car le volume des affaires a continué de diminuer graduellement durant les premiers mois de l'année 1934, époque où la crise économique semble avoir atteint son maximum, et la reprise ne s'est manifestée que bien lentement dans la suite. Les statistiques d'aujourd'hui établissent cependant la tendance générale vers une amélioration graduelle des conditions économiques. La confiance s'étant développée, il y a un relèvement prononcé dans l'industrie, le commerce et la finance. L'activité des industries manufacturières, qui était en progrès de 12 p.c. en 1933, accuse une nouvelle augmentation de 16 p.c. sur les chiffres de l'année précédente. Les gains enregistrés l'ont été principalement dans les mines, les carrières, le charbon, le bois, les textiles, l'automobile et le papier. L'industrie du bâtiment, qui était à très bas niveau l'an dernier, s'est quelque peu améliorée, mais est encore au ralenti.

L'indice de l'emploi industriel qui démontrait aussi un progrès en 1933 était en hausse d'environ 10 p.c. au cours du mois de novembre dernier. Il y a sans doute encore beaucoup de chômage et il y en aura probablement longtemps; toutefois, il est satisfaisant de constater une amélioration réelle. L'embauchage, qui reflète en quelque sorte la vie industrielle d'un pays, a été marqué par un gain de 15% en 1934.

En dépit du fait que le transport du blé pour exportation fut moindre, l'on rapporte que les chargements de wagons ont accusé un accroissement sensible sur 1933. D'ailleurs le mouvement général du fret était beaucoup plus élevé en 1934, ce qui indique une plus grande activité agricole et industrielle.

L'an dernier, à pareille date, il y avait des indices faisant prévoir une reprise graduelle des affaires commerciales et, de fait, un redressement économique s'est produit et continué, bien qu'au début de l'année il y ait eu diminution dans le volume des affaires. La demande s'étant ensuite accrue, une réadaptation s'est faite pour diverses catégories de marchandises, les prix de gros se sont relevés de 6% d'après les statistiques, tandis que ceux du détail ne se sont relevés que de 2%. Le fait que l'écart entre le prix de gros et le prix de détail tend à se contracter indique un progrès vers un ajustement qui rétablira l'équilibre.

Cours moyens à Montréal

Compilation officielle de la Bourse de Montréal			
Hier	Avant-hier	Semaine dernière	Midi
41.2	41.4	41.7	41.9
41.2	41.4	41.7	41.9
41.2	41.4	41.7	41.9
41.2	41.4	41.7	41.9
41.2	41.4	41.7	41.9
41.2	41.4	41.7	41.9
41.2	41.4	41.7	41.9
41.2	41.4	41.7	41.9
41.2	41.4	41.7	41.9

Bourse de New-York

New-York, 17 (P.A.) — Un bon mouvement d'achat dans certaines spécialités a fait s'améliorer l'ensemble du marché ce matin.

L'activité du commerce domestique fut encore relativement modérée, mais elle tend à s'accroître. L'emploi industriel et le pouvoir d'achat de la classe agricole. Il faut dire cependant que le coût de distribution soit encore diminué afin que le consommateur puisse profiter davantage de la baisse survenue dans le coût des objets fabriqués. Le détaillant devrait comprimer davantage ses dépenses de toutes sortes afin d'être en mesure de réduire la marge entre le prix d'achat et son prix de vente, pour en faire profiter le consommateur qui jusqu'ici n'a presque pas bénéficié de la baisse dans le prix de revient du fabricant, baisse survenue par suite de l'achat de matières premières à meilleur marché et d'une diminution dans le coût de la main-d'œuvre.

Durant les onze premiers mois de l'année écoulée, les exportations et les importations ont été beaucoup plus actives et se sont terminées par une balance favorable de près de \$120,000,000. Les accords commerciaux conclus à Ottawa en 1932 semblent avoir contribué dans une large part au développement des exportations. Il est à souhaiter que ce mouvement s'accroisse. Certaines restrictions tarifaires nuisent encore présentement à ce développement, mais de nouvelles ententes pourraient être conclues qui contribueraient davantage à l'expansion de notre commerce.

La situation agricole s'étant quelque peu améliorée, le pouvoir d'achat des cultivateurs se serait accru d'environ 15%. Les dernières statistiques officielles révèlent que la récolte du pays en 1934, dépassant la plus haute récolte atteinte depuis 1930. La valeur s'élevait à \$536,000,000, correspondant à \$112,000,000 de plus qu'en 1933.

Le pourcentage de l'augmentation rapportée pour Québec est de 44% pour Ontario 14%, Nouveau-Brunswick 22%, l'Île-du-Prince-Édouard, cependant, accuse une petite diminution. L'écoulement des produits agricoles a été plus facile en 1934. Sans doute, nombre de cultivateurs ont encore sous l'effet de la crise, mais ceux qui n'ont pas uniquement escompté l'avenir pour agrandir et développer démesurément leur champ d'action n'auront pas à réclamer le bénéfice d'une nouvelle législation qui a fait naître de l'inquiétude chez les créanciers. Sans recourir à aucun compromis légalisé, les cultivateurs prévoyants pourront encore jouir de leur crédit comme dans le passé.

L'année qui vient de se terminer a été remarquable par un abaissement rapide du rendement des valeurs dites de placement de tout repos. Nos gouvernements s'efforçant de comprimer les dépenses publiques et d'alléger le fardeau des intérêts que les contribuables canadiens doivent payer sur la dette du pays, et ayant jugé le moment opportun de faire un emprunt de conversion, favorisèrent une réduction de 2 1/2 à 2% du taux d'intérêt sur les dépôts épargnés, dans les banques, en vue d'assurer le succès de l'emprunt de conversion. Depuis, le cours des valeurs à revenu fixe des gouvernements, des grandes villes, s'est élevé continuellement au point que le taux de rendement a atteint aujourd'hui un niveau très bas. Par suite de l'abaissement dans le taux d'intérêt, le mouvement des emprunts de conversion s'accroît. Si d'une part ces conversions favorisent l'emprunteur et aident les corps publics à balancer leurs budgets, ce mouvement ne doit pas être poussé trop loin, parce qu'il se fait aux dépens des prêteurs. De plus, les taux ne doivent pas être abaissés à un niveau tel qu'il décourage l'épargne, qu'il prive de leur pouvoir d'achat une classe importante de consommateurs et soit une invitation au lancement d'entreprises hasardeuses ou induise le public à vendre d'excellentes valeurs pour en acheter de moins bonnes à un taux de rendement supérieur.

Quoique la situation générale ait commencé à s'améliorer, la contraction des dépenses publiques de l'Etat ne doit pas être poussée au point de boucher les budgets, mais aussi afin de créer un surplus et commencer à réduire les dettes qui sont accrues durant les dernières années. Quelques progrès ont été réalisés en ce sens, mais il serait nécessaire de comprimer davantage les dépenses improductives des administrations publiques afin de ne pas avoir recours à de nouveaux impôts.

National Department Stores, American Type Founders, Kelly-Springfield, Spiegel-May-Stern ont avancé de 1-2 à 2 points. U. S. Steel, American Telephone, Santa Fe, Case, General Motors, Bethlehem et N. Y. Central se sont améliorés. American Tobacco a reculé d'un point.

Cours moyens de la Bourse de Montréal			
Hier	Avant-hier	Semaine dernière	Midi
41.2	41.4	41.7	41.9
41.2	41.4	41.7	41.9
41.2	41.4	41.7	41.9
41.2	41.4	41.7	41.9
41.2	41.4	41.7	41.9
41.2	41.4	41.7	41.9
41.2	41.4	41.7	41.9
41.2	41.4	41.7	41.9
41.2	41.4	41.7	41.9

La question ferroviaire constitue encore un problème inquiétant. Le chemin de fer National dont la dette est très élevée continuant d'opérer à déficit se trouve empêché de faire provision d'année en année pour les échéances futures. Dans ces conditions, il semble que le gouvernement devrait créer un fonds de prévoyance qu'il alimenterait chaque année afin de satisfaire à la garantie sans condition qu'il a donnée aux obligataires du chemin de fer.

Depuis le commencement de la crise, il se développe une tendance à vouloir rendre responsable de tous les maux l'entreprise privée. Il semble qu'il y ait exagération sous ce rapport. S'il s'est présenté des abus, ils doivent être corrigés par une législation appropriée. Mais les entreprises privées fondées sur le travail et l'économie de quelques particuliers et développées par la suite grâce à l'épargne du public ne devraient pas être inquiétées outre mesure. Il n'est pas superflu de rappeler que c'est le capital privé qui a suscité en grande partie les initiatives et a contribué au développement du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, avec la coopération sans doute des gouvernements, mais au seul risque des capitaux engagés. L'Etat ne s'étant pas porté garant de la réussite de semblables entreprises.

Au cours de l'année écoulée, la révision de la Loi des Banques a été effectuée et certains amendements ont été adoptés avant tout effet de réduire le privilège de la circulation des billets des banques. Cependant, toutes les institutions bancaires ont réclaté le maintien de ce privilège, afin de pouvoir continuer d'assurer à la population des petites villes et des districts ruraux, et cela sans frais additionnels, les services qu'elle recevait dans le passé, services qui ont contribué considérablement au développement économique de ces centres.

La nouvelle législation bancaire amènera très probablement des changements dans la politique des banques par suite de la réadaptation à faire, en tenant compte de la limitation du taux d'intérêt sur les prêts, de l'imposition d'un dépôt non rémunérateur à la Banque du Canada et de la restriction graduelle du privilège de l'émission des billets.

Comme il est de la plus haute importance que les banques, qui sont des établissements de crédit au service du public, maintiennent comme dans le passé leur réputation de solidité, sauvegarde de l'épargne et garantie du commerce, certaines rémunérations devront être demandées pour les services qu'jusqu'ici ont été rendus au public gratuitement.

Tel que prévu, une banque centrale a été établie et commencera sous peu ses opérations sous le nom de Banque du Canada. Nous souhaitons que les espoirs mis en cette organisation se réalisent pour le bien général. Au premier gouverneur, M. G. F. Towers, nous souhaitons plein succès, en lui assurant de nouveau notre entière collaboration. La Banque du Canada ne traitera pas généralement avec le public; les banques à charte resteront donc en contact direct avec lui, gardant ses dépôts toujours disponibles, tout en aidant et encourageant les entreprises saines et durables du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

Restant fidèles à la politique suivie dans le passé, nous avons conservé une situation liquide, dont le pourcentage, par rapport aux obligations envers le public atteint 70 pour cent, comparé à 67 pour cent en 1933.

Les bénéfices réalisés au cours de l'exercice terminé le 30 novembre dernier s'élevaient à \$417,366 comparés à \$410,654 pour l'année précédente. Les revenus de certains départements ont été moindres par suite de changements dans les conditions, tandis que d'autres ont été un peu plus élevés. Si l'on tient compte que le semestre de l'année finissant encore peu actives, nous considérons les résultats obtenus très satisfaisants.

Après avoir payé les dividendes déclarés au montant de \$240,000, payés les taxes s'élevant à \$101,700, fait les dépréciations sur immeubles au montant de \$40,000 et transféré au fonds contingent la somme de \$50,000, le solde à reporter au compte de surplus est de \$285,740.83.

L'actif total, lors de la clôture des livres, s'élevait à la somme de \$45,799,882.83 représentant une augmentation d'au delà de \$1,400,000 dans le cours de l'année.

Les prêts au commerce, à l'industrie, à la classe agricole s'élevaient

à \$14,332,087.57, étant une légère contraction seulement sur les chiffres de l'année dernière, indiquant de nouveau un besoin moindre de la part de la clientèle pour ses affaires, à raison du peu de volume de leurs entreprises. Nombreux sont les commerçants qui ont pu encore financer leurs propres affaires sans recourir au service d'emprunt de la banque.

Au chapitre du passif, les dépôts ne portant pas intérêt, y compris les dépôts des gouvernements fédéral et provinciaux, formant un total de \$4,705,410.27, ont pratiquement pas varié par rapport à 1933.

Nous espérons que vous constaterez avec grande satisfaction, comme nous, que les dépôts d'épargne, y compris les dépôts de correspondants, se chiffrent à \$324,118,800.78, constituant une augmentation d'environ \$1,200,000 sur les chiffres de 1933, malgré les retards faits par la clientèle pour les fins de placement sur obligation du gouvernement fédéral en octobre dernier, lors de l'appel pressé fait au public par l'Etat pour la souscription de ses titres. Ce relèvement dans les dépôts épargnés est le premier signalé depuis quelques années et dénote une tendance chez le public à pratiquer l'économie de plus en plus.

Les billets de la Banque en circulation, dont le montant varie généralement suivant l'activité des affaires, s'élevaient, lors de la clôture des livres, à la somme de \$3,984,000, correspondant à une augmentation de plus de \$500,000 sur les chiffres de 1933. Nous interprétons cette augmentation comme indice que la situation générale s'améliore.

Au cours de l'année, nous avons ouvert une succursale au No. 6045 rue Christophe-Colomb, Montréal, nous avons ouvert une sous-agence à Pont-Viau, puis converti notre succursale de Sainte-Anne des Plaines

COMMERCE ET FINANCE

Fruits et légumes

Pour la semaine finissant le 15 janvier 1935:

Produits	Chars
Pommes	9
Autres fruits	15
Autres fruits tropicaux	22
Oignons	1
Patates	105
Autres légumes	31
	190

Température incertaine. Au commencement de la semaine, nous eûmes un temps très doux suivi de pluie et de grésil, tandis qu'à la fin de la semaine, le baromètre tomba pour amener un peu de neige.

ARRIVAGES

Les arrivages par char furent plus nombreux que par les dernières semaines, sans doute en conséquence des approvisionnements considérables de patates cette semaine. Durant les deux derniers jours, il nous est arrivé à Montréal 70 chars de pommes de terre en provenance du Nouveau-Brunswick. Quant aux autres produits, les arrivages se chiffrent au taux des semaines passées, sauf pour les pommes où l'on enregistra une baisse de 4 chars.

FRUITS DOMESTIQUES

Les commerçants rapportent que le marché des pommes est toujours inactif, quoiqu'il y ait une légère amélioration dans la demande pour les pommes en boîtes. Les prix se maintiennent pour les numéros 1 en baril, mais il est bon de faire remarquer que les Domesticques ne s'écoulent guère à leur plus basse cotation. Voici les prix pour la Colombie anglaise: Délicieuses, \$2.25 à \$2.50 la boîte, sélection Extra Fancy; Fancy Delicious et les Rome Beauties, \$2 à \$2.25; McIntosh, Fancy, \$2.25 à \$2.50. Il y a abondance de barils de pommes d'Ontario et les prix sont fermes pour la meilleure qualité. Baldwins, no 1, \$5 à \$5.50; Greenings, \$4.50 à \$5; McIntosh, \$5.25 à \$5.75; Snows, \$5 à \$5.50; Spies, \$6 à \$7, pour les no 1; Domesticques, \$5 à \$6. Les lignes en paniers consistent: Baldwins et Greenings, no 1, \$1.90 à \$2; Spies, \$2 à \$2.25. La Famense du Québec et la McIntosh, en barils, sont moins abondantes et, au prix de \$5.50 à \$6 pour la Famense et \$6.50 à \$7 pour la McIntosh, la demande est insignifiante. La McIntosh Fancy en boîtes trouve meilleur preneur à \$2.25-\$2.50, aussi la Famense à \$2 la boîte. La demande est loin d'être satisfaisante pour les pommes en barils de la Nouvelle-Ecosse, nonobstant cela, les prix ont fermes, pour le stock bien emballé. Baldwins no 1 et Greenings, \$3.50 à \$4; Starks, \$3.25 à \$3.75; Spies, \$5 à \$5.50. Nombre de numéros 1 se prennent à \$3-\$3.50, alors que les Domesticques le sont à \$2.50-\$3. Les noires de la Colombie anglaise et l'Anjou d'Ontario continuent à se vendre lentement au prix de \$3 à \$3.50 la boîte, sélection Fancy.

LEGUMES DOMESTIQUES

Les légumes d'hiver, production locale, continuent à se vendre assez bien avec prix fermes. Le niveau fut plutôt bas pour les choux, \$1 le baril. Les oignons continuent à mériter des prix plus élevés, les Rouges de Québec valant au 70 livres, \$1.75; les Rouges d'Ontario, au 100 livres, \$3; et les Jaunes d'Ontario, au 100 livres, \$1.75 à \$2. Le marché des pommes de terre fut ferme durant toute la semaine quoique la demande ne fût pas très forte et que les arrivages furent considérables. Les Montagnes Vertes de l'île du Prince-Edouard furent vendues 55c à 60c le 90 lbs, et 50c et 55c les 80 lbs; les Montagnes Vertes du Nouveau-Brunswick, 48c à 50c les 80 lbs; et les Blanches du Québec, 45c à 47c les 80 livres.

— Division des Fruits et légumes, Département de l'Agriculture, Ottawa.

Statistiques

Mise en boîte de fruits en 1934

Les données relatives à la mise en boîte des fruits durant 1934 ne sont pas encore complètes puisque l'on n'a pas à l'heure actuelle des chiffres pour les pommes, poste qui se classe deuxième en importance. Les totaux pour les autres fruits sont les suivants (le tout en livres): chiffres de l'année précédente entre parenthèses: Myrtilles, 1,507,000 (906,000); cerises, 3,027,000 (2,117,000); pêches, 5,067,000 (4,731,000); poires, 13,548,000 (12,500,000); prunes et pruneaux, 1,366,000 (4,203,000); framboises, 1,233,000 (549,000); rhubarbe, 287,000 (132,000); fraises, 838,000 (670,000); mûres Loyal, 2,542,000 (1,769,000); abricots, 1,266,000 (293,000); divers, 77,000 (1,869,000).

Ouvrages en amiante

La production d'ouvrages en amiante porte sur \$758,000 en 1933 au lieu de \$1,068,000 en 1932 et \$1,308,000 en 1931. Les onze établissements en exploitation se répartissent comme suit entre les différentes provinces: Québec, 4 se partageant 77 p.c. de la production globale; Ontario, 5; Nouvelle-Ecosse, 1; Colombie-Britannique, 1. Parmi les produits se classant sous cette rubrique mentionnons les suivants: garnitures de freins, autres garnitures, chemises pour chaudières et tuyaux, papier, tresses, tableaux noirs, garnitures pour griffes, baldaux.

Construction de ponts et charpentes d'acier

La valeur des travaux exécutés par les établissements se classant sous cette rubrique s'établit à \$5,616,000 en 1933. Les 18 établissements en exploitation se répartissent comme suit entre les différentes provinces: Ontario, 9; Québec, 4; Colombie Britannique, 2; Manitoba, 2; Alberta, 1. Le nombre d'établissements était le même en 1932 mais de 21 en 1931, annés où les valeurs respectives avaient atteint \$7,385,000 et \$22,170,000.

Mise en boîte des légumes en 1934

Exception faite des soupes et des citrouilles, on possède à l'heure actuelle les données relatives à la mise en boîte des légumes en 1934. Elles ressortent aux quantités suivantes (données de 1933 entre parenthèses; le tout en livres): asperges, 1,361,000 (1,160,000); haricots, 11,313,000 (9,194,000); betteraves, 859,000 (938,000); carottes, 63,000 (86,000); pois, 25,779,000 (12,305,000); pois, 41,331,000 (24,790,000); épinards, 989,000 (907,000); tomates, 84,624,000 (68,935,000); jus de tomates, 14,206,000 (10,802,000); pulpe et purée de tomates, 4,262,000 (3,734,000); divers 534,000 (373,500). A ajouter: 13,526,000 gallons de "catsup" et autres sauces ainsi que 9,834,000 de pulpe de tomates au lieu de 3,176,000 et 3,200,000 respectivement en 1933.

Le marché du grain en Argentine

Les reliquats de la récolte précédente de blé sont, sans contredit, moins considérables que le laissent prévoir les données officielles. C'est ce que nous donnons du rapport daté du 3 janvier que nous a fait parvenir notre correspondant de Buenos-Aires. L'Argentine a exporté en décembre 9,318,000 boisseaux de blé et l'équivalent de 164,000 de farine, soit un total de 9,482,000. Il estime le reliquat disponible de la récolte précédente à 12,053,000 boisseaux et le volume exportable de la nouvelle récolte à 156,528,000 ce qui donne un total exportable de 168,581,000 boisseaux. Le cours de clôture du blé sur place équivalait à la fin de l'année à 53 cents canadiens le boisseau, les options de mars étant cotées à 55 1/2. Winnipeg clôturait le 31 décembre à 83-5-8.

Les cours moyens à Wall Street

New-York, 17. (C.P.) — La moyenne des cours des 60 principaux titres d'après les compilations de la Presse Associée:	30	15	15	Cours
Indus. Ferrov.	33.24	34.52	25.40	39.10
Mois dernier	32.50	33.78	24.92	38.98
L'an dernier	36.67	36.52	34.59	46.11
1934-35 haut	61.42	43.03	40.65	51.32
1934-35 bas	45.27	22.72	24.16	34.86
1933 haut	57.38	45.27	50.07	52.28
1933 bas	34.32	16.52	26.42	23.66
1932 haut	17.32	8.72	23.87	16.81
1932 bas	14.95	13.88	18.28	15.67
1927 bas	51.59	95.31	61.81	61.81

Marché des vivres

PRIX DU GROS A MONTREAL LES CEREALES

Blé Northern no 1 88
Blé Northern no 2 84
Avoine no 2 53
Avoine no 3 47
Avoine d'alimentation 45

FARINE

(Prix au boisseau en sacs de 98 lbs. Escompte de 5 sous le sac pour commandes au comptant).
(Blé du printemps)
Première patente 2.55 à 2.65
Deuxième patente 2.35 à 2.45
Forêt à boulanger 2.30 à 2.40

FOIN

Extra no 2 \$15.00
No 2 \$14.00
No 3 \$12.50

ENGRAIS

(Prix la tonne, sacs compris moins 25 sous pour commandes au comptant).
Son 28.25 à 29.25
Gru blanc 32.25 à 33.25
Gru rouge 29.25 à 30.25

BEURRE

(Prix payé aux producteurs):
Première qualité 22 1/2 à 22 3/4
FROMAGE

Ontario 10-12 à 11

OEUFS

(Prix la douzaine aux détaillants):
A 1 gros 36
A 1 moyens 34
A 1 Gros 32
A Moyens 30
B Gros 24
B Moyens 23
C 21

Ces prix sont pour les oeufs livrés dans des cartons. Les oeufs en vrac se vendent 1 sou de moins.

VOLAILES

(Prix la livre aux détaillants)
Poulets à rôti 22 à 24
Poules 16 à 18
Dindons 22 à 23
Oies 13 à 16
Canards, Lac Brom 24 à 26
Canards domestiques 17 à 19

L'industrie forestière

Reprise des affaires en 1934 — Les troubles dans les chantiers — La protection des forêts

Québec, 17. — M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, a déposé en Chambre le rapport de son ministère pour l'année 1934. Ce rapport est l'un des plus importants qui soient, puisqu'il a trait à nos principales ressources naturelles. Une brève analyse nous permet de constater que les activités de ce département marquent une sérieuse augmentation sur les années précédentes.

Les deux exposés les plus intéressants que contient le rapport de M. Mercier sont ceux de M. G. C. Piché, chef du service forestier, et de M. Henri Kieffer, chef du service de protection de nos forêts.

Dès le début de son étude, M. Piché constate une reprise sensible des affaires dans l'industrie forestière. Ainsi, les coupes de 1932-33 avaient marqué le niveau le plus bas des exploitations forestières depuis un demi-siècle, atteignant à peine 492,730,901 p.m.p., soit un million de cordes de bois, tandis que celles de 1933-34 ont été de 980,470,518 p.m.p., soit près de deux millions de cordes, ce qui constitue une augmentation de cent pour cent. On prévoit même que les opérations de 1935 dépasseront 2,600,000 cordes. L'aire totale des concessions affermées pour l'exercice 1933-34 était de 77,935 milles carrés, et la superficie totale des concessions forestières détenues pour des fins de production de bois de papier était de 67,567 milles carrés, soit 86 pour cent de l'aire totale affermée. L'exploitation des forêts, au cours de la dernière année, donne les chiffres suivants: Bois vert: 47,457,433 billes, soit 580,897 cordes; bois avarié par le feu: 1,880,623 billes, soit 15,918 cordes. Le nombre des chantiers s'est élevé à 2,233 contre 1,320 l'année précédente.

M. Piché dit un mot, en passant, des troubles survenus dans les chantiers. Il rappelle tout ce qui a été fait pour améliorer le sort des bûcherons, la satisfaction que ceux-ci ont manifestée et il déclare qu'il apparaît évident qu'il y a, dans certains chantiers, des agents communistes qui ont pour mission de compromettre cette importante industrie.

Les réserves cantonales créées au cours de l'année s'élevaient à 105 et forment 182,591 acres. Ces chiffres étaient, pour l'année 1926, 36 réserves et 388,183 acres, et pour 1930, 76 réserves et 602,282 acres.

Au cours de 1934, le département des Terres et Forêts a expédié 7,353,000 plants pour des fins de reboisement, et on a reboisé 4,500 acres de terrains jusque là improductifs.

La protection des forêts

Les chiffres que contient le rapport de M. Kieffer sont aussi très intéressants. Le chef du service de surveillance note d'abord que le début de l'année 1933 a été l'un des plus secs depuis 1923. Aussi, le nombre des incendies marque-t-il une augmentation sur celui de l'année précédente: 1,553 pour 1933 et 1,466 pour 1932. Cependant, les pertes sont bien moindres: 113,358 acres, alors que l'année précédente, elles s'élevaient à 1,027,159 acres.

M. Kieffer explique ensuite que le travail du service de protection augmente d'année en année, à cause de la colonisation d'abord, en suite parce qu'un plus grand nombre de gens, par suite du chômage, vont dans la forêt pour pêcher ou chasser, enfin parce que les propriétaires de milieux deviennent plus nombreux.

En terminant son rapport, M.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. Labrecque, I.C. M. Cailloux, I.C.
G. J. Pagnola, I.C. et Arpenteur
INGENIEURS CONSEILS
Béton Armé — Chauffage — Ventilation — Électricité — Arpentage — Bornage — Estimation — Expropriation — Expertise

Les Ingénieurs Associés
Limitée
EDIFICE THEMIS
10 St-Jacques Ouest — HA. 0482

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE INC.
COURTIERS EN ASSURANCES
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441 St-François-Xavier — Montréal
Tél. MARquette 2383-2384

AVOCATS

BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU
AVOCATS ET PROCUREURS
Imm. Ins. Exch. 276 ouest, rue St-Jacques
Ernest Bertrand, C.R.
Substitut Senior du Procureur Général
C.E. Guérin, C.R. M. Goudault, C.R.
Antonio Garneau, C.R. H.N. Garneau, Marcel Pigeon.

Jacques Cartier, L.L.L. C.R. Tél. LA. 7209
Jean-Victor Cartier, L.L.L. C.R.
L.-J. Barcelo, L.L.L. C.R.
B.-G. Rivard, L.L.L. C.R.

CARTIER, BARCELO & RIVARD
AVOCATS
Chambre 920, "Tramways Bldg"
159 ouest, rue Craig — Montréal

Maur. DUPRE, L.L.L., C.R. M.P.
Soliciteur Général
AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, Gagnon, de Billy & Meighen
Immeuble Morin

111 Côte de la Montagne
Téléphone: 2-4778 et 2-4779
QUEBEC

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
Vanier & Vanier
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARbour 2841

PROFESSEUR

Tél. Plateau 6717
Cours classique commercial
René Savoie, I.C., I.E.
Bachelier en arts et sciences
Cours classiques, commerciaux, leçons privées — Brevets
1448 RUE SHERBROOKE, OUEST



NARCISSE DUCHARME, président

Mort de l'abbé Jean-Pierre Hackett

Saint-Hyacinthe, 17. (D.N.C.) — On a reçu ici, au Séminaire de St-Hyacinthe, la nouvelle que l'abbé Jean-Pierre Hackett, curé de Winchester, Mass., est décédé à son presbytère, à l'âge de 70 ans. Il était originaire de Milton, dans le comté de Shefford, et il y était né le 5 janvier 1865, fils de Thomas Hackett, marchand, et de Marie-Anne Morrissey. Après ses études à St-Hyacinthe, il fut ordonné par S. E. Mgr Louis-Zéphirin Moreau, le 28 septembre 1890. Il fut successivement vicaire à Saint-Orsurs sur Richelieu, à Saint-Aimé, à Saint-Césaire, Waterloo, Itherville, à South-Hadley Falls, Mass., de 1893 à 1900; curé d'East-Longmeadow, 1900 à 1901; depuis 1901 curé de Winchester, où il a bâti une église et un presbytère, en 1906-1907. Un premier service aura lieu à Winchester, demain matin, un second dans la chapelle du Séminaire de Saint-Hyacinthe, samedi matin, 19 janvier, après l'arrivée du train de 10 heures 18. L'inhumation se fera dans la crypte du Séminaire.

Mussolini détient sept portefeuilles

Rome, 17 (P.A.) — M. Benito Mussolini détient actuellement un nombre assez grand de portefeuilles pour avoir la majorité dans son propre cabinet même s'il a tous les ministres contre lui. Il est premier ministre, ministre des affaires étrangères, de l'aviation, des corporations, de la guerre, de la marine et de l'intérieur. Un décret royal l'a nommé ministre des colonies. Il détient donc 7 portefeuilles sur 13 que comporte le ministère.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES. Le "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARbour 1241-X.

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
Protégées en tous pays
Demandes le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1260 rue Université, Montréal

INVENTIONS

Protégées en tous pays
Demandes le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1260 rue Université, Montréal

COMPTABLES

P.-A. Gagnon
Comptable Agréé
Immeuble des Tramways
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARbour 5990

LaRue & Trudel

COMPTABLES AGRÉÉS
CHARTERED ACCOUNTANTS
J. Arthur LaRue, C.A. Maurice Chartre, C.A.
J. Wilfrid Trudel, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A.
A. Emile Beaudry, C.A. Jacques LaRue, C.A.
Maurice Boulanger, C.A. J.-Paul Beaulieu, C.A.
Geo. Henri Boulet, C.A. Lucien P. Béland, C.A.
Lionel Roussin, C.A. Roland Chagnon, C.A.
Montréal, Québec, St-Jean, P.Q.

CLAVIGRAPHES

Voyez TWITE pour
TYPEWRITERS
Vendons et louons dactylographes de tous genres. Papier carbone, rubans et papeterie.

TYPEWRITER & APPLIANCE CO. LTD
750, rue St-Pierre — Tél. LA. 9237
Agents exclusifs du "Woodstock" pour l'Est du Canada.

E. D. TWITE, Gérant général.

ENCADREURS

Morency Frères Ltée
ENCADREURS
455 STE-CATHERINE EST
Tableaux, gravures, eaux-fortes à des prix très raisonnables, pour cadeaux de noces. Spécialité: Restauration de cadres et tableaux. — Matériel d'artiste.
Tél. HARbour 6894

CROISIERES D'HIVER

Les Bermudes



Deux ou trois départs hebdomadaires de New-York-Boston-Halifax

Aller et retour (4 jours en mer) 1ère classe, depuis..... \$60.
Séjour de 1, 4 ou 5 jours entre les rac croisières. — Hôtel, repas compris, par jour, depuis..... \$7.00

Chemin de fer de Montréal à prix réduits.

Antilles — Indes occidentales

N.-Y. de New-York — H. de Halifax — B. de Boston.

Navires	Départs	Durée jours	Prix minimum
Lady Rodney (2)	H. 23 janv.	20	165.00
Carinthia (7)	H. 25 janv.	—	(X)
Chomedy (12)	N.-Y. 26 janv.	6	70.00
Nerissa (9)	H. 26 janv.	30	150.00
Britannic (13)	N.-Y. 31 janv.	25	150.00
Carinthia (7)	N.-Y. 1 fév.	18	210.00
Lady Somers (12)	N.-Y. 2 fév.	6	70.00
Washington (8)	H. 6 fév.	20	165.00
Georgic (8)	N.-Y. 8 fév.	—	(X)
Saturnia (5)	N.-Y. 9 fév.	4	52.50
Carinthia (7)	N.-Y. 9 fév.	10	45.00
Lady Drake (3)	N.-Y. 9 fév.	6	70.00
Georgic (4)	H. 10 fév.	30	210.00
Fort St-Georges (10)	B. 12 fév.	—	(Y)
Lafayette (14)	N.-Y. 14 fév.	14	167.50
Colborne (12)	N.-Y. 14 fév.	22	150.00
Carinthia (7)	N.-Y. 15 fév.	18	210.00
Reliance (15)	H. 16 fév.	30	150.00
Lady Rodney (2)	N.-Y. 16 fév.	19	70.00
Britannic (8)	N.-Y. 16 fév.	20	200.00
Manhattan (8)	H. 18 fév.	20	165.00
Carinthia (7)	N.-Y. 21 fév.	—	(X)
Lady Nelson (3)	N.-Y. 21 fév.	4	45.00
Britannic (13)	N.-Y. 21 fév.	6	45.00
Nerissa (9)	N.-Y. 23 fév.	6	70.00
	H. 24 fév.	30	210.00
	B. 26 fév.	—	(Y)
	N.-Y. 26 fév.	18	210.00
	N.-Y. 28 fév.	25	150.00

CROISIERE EN MARS ET AVRIL — LISTE SUR DEMANDE

(X) Visites aux escales et hébergement à la Jamaïque, en plus \$34.
(Y) Visites aux escales et hébergement à la Guyane, en plus \$34.

- Bermudes, Bahamas.
- Bermudes, Bahamas, Jamaïque.
- Bermudes, St-Kitts, Nevis, Antigua, Montserrat, Dominique, Martinique, Ste-Lucie, Barbades, Trinidad, Guyane anglaise.
- Venezuela, Curaçao, Colombie, Panama, Jamaïque, Bahamas.
- Bahamas, Jamaïque, Cuba, Bahamas.
- Bahamas.
- Bermudes.
- St-Thomas, Ste-Croix, St-Martin, St-Kitts, Antigua, Montserrat, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Ste-Lucie, Barbades, Trinidad, Guyane anglaise.
- Comme no 9 moins Guyane.
- Jamaïque, Cuba, Bahamas.
- Bermudes, Porto-Rico, Barbades, Trinidad, Guyane.
- St-Thomas, Martinique, Ste-Lucie, Trinidad, Grenade, Venezuela, Curaçao, Panama, Jamaïque, Haïti, Bahamas.
- Martinique, Guadeloupe, Barbades, Trinidad, Venezuela, Curaçao, Panama, Cuba.
- Trinidad, Grenade, Venezuela, Curaçao, Panama, Jamaïque, Haïti, Bahamas.

Méditerranée — Terre-Sainte

Navires	Départs de N.-Y.	Ports d'escales	Durée jours	Prix min. 1ère C.	Touriste
Roma	26 janv.	16	40	\$485.	\$275.

MM. Godbout, Barré, Lafleur, Fortin et Bertrand continuent le débat

(Suite de la 1ère page)

publics où M. Duplessis pourra exposer les faits dont il vient de parler, plus sagement. Son bill peut être bon, et il convient de l'étudier en comité à tout événement.

Dans la Gazette officielle

On adopte aussi sur division, en seconde lecture, un bill de M. Duplessis, pour réduire à une seule dans la Gazette officielle, les annonces de vente de propriétés à la suite d'un jugement, par les corporations municipales, scolaires ou par le shérif. Les annonces sont coûteuses et sont payées aux dépens de créanciers qui, très souvent, perdent déjà sur leurs prêts, et sur des débiteurs mal en point. La Gazette officielle est publiée par le Soleil.

M. Taschereau, marquis: — C'est un organe?

M. Duplessis: — Il y en a qui ont peu d'organes et d'autres qui en ont trop, surtout quand ils coûtent \$315,000 à la province.

M. Laurent Barré, député de Rouville, continue le débat sur l'adresse.

M. BARRÉ

Le député de Rouville félicite les orateurs qui l'ont précédé et tout particulièrement M. Oscar Drouin dont il loue le courage et la fermeté. Il le félicite d'avoir présenté de nombreuses réformes peut-être discutables mais dignes d'étude. "Je l'en félicite avec d'autant plus d'estime que je sais par expérience personnelle ce qu'il en coûte pour avoir ses idées à soi et les exprimer librement."

Il trouve que le discours du trône est une admirable pièce de littérature, mais on y trouve des mots bien assemblés et un vide quasi complet quant aux mesures pour soulager le peuple.

Il fait ensuite un parallèle entre MM. Duplessis et Taschereau. "Le premier a presque l'âge d'un vieillard, mais toute la vigueur d'un jeune homme; l'autre, jeune et ardent, montre toute la combativité d'un général en train de réaliser ses espérances et ses ambitions. A entendre les deux chefs parler avec autant de conviction apparente et exprimer des vues opposées avec le même enthousiasme, on est tenté d'être serviteur conservateur ou esclave libéral, suivant que c'est l'un ou l'autre chef qui parle."

Je veux rendre un témoignage à l'hon. député des Trois-Rivières. On peut différer d'opinion sur certains points; on peut lui reprocher amèrement certaines de ses déclarations et lui tenir un compte sévère de certaines de ses attitudes, mais il est un témoignage qui lui est dû: il s'est montré courageux et convaincu. Et le courage est une des qualités essentielles à un chef de partis.

M. Duplessis a terminé son discours en disant: pas de quartiers! M. Barré ne veut être en guerre avec personne, il veut assurer à tous qu'il donnera son entière coopération à ceux qui lui paraîtront vouloir servir notre peuple et notre province.

M. Duplessis a porté de graves accusations contre le premier ministre à Granby, au sujet notamment des réductions accordées aux magasins-chaines. Mais la réponse du premier ministre a été: Nous jouons une autre partie de jeu. M. Barré dit que le jeu de quilles a sans doute remplacé le jeu de paume, l'antique jeu des rois, et qu'il est emblématique comme jeu d'honnêtes d'Etat en ce qu'on se renvoie sans cesse la balle. Québec, Ottawa et Montréal se renvoient la balle par exemple, sur toutes sortes de questions. Mais pendant ce temps, dit M. Barré, le peuple souffre.

Le premier ministre, dit M. Barré, nous a comparés aux trois mousquetaires. Mais ces trois personnages étaient quel'un.

Les trois mousquetaires

M. Taschereau. — Oui, mais Les Trois Mousquetaires sont à l'index!

Les rires fusent de partout. M. Barré continue en souriant de sa comparaison et dit que les trois mousquetaires n'étaient pas parfaits sans doute. Ils manquaient de sens pratique pour s'enrichir comme certains hommes publics et se proclamer défenseurs du peuple tout en réclamant des exemptions de taxes pour les compagnies. Mais ils avaient le sens de la justice et de l'honneur.

Le point saillant du discours du trône, dit M. Barré, est l'annonce de nouvelles taxes. Sans doute, pour obtenir des revenus il faut taxer, mais aussi, en dépit de la loi, le gouvernement ne peut pas imposer des taxes démontant qu'elles sont nécessaires et pour des besoins réels. Car depuis vingt-cinq ans, trop souvent, les deniers publics ont servi à la propagande électorale, en sorte que le peuple s'est habitué à considérer le gouvernement comme dispensateur de faveurs dues aux partisans sans qu'il en coûte rien à personne. Mentalité qui a contribué à aggraver la crise.

Les taxes doivent être absolument nécessaires; elles doivent aussi être imposées à ceux qui peuvent payer.

M. Barré demande que l'on com-

batte l'institution du chômage pour la faire disparaître le plus tôt possible. Il rappelle qu'il a, dans le passé, réclamé un crédit rural pour l'établissement de la jeunesse, les pensions de vieillesse, la réglementation du travail féminin, les secours aux mères nécessiteuses, la limitation des heures de travail, les allocations familiales, le moratoire des hypothèques, etc. On a même traité un temps ces réclamations comme hérésies économiques et idées avancées.

Mais les idées ont fait leur chemin et aujourd'hui on considère ces mesures comme normales. On a ri du prêt agricole à 2%, mais l'était-il tant que cela, quand il s'agissait d'établir les fils des agriculteurs, alors qu'aujourd'hui on gaspille des millions pour faire vivre les gens à ne rien faire et à les démoraliser et à les gâter, à ruiner notre jeunesse?

M. Barré dit qu'il faut sacrifier les idées de parti, l'intérêt personnel pour ne viser surtout qu'au bien public.

Anomalies à faire disparaître

M. Barré demande de faire disparaître certaines anomalies, ainsi l'obligation pour certaines municipalités d'entretenir des tronçons de routes officiellement proclamées grandes routes sous le contrôle et la charge du gouvernement, les rentes seigneuriales. Il félicite le gouvernement d'avoir établi la commission de l'industrie laitière et du travail qu'elle a accompli. Mais il lui reste un énorme travail à accomplir pour réprimer les fraudes qui avilissent les prix des produits laitiers. Ainsi on falsifie le beurre sur une grande échelle, soit sur la qualité, soit sur la quantité et la teneur en eau, ou par l'addition d'huiles végétales.

M. Barré parle d'électricité. Il note que notre province est ultra-riche en houille blanche, au point qu'on peut raisonnablement compter que tous les foyers de la province en bénéficient. Mais nous sommes loin de là. Dans Rouville, bien rares sont les fermes qui en bénéficient, à raison des prix prohibitifs. Ce serait pourtant une aide précieuse à l'agriculture et pour le confort, le progrès et pour aider le cultivateur à soutenir avantageusement la concurrence extérieure.

La municipalisation peut être une solution au problème de l'électricité dans les villes, mais pas dans les campagnes. Le grand nombre des pouvoirs d'eau a été accaparé par les monopoles. Il faudrait alors soit créer une hydro comme en Ontario, soit garder le régime d'entreprise privée avec contrôle des profits à un taux raisonnable. A tout événement, il faut se hâter.

M. Barré parle de la loi des compagnies. Cette loi contient des attraits-publiques, soit les actions ordinaires sans valeur au pair, cumulatives, etc. Le nombre et la variété en sont importants mais en tout cas, le public est volé sous couvert des lois. Et si le vol est habile, c'est tout de même du vol.

Le premier ministre paraît croire que pour améliorer cette situation il faudrait amender la Constitution. Mais c'est encore là le jeu de quilles où on se renvoie la balle. Que chacun fasse son devoir et tout ira mieux.

Le député de Rouville parle de la colonisation et de l'établissement des fils de cultivateurs. C'est le grand problème.

La colonisation

On a eu un grand congrès de colonisation; ce n'est pas le premier ni le dernier. Il faudrait, avec ou en dépit des congrès, commencer par admettre et faire certaines choses élémentaires; savoir: que l'établissement du colon doit être précédé de la construction des chemins nécessaires et d'utiliser d'abord les terres défrichées et bâties avant d'envoyer les gens en pleine forêt.

M. Barré estime que l'erreur du plan Gordon, c'était d'exiger comme qualification première, d'être chômeur, au lieu des aptitudes physiques et morales. Nous avons 60,000 fils de cultivateurs qualifiés qui veulent s'établir sur les terres et ne peuvent. Faudrait-il qu'ils se fassent chômeurs pour avoir une chance?

Il faut aussi pousser l'instruction agricole. Il faut comprendre que la grande richesse du pays et de la province, ce n'est pas l'or, ou au fil de métal, mais nos enfants, et il faut tout employer pour en faire autre chose que des chômeurs.

M. GODBOUT

M. Adélard Godbout, ministre de l'agriculture, continue le débat.

Après les remerciements et éloges d'usage, M. Godbout parle de la question agricole. On accuse, dit-il, le gouvernement de ne pas être généreux pour la classe agricole. L'importance primordiale de l'agriculture comme base de tout progrès et de toute prospérité véritable, mais quand on vient dire que le gouvernement de Québec n'est pas généreux pour la classe agricole, on ne réfléchit pas, on ne compare pas ou bien on tente d'exploiter en mal les actions les plus généreuses du gouvernement.

Certes les comparaisons ne sont pas toujours exactes et appropriées, mais tout de même elles ont une certaine valeur et elles nous permettent d'affirmer que le gouvernement de Québec donne deux fois plus pour l'agriculture que les autres provinces. Ainsi, pour l'année 1932-33, voici quelles étaient les proportions relatives des budgets consacrés à l'agriculture dans diverses provinces: soit 4,27% du budget dans l'Ontario; 6,98% du budget dans l'Alberta; et 13,64% du budget dans Québec.

Nos adversaires nous accusent également de diminuer les crédits votés à l'agriculture. Sans doute il nous a fallu réduire ces crédits, pour faire face à la diminution considérable des revenus. Cependant tout en diminuant les subsides, nous sommes la seule province qui ait

augmenté la proportion de sa contribution à l'agriculture.

Les octrois

On nous dit aussi que les octrois du département de l'agriculture sont distribués pour des fins de mesquinisme partisanerie politique, et pour gagner des votes. Je dis que jamais la politique du ministère de l'agriculture n'a été orientée dans un tel sens, et que nous n'avons en vue que l'intérêt de l'agriculture. Qu'on me trouve un seul octroi substantiel qui ne soit pas entouré de conditions, précautions telles que le ministre lui-même ne peut même pas le détourner de sa fin originelle. Car s'il s'agit d'octrois pour le drainage, ils sont offerts à tous ceux qui veulent remplir les conditions exigées; même chose pour les octrois d'engrais chimiques, pour l'achat d'animaux reproducteurs, etc. Et s'il est possible nous avons fait disparaître, non pas les causes, mais même les occasions de diriger les octrois à des fins de favoritisme et de patronage abusif. Et si le chef de l'opposition ne le croit pas, je le lui ferai dire par une foule de ses partisans qui font précisément au département de l'agriculture, le complément d'être justes dans la répartition des octrois.

M. Barré a dit que le gouvernement taxait les cultivateurs. Le cultivateur est taxé quand il se livre à des activités auxquelles se livrent les autres citoyens. Mais en tant que cultivateur et comme cultivateur, il n'est pas taxé. Le gouvernement n'a pas taxé le cultivateur en tant que cultivateur. Même, il a toujours tenu soigneusement à l'exemption des taxes qui pourraient l'atteindre en cette qualité, ainsi, la taxe sur la gasoline. Si le cultivateur se sert de son auto, comme ouvrier, le professionnel, il paiera la taxe, mais non pour les opérations agricoles.

J'ai même plus loin, car j'admets que tout n'est pas parfait. Je dirais que la répartition des taxes municipales pourrait être plus juste.

La révision des taxes municipales

L'assiette des impôts municipaux peut être mieux répartie. C'est qu'autrefois, quand l'habitant était le seigneur canadien, il était le seul à avoir des biens. Aussi taxait-on uniquement la propriété foncière. Mais la situation a changé et la propriété se divise maintenant en propriété immobilière ou foncière et en propriété mobilière ou autre, en valeurs-portefeuille, dividendes, etc. Il convient, malgré les difficultés qui s'ensuivent de rajuster la situation de façon plus équitable.

Aussi le gouvernement va nommer au cours de cette session, une Commission d'étude pour réviser l'assiette des taxes. Le gouvernement veut être prudent, ne pas s'engager dans cette affaire à l'aveugle.

On a invoqué le mouvement de retour à la terre pour tenter d'étayer l'accusation de petite partisanerie. Je ne vois pas qu'on puisse la trouver cette partisanerie dans la réglementation de l'organisme constitué pour le retour à la terre. Le fait de ne donner que \$100 à un fils de cultivateur pour s'établir semble à d'aucuns une hérésie économique, à cause de l'insuffisance de la somme d'après eux.

Qu'on nous cite d'abord un seul cas où nous ayons fait de la partisanerie dans pareil domaine, au lieu de nous lancer de vagues accusations. Il peut se produire certains écarts d'officiers subalternes, mais que le département réprime chaque fois qu'il les connaît. Et on ferait bien mieux de nous les signaler afin que nous puissions y remédier, au lieu de se limiter à des attaques vagues et injustes.

On dit que la somme de \$100 pour établir un fils de cultivateur est insuffisante. Mais il ne faut pas oublier que ce n'est pas l'oeuvre du gouvernement d'établir les fils des parents, mais bien aux parents qu'il incombe de le faire. Le gouvernement n'a pas le droit d'intervenir que pour aider les cultivateurs qui ne peuvent pas subvenir seuls aux dépenses d'établissement de leurs fils. L'octroi est généreux et le suis sûr que la classe agricole en est satisfaite. Car ce n'est pas tout ce que nous donnons pour aider à l'établissement des fils de cultivateur. Ce fils, quand il fera du drainage, il recevra un octroi, il recevra un octroi aussi pour l'achat d'engrais chimique; le gouvernement lui versera une prime s'il achète un reproducteur pour ses troupeaux; il recevra une compensation si ses animaux sont abattus à cause de tuberculose; il recevra un octroi et l'aide du gouvernement s'il se joint à une coopérative de vente ou d'achat.

Le crédit agricole

On réclame un crédit agricole. Nos cultivateurs ont besoin de crédit. Mais je ne vois pas pourquoi le gouvernement provincial serait justifiable de dépenser inutilement de l'argent pour créer un organisme de crédit agricole qui ferait concurrence au système fédéral existant et qui ne ferait qu'atteindre le même but. Cette duplication est indéfendable.

Le gouvernement fédéral a passé une loi de crédit rural en 1922 ou 1923. Le gouvernement provincial s'est prévalu de cette loi fédérale en 1927. Cette loi, pour diverses raisons, ne fonctionnait guère, car on se plaignait que l'intérêt de 6 1/2% était trop élevé. Il était difficile pour Ottawa de la modifier puisque la loi était faite pour s'adapter à tout le pays et que dans l'Ouest, un intérêt de 6 1/2% n'était pas trop élevé dans le temps. Le gouvernement provincial, pour obvier à la difficulté, a décidé de payer 1 1/2% de l'intérêt, ce qui signifiait que l'emprunteur de la province de Québec ne payait plus que 5% au lieu de 6 1/2%.

On a prétendu que la Commission du prêt agricole ne prêtait guère et que les gouvernements provincial et fédéral pour s'exercer, se renvoyaient mutuellement la balle et se tenaient réciproquement responsables de la situation. Le gouvernement fédéral ne peut pas prétendre que le gouvernement provincial puisse être responsable car il n'a rien à faire avec l'administration du prêt agricole fédéral. Et il ne reculera pas de se décharger officiellement de toute sorte de responsabilité afin de ne rien avoir à faire dans l'administration fédérale du crédit rural. Un des directeurs de l'U. C. C. nous a dit l'autre jour, après avoir rencontré les représentants des deux administrations, fédérale et provinciale: Je me rends compte que la responsabilité de l'état de choses retombe sur Ottawa et non pas au gouvernement provincial.

Et ce directeur est un des candidats conservateurs de l'élection de 1931.

M. Duplessis. — Qui?

M. Marion l'a dit

M. Godbout. — C'est M. Marion qui l'a dit. M. Godbout continue en disant que le gouvernement provincial tient à bien répartir ses responsabilités dans la matière et n'entend pas accepter les responsabilités qui ne lui appartiennent pas.

M. Duplessis. — Si comme on le dit, le crédit fédéral ne fonctionne pas et qu'on s'en rejette la faute l'un sur l'autre, pourquoi pas un crédit provincial?

M. Godbout. — Je n'ai pas dit que le crédit fédéral n'était pas bon. Mais je dis que nous ne sommes pas chargés du crédit fédéral. Mais nous allons faire tout en notre pouvoir pour améliorer la situation. On a donné comme raison de refus des prêts, le fait que les titres de propriété n'étaient pas clairs, et que la recherche en était coûteuse et difficile. Nous avons d'abord nommé des personnes autorisées pour rechercher les titres gratuitement, sans frais pour les cultivateurs. S'il faut deux hommes pour accomplir efficacement cette tâche, nous les nommerons.

En plus, les certificats du registraire sont gratuits. Et nous irons plus loin. Nous voulons faire disparaître les hypothèques inopérantes. Dans notre province, beaucoup de transactions se sont faites à la bonne franquette avec le résultat que les propriétés sont souvent grevées de titres onéreux, inopérants mais qui sont un sérieux obstacle. Ainsi donc tout en protégeant les droits acquis nous allons libérer les propriétés d'une foule d'embarras, ce qui rendra les prêts plus faciles.

M. Duplessis demande à M. Godbout quel nombre de cultivateurs ont bénéficié du crédit rural agricole.

50%

M. Godbout répond qu'en 1933 et en 1932 50% de la somme totale qu'Ottawa a consacrée aux prêts agricoles, a été prêtée aux cultivateurs de la province de Québec. Le gouvernement provincial va faire des démarches auprès du gouvernement fédéral pour lui demander d'étendre le prêt agricole plus largement aux cultivateurs de la province de Québec.

On pourrait remarquer que les discours sur la solvabilité de nos cultivateurs, sur le manque de crédit de la classe agricole, les prétentions que l'avenir était fermé à nos jeunes gens, etc., ont engagé Ottawa à être plus que sévère quand il s'agit de prêter aux cultivateurs de la province de Québec.

M. Godbout dit que le gouvernement provincial est prêt à coopérer, à favoriser les prêts aux cultivateurs par l'organisme fédéral, même s'il faut payer plus que 1 1/2% d'intérêt comme contribution provinciale. Le cultivateur obtiendrait de l'argent à un taux en bas de 4% avec des conditions de remboursement faciles.

Dans ces conditions, dit M. Godbout, il serait inutile, illogique d'avoir deux systèmes de crédit concurrents. D'ailleurs, toutes les autres provinces l'ont tenté pour l'abandonner successivement, et la dernière à être la province d'Ontario dont on avait tant vanté le système de crédit provincial.

En réalité, dit M. Godbout, il n'y a pas une autre province qui ait un système de crédit rural, d'aide rurale aussi efficace que le nôtre, et ce système est la Caisse populaire qui est appelée à devenir notre grand organisme de crédit rural et d'épargne rurale.

M. Godbout parle de la falsification du beurre. Il est très difficile de le déceler. Il est indiscutable qu'elle se pratique, mais le fait relève surtout du fédéral.

M. Duplessis. — Pardon! le procureur général de la province est là pour faire observer toutes les lois, celle-là comme les autres.

En tout cas, continue M. Godbout, cette loi est difficile d'application. Peut-être y parviendrons-nous par le contrôle sur l'importation des huiles végétales au Canada?

M. Barré, dit M. Godbout, a déploré que pour le plan Gordon, on exige que la première qualification soit celle de chômeur. C'est une condition imposée par le gouvernement fédéral et non par le gouvernement provincial. La preuve, c'est que le gouvernement provincial établit à côté du plan Gordon son propre plan qui lui ne parle pas que le colon doit être chômeur ou non.

M. Godbout dit que le gouvernement dirige ses efforts pour augmenter l'instruction agricole; il fait donner des cours dans tous les comtés, et graduellement dans les paroisses. L'Ecole des arts domestiques a donné des cours à 40,000 fermières sur les arts domestiques et à 36,000 fermières cette année sur l'oeuvre du gouvernement a été si fructueuse que dans les expositions de jeunes cultivateurs depuis cinq ans, Québec a remporté pendant trois ans les premiers prix, une fois les deuxième prix et une fois le troisième prix. Le gouvernement fait des enquêtes pour déterminer la possibilité des marchés et la production qui doit être établie pour y faire face de la façon la plus économique. Le gouvernement a fait drainer des savanes pour donner de l'ouvrage aux chômeurs et de nouvelles terres à l'agriculture. Il a encouragé nos coopératives se multipliant avec à leur tête la Coopérative fédérale qui soutient le gouvernement, mais qu'il ne dirige pas, n'en déplaie à ses détracteurs.

M. P.-A. Lafleur, député de Verdun, ajourne le débat et met fin à la séance de l'après-midi.

M. P.-A. LAFLEUR

Le député de Verdun dit que M. Lafleur doit se sentir plus à l'aise au fauteuil présidentiel du Conseil, que dans la cabane du colon ou la chaloupe du pêcheur. Il fait des allusions aux autres députés nommés par le gouvernement à des fonctions publiques. Ils sont, dit-il, considérés par les autres députés comme les précurseurs prédestinés de la grande croisade entreprise par la députation libérale pour conquérir avant le prochain appel au peuple une position de tout repos, une place tranquille, car la prudence est la mère de la sûreté.

Le discours du trône, dit M. Lafleur, respire le défaitisme le plus désolant, le découragement. Comme remède il suggère la taxe. Cependant dans le discours du trône de l'an dernier il disait: "Le gouvernement a cru que le fardeau dont les contribuables sont chargés est suffisamment lourd sans qu'on l'augmente encore". Et cette année il taxe. Le 14 octobre dernier le premier ministre s'est vanté d'avoir administré sans imposer un sou de taxe. Mais trois mois plus tard il taxe de plus belle.

Le gouvernement, pour temporiser, éluder ses responsabilités, abuse des commissions qu'il multiplie, et qui servent surtout à caser des partisans, immobiliser des mécontents, réchauffer les tièdes, etc. La dernière est la Commission Lapointe, sans pouvoirs, ni sanctions, tout juste une commission d'études. C'était en même temps reconnaître l'incompétence de la Commission des services publics.

M. Lafleur reproche au gouvernement d'avoir dilapidé notre patrimoine national, d'avoir vendu à vil prix nos pouvoirs d'eau, nos forêts.

M. Lafleur termine en rappelant le programme du parti conservateur sur la question de l'électricité, soit la création d'une hydro, le droit de municipaliser le plus étendu.

M. EDOUARD FORTIN

M. Fortin félicite M. Drouin d'avoir offert des suggestions, mais sans avoir jugé à propos de changer de parti politique comme ont fait quelques députés de la gauche.

Il dit que la crise mondiale fut surtout morale et d'ordre spirituel et spéculatif. Et c'est cette crise d'ordre moral qui a entraîné la crise économique et les maux qui ont suivi. Celle-ci a entraîné des modifications profondes dans les institutions, fait surgir des agitateurs et prédicateurs de toutes sortes, mêlés aux gens sérieux et conscients de la gravité de l'heure.

Dans notre province, nous n'avons pas connu les profondes misères qui ont assailli l'Europe, par exemple; la misère profonde est restée inconnue à la masse de nos citoyens, grâce à l'esprit chrétien qui règne chez nous, au respect de l'autorité et de l'ordre, et aussi dans une certaine mesure au gouvernement libéral qui nous a donné une administration sage et prudente, tout en veillant à alléger la misère.

C'est pourquoi M. R. B. Bennett a déclaré à Calgary qu'une seule province avait su traverser la crise sans faiblir et avec succès et qu'elle le devait à son excellente administration.

On parle de réformes, on multiplie les critiques, on dénonce les trusts avec virulence, etc. Mais depuis des années que l'on prêche les réformes et qu'on en apporte, il ne semble pas qu'elles aient donné des améliorations sensibles. C'est ainsi que certaines réformes: concordats, moratoires, insaisissabilité du roulant de ferme ont sapé à sa base le crédit de l'agriculture et il faudra nécessairement que ces mesures ne soient que transitoires.

On en est arrivé à prêcher la démolition de Spencer Wood, l'abolition du Conseil législatif, et ceci et cela. Mais si on nous remplaçait, tout cela continuerait cependant d'exister et MM. Ouellet et Thériault seraient les premiers à réclamer ou à conseiller le maintien du statu quo.

Les fils de cultivateurs

M. Fortin félicite le gouvernement du programme de colonisation de \$10,000,000 et pour l'établissement des fils de cultivateurs. M. Fortin, pour son compte a reçu 400 demandes pour établir des fils de cultivateurs, 60 demandes de cultivateurs qui veulent revenir sur leurs terres, de 30 orphelins, fils de cultivateurs, qui veulent cultiver le sol.

M. Fortin demande à M. Vautrin de donner une aide généreuse aux cultivateurs dépossédés qui veulent continuer à cultiver, et même de fournir certains octrois à ces cultivateurs qu'une aide financière de cette sorte permettrait de sauver.

M. Fortin dit que dans la Beauce, 75 pour cent des cultivateurs sont en mesure de faire honneur à leurs obligations et sont parfaitement solvables. Il cite les travaux exécutés par le dévouement dans la Beauce, travaux de drainage, établissement d'une école agricole à Beauceville, aide à la Coopérative des producteurs de sucre et de sirop d'érable, etc.

M. Guertin: Et M. Lacroix?

M. Fortin: M. Lacroix est un des industriels les plus marquants de cette province. D'ailleurs, je ne l'ai pas entendu critiquer les oeuvres du département de l'agriculture.

M. Fortin continue son discours et parle du bien que les cultivateurs ont retiré de la construction des bonnes routes.

M. Duplessis: M. Lacroix a déclaré qu'il avait la construction d'un mur de protection, il y avait un scandale de \$19,000 dans la Beauce. Le député provincial pourrait-il donner des renseignements là-dessus?

Prêt à une enquête royale

M. Fortin répond que le mur en question n'a pas été construit, qu'il n'y a pas eu de scandale. Si M. Duplessis veut porter une accusation et mettre son siège en jeu, M. Fortin est prêt à une enquête royale.

M. Duplessis: Mais est-ce que le député provincial de la Beauce ne s'occupe pas des accusations por-

DUPUIS

Vente ECLIPSE

ARTICLES ELECTRIQUES

200 fers électriques

Fonds ordinaire. Métal fini nickel. Garantie d'un an. Appui-fer solide à l'arrière. Se raccorde à la corde du grille-pain. (Sans corde) chacun

\$1

Beaux plafonniers

Très moderne et de belle apparence est ce plafonnier en verre à surface côtelée. Tel qu'il est livré avec commutateur au mur. Même modèle, commutateur à l'arrière. Même modèle avec fiche nette de contact

1.12

1.34

1.19

Lampes potiches

Ce sont de jolies petites lampes de table pour vivoir, chambre à coucher, studio, pour placer sur une table basse, table demi-lune, etc. Poterie en vert, brun ou rose. Abat-jour en parchemin foncé. Sans ampoule

2.49

Grillettes électriques

Rien de plus commode pour rôtir toasts, sandwiches, etc., après le théâtre — pour repas légers du matin, du soir, pour le goûter des enfants. Peut préparer un plat de bacon, oeufs, omelette — Garantie d'un an. Chacune chez DUPUIS vendue,

1.74

DUPUIS —
Société
(St-Catherine)

Plateau 5151 — Local 202

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. ARMAND DUPUIS, sec. gér. A.-J. DUGAL, v.-p. et dir. gér.



NOS COURS PAR CORRESPONDANCE...

... fonctionnent toute l'année; donnent droit à un certificat d'études pour la ou les matières suivies; conduisent 1° à l'admission dans les Associations d'experts-comptables (C.A., L.I.C., C.P.A.), et 2° aux titres d'aspirant (associé) et d'associé (fellow) de l'Association des Banquiers Canadiens.

Tenue des livres	Nombre de leçons	Prix
Comptabilité supérieure	15	\$25 \$30
(a) théorique et pratique	30	50 60
(b) industrielle, financière, etc.	40	50 60
(c) vérification et contrôle	30	50 60
Algèbre élémentaire	30	50 60
Arithmétique commerciale et change	20	20 25
Mathématiques financières, 1re partie	20	40 50
" 2e partie	30	50 60
Droit Civil	30	35 40
Droit Commercial	30	35 40
Notions de droit civil et de droit commercial	5	5 7.50
Langue anglaise (1re partie)	20	30 35
" (2e partie)	20	10 15
Composition anglaise cours élémentaire	20	20 25
" cours supérieur	20	20 25
Correspondance anglaise:		
(a) English Letter Writing	15	15 18
(b) Business English	40	40 50
(c) Banking Correspondance	10	10 15
Composition française	40	40 50
Français commercial	25	40 50
Français commercial (à l'usage du personnel des banques)	10	10 15
Economie politique	20	20 25
Géographie économique du Canada	10	10 15
Géographie des principales puissances	10	10 15
Pratique bancaire	10	10 15
Histoire universelle	30	40 50</